MARDI 10 septembre 2024 / Edition **Bruxelles** / Quotidien / N° 212 / 2,90 € / 02 225 55 55

TECHNOLOGIES
Apple dévoile l'iPhone 16, un modèle taillé pour l'IA
P. 19



ÉTATS-UNIS
Les enjeux clés du débat Trump-Harris
P. 6

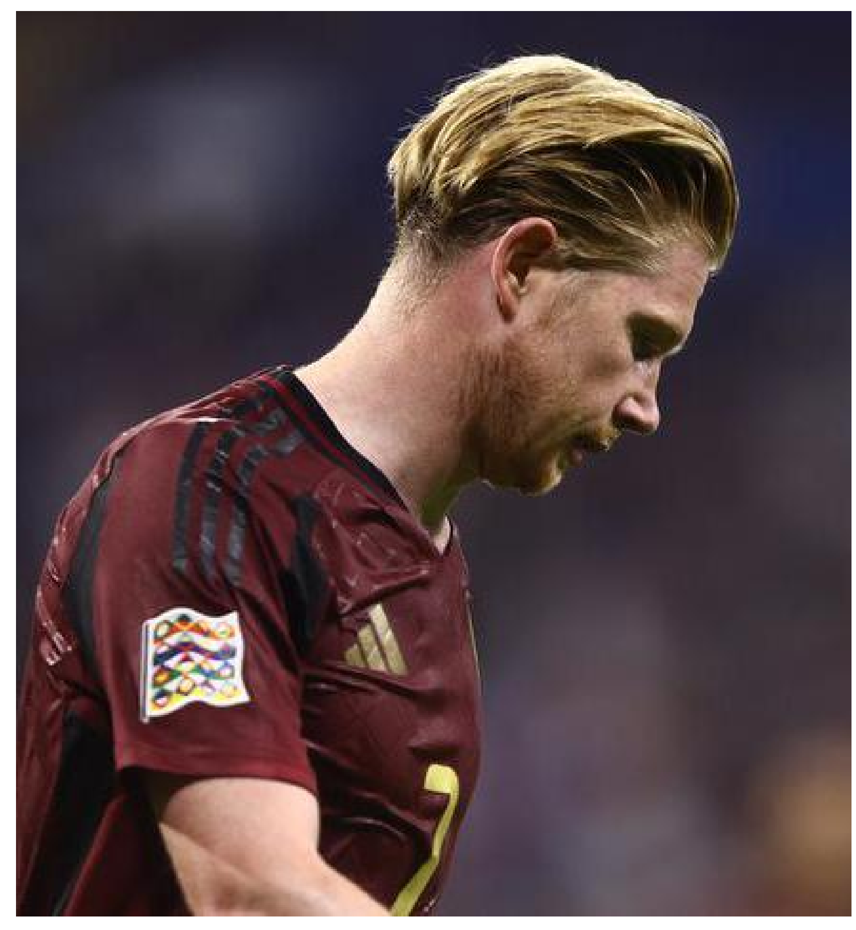


NOTRE SUPPLÉMENT
soiréco
Voitures électriques : une transition sous tension



LE SOIR

LES DIABLES ONT TENU TRENTE MINUTES



© PHOTO NEWS.

Les Diables rouges ont été battus par la France (2-0) ce lundi lors du match de la Ligue des Nations. La Belgique est restée bien timide contre des Bleus qui ont pu dérouler dans la dernière demi-heure. **P. 23 & 24**

Les recours en hausse de 23 % dans le secondaire

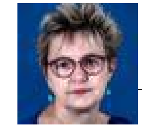
Quinze jours après la rentrée, des élèves attendent toujours une réponse concernant le recours déposé en juillet auprès de la Communauté française. 1.671 dossiers ont été déposés, une hausse de 23 % par rapport à 2023.

Deux semaines après la rentrée scolaire du secondaire, certains parents sont toujours dans l'incertitude quant à l'année d'étude que suivra leur enfant. En cause : le retard de traitement des recours qu'ils ont introduits auprès du conseil des recours de la Fédération Wallonie-Bruxelles après que le conseil de classe a décidé un redoublement ou une réussite conditionnelle.

Les recours contre les décisions des conseils de classe connaissent une hausse régulière depuis dix ans. Entre 2013 et 2023, leur nombre est passé de 1.286 à 1.951 pour les sessions de juin et septembre. La pandémie de 2021 a même vu un pic de 2.285 recours. Pour la session de juin-juillet 2024, 1.671 dossiers ont été déposés ; une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente. L'administration explique les longs délais par cette hausse continue, mais affirme que ceux-ci sont dans la continuité des années précédentes. En 2023, par exemple, la première session des recours a été clôturée début septembre, contre mi-septembre en 2022. Selon une enseignante, il était courant par le passé d'attendre jusqu'en novembre pour obtenir une décision, bien que les recours aient été moins nombreux.

La procédure de recours est longue et complexe. Elle débute par une conciliation interne au sein de l'établissement scolaire, comme l'a fait Thierry, père d'un élève de 3e secondaire. Insatisfait de l'attestation C reçue par son fils, il a tenté un recours interne par courrier recommandé, avant d'entamer un recours externe. Mais ce dernier a été jugé irrecevable le 2 septembre, l'école affirmant qu'il était hors délai, ce que Thierry continue de contester. La Fédération Wallonie-Bruxelles précise que les délais de traitement des recours sont flexibles, bien qu'ils commencent habituellement mi-août pour les délibérations de juillet. L'augmentation des recours pèse sur les acteurs de l'enseignement. En 2022-2023, 18 % des recours ont été jugés irrecevables, 55 % ont confirmé la décision du conseil de classe et seulement 27 % ont été réformés. Toutefois, pour un quart des élèves concernés, ces décisions peuvent profondément modifier leur parcours scolaire.

Face à ces défis, la ministre de l'Education, Valérie Glatigny, a demandé à son cabinet de collaborer avec l'administration pour améliorer et accélérer le processus de traitement des recours, afin de réduire l'incertitude qui pèse sur les élèves et leurs familles. **P. 2 & 3**



ÉDITO

BÉATRICE DELVAUX ÉDITORIALISTE EN CHEF

Abbé Pierre : l'omerta, in fine, salit tout et tous

L'abbé Pierre est devenu un super-héros car il a fait d'hommes et de femmes au passé complexe des gens à l'avenir flamboyant. Il est devenu un superhéros puisqu'il nous a laissé un héritage puissant fait de valeurs fortes. » Ces mots-là, sincères et émus, ont été rédigés il y a quelques mois par une personnalité populaire en préface à une BD destinée aux jeunes pour porter et répandre le message de l'abbé et, par la même occasion, récolter de l'argent pour sa Fondation. Mais las, *L'abbé Pierre, une vie pour les autres* devrait être rebaptisé *L'abbé Pierre, une vie de prédation sexuelle*. Terrible descente de piédestal, insupportable destruction d'une icône, incommensurable rage surtout : c'est ce qui submerge suite à ce flux des révélations extrêmement lourdes des dernières semaines.

Cet été, lorsque les faits d'abus (viols, attouchements, harcèlement) sexuels concernant le fondateur des communautés Emmaüs ont été mis au jour, nombreux avons-nous été à ne pas croire à ce qui tenait d'un canular de très mauvais goût, touchant à une icône. Les premières informations parues en 2009 n'avaient, elles, ému personne. Mais la réalité s'est enfin imposée, avec la multiplication des témoignages et des documents attestant, comme dans tant d'autres cas, de l'omerta et de la protection de proches de l'abbé, de fidèles et de sa hiérarchie : tout un réseau niant et négligeant les femmes victimes pour préserver un prédateur puissant et intouchable vu son aura, mais aussi son organisation et son institution – l'Eglise – qu'il était hors de question de salir.

Pas de moutons noirs chez nous : c'est ce qu'on a longtemps défendu dans le cinéma, la politique, la littérature avant d'être mis devant la sinistre réalité. L'Eglise catholique a fait de même, minimisant les dossiers révélés et continuant aujourd'hui à cultiver une certaine opacité et le déni des réformes structurelles qui permettraient d'enrayer un système qui laisse tant de ces crimes impunis et de victimes en souffrance. C'est ce que disait la semaine dernière la lettre adressée au pape par plusieurs victimes belges d'abus sexuels commis au sein de l'Eglise, en vue de sa visite dans notre pays fin septembre. S'ils reconnaissent ses prises de position plus tranchées et sa contribution « à la reconnaissance de ce désastre » au fil de son pontificat, les auteurs pointent le long chemin encore à parcourir. Ils plaident pour une parole adressée directement par le pape aux victimes, mais aussi pour un mandat donné aux évêques pour la mise en place de groupes de travail de fond, la clarté sur le financement dans le processus de réparation et une vraie réflexion sur le célibat des prêtres.

Le cas « abbé Pierre » est un séisme dont on espère qu'il servira d'un rappel de même amplitude de l'irresponsabilité folle et la culpabilité lourde de ceux et celles qui taisent et cachent les abus commis par qui que ce soit, et où que ce soit : leur silence ne protège rien, il salit *in fine* tout, et tous. Le comble étant ici que c'est au prétexte de permettre à un « saint homme » de faire le bien que l'omerta a couvert le mal.

SOCIÉTÉ
L'Eglise et Emmaüs étaient au courant des abus sexuels de l'abbé Pierre
P. 5

MIGRATION
L'Allemagne va-t-elle refouler les migrants à ses frontières intérieures ?
P. 9

BON D'ÉTAT
La levée de fonds publique patine, les banques se frottent les mains
P. 10

UNION EUROPÉENNE
800 milliards d'investissements, une question de survie
P. 4

CINÉMA
Benoît Magimel : « C'est ça que j'aime faire, raconter des histoires »
P. 12





Ecoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s’informer, décrypter et s’inspirer.



« À propos », c’est l’information comme vous l’entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l’actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l’application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts», « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

ENSEIGNEMENT

Recours aux résultats d’examens de secondaire encore dans le flo

Deux semaines après la rentrée des classes, des élèves de secondaire et leurs parents sont toujours sans nouvelle de leur recours introduit en juillet dernier auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec 1.671 dossiers, rien qu’en première session, l’administration enregistre une augmentation de 23 % par rapport à 2023.

CHARLOTTE HUTIN

Thierry, Sophie, Adeline… ces parents ont un enfant scolarisé dans l’enseignement secondaire ou du moins qui y était encore inscrit en juillet dernier. Près de quinze jours après la rentrée des classes, aucun d’entre eux ne sait avec certitude dans quelle année d’étude leur enfant poursuivra sa scolarité. Après avoir introduit un recours contre la décision du conseil de classe, ils sont toujours sans nouvelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Nous avons introduit un recours le 13 juillet. L’administration l’a réceptionné le 27 août et la demande était, en date du 4 septembre, toujours en cours de traitement », explique Sophie, documents à l’appui, dont l’enfant était scolarisé en 6e secondaire. « Mon fils présente des troubles “dys”. L’école a refusé de faire un protocole d’aménagement raisonnable malgré nos demandes répétées, un document de la pédopsychiatre et une procédure de conciliation. A force de ne pas être respecté dans ses besoins, il s’est retrouvé en situation de phobie scolaire accompagnée d’une grave dépression. Il n’a donc pas été en mesure de passer les évaluations du 3e trimestre et a été mis en échec malgré son certificat médical et sans qu’aucune autre solution ne lui soit proposée. »

En attendant la décision de l’administration de l’enseignement, Diego (17 ans) est officiellement inscrit dans son ancienne école, en rhéto donc, mais se trouve à nouveau sous certificat médical. « Il n’est pas en mesure de se projeter. Il espère pouvoir s’inscrire en informatique dans l’enseignement supérieur », témoigne sa maman. « Si le recours est refusé, il fera le jury central. Il n’est plus capable de retourner là-bas. »

Ces dix dernières années, les recours introduits auprès de la Communauté française contre une attestation de redoublement ou de réussite avec restriction (orientation vers l’enseignement technique ou professionnel) ont suivi une augmentation quasi constante. Entre 2013 et 2023, le nombre de recours externes visant les décisions du conseil de classe est passé de 1.286 à 1.951 dossiers, rien que dans l’enseignement secondaire, avec un pic à 2.285 dossiers en 2021 durant la pandémie de coronavirus, et ce malgré l’appel à la bienveillance lancé par la ministre de l’époque. « Il s’agit uniquement des recours externes présentés auprès du conseil des recours. Nous ne disposons pas des données relatives aux conciliations internes (entre les parents et l’école, NDLR) qui n’ont pas ensuite abouti à un recours externe », indique au *Soir* l’administration de l’enseignement.

Rien que pour la première session de juin-juillet 2024, 1.671 recours externes ont été introduits. « Soit une augmentation de 23 % par rapport à l’année dernière », ajoute l’administration pour expliquer son délai de traitement des recours. « Celui-ci est dans la continuité des années précédentes. L’an dernier, la première session des recours – il y en avait alors 1.360 – a été clôturée le 8 septembre 2023. Durant l’année scolaire 2021-2022, la première session a été clôturée le 16 septembre 2022. Il y avait environ 1.271 recours. » Une enseignante nous évoque que « par le passé, on pouvait attendre jusqu’au mois de novembre pour obtenir la décision alors que les recours étaient bien moins nombreux ».

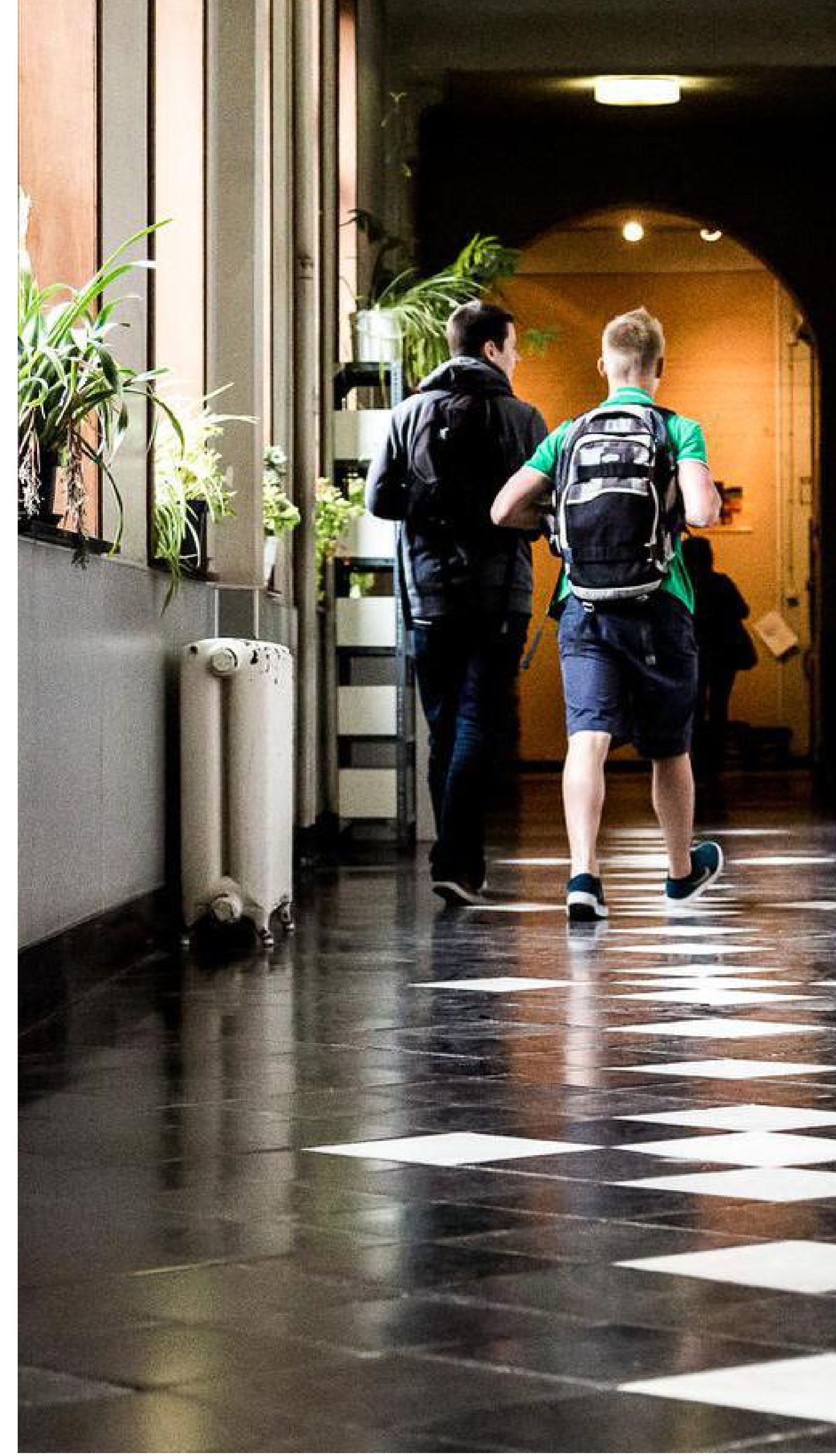
Une procédure très longue

Face à un désaccord vis-à-vis de la décision du conseil de classe, la première étape est d’entamer une conciliation interne au sein de l’établissement. C’est ce qu’a d’abord essayé Thierry, papa d’un élève de 3e secondaire « d’une école dite “élitiste” de Bruxelles ». « Le conseil de classe lui a remis une attestation C, ne lui permettant pas de passer en 4e année et ce, pour trois échecs : en français à cause d’un enseignant qui avait pris mon fils pour cible, en chimie alors qu’il voulait passer en option sciences économiques et en néerlandais parce qu’il n’avait pas lu un livre. Il est pourtant parfait bilingue étant donné qu’il a fait ses études primaires en néerlandais », témoigne ce papa très en colère. « OK, il est turbulent, j’ose le dire, il a eu des remarques disciplinaires. De là à le faire doubler. » Avec sa femme, il décide de contester la décision de l’école. « Une lettre recommandée est envoyée dans les temps, mais la directrice nous informe que nous sommes hors délai, contredisant son propre règlement d’ordre intérieur », assure-t-il.

Interpellée par *Le Soir*, la directrice dément cette version et parle d’une « situation compliquée » avec les parents. « La gestion des recours est assez lourde pour les équipes, ce qui est logique. Il s’agit du devenir des élèves. Dans le cadre des recours internes, les règles sont rappelées chaque année, à la mi-mai, aux parents. On respecte les règles à la lettre pour être certain de ne pas être en faute. » La procédure interne est propre à chaque établissement, avec un délai fixé par le règlement des études. La seule obligation pour les écoles est que les familles disposent d’au moins deux jours ouvrables après la communication de la décision du conseil de classe pour informer l’école de leur volonté de contester cette décision.

En cas de désaccord à l’issue de la conciliation, les parents peuvent introduire un recours externe auprès du conseil des recours et ce avant le 19 juillet pour l’année 2024. Une procédure également entamée par Thierry : « Le courrier est parti le 7 juillet. En attendant, on a cherché une autre école pour notre fils, mais impossible de trouver une place dans une école qui corresponde un peu à nos valeurs. On contacte un numéro mis à notre disposition ; tous les services se renvoient la balle : “On ne sait pas vous aider”, nous dit-on. » Le jour de la rentrée, Thierry est toujours sans consigne de l’administration. Une situation qu’il qualifie d’inacceptable. « Apparemment, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à partir de juillet, c’est vacances pour tout le monde… » Le 2 septembre, ce papa apprendra que son recours est déclaré irrecevable « car déclaré hors délai par l’école ».

Ici, la période de siège des conseils de recours démarre au plus tard le 16 août pour les délibérations de fin d’année scolaire et le 15 septembre au plus tard pour les secondes sessions. « Il s’agit d’un délai d’ordre et non d’un délai de rigueur », insiste l’administration. « Le dépassement de ce délai n’étant pas assorti d’une sanction, il ne contraint donc pas sous réserve du respect du délai raisonnable. » Cette année, les conseils de recours auraient commencé à se réunir le 12 août. Les décisions sont envoyées aux



Ces dix dernières années, les recours introduits auprès de la Communauté française ont suivi une augmentation quasi constante. © BELGA.

KROLL



s : des élèves
u



requérants dès qu'elles sont prises par les conseils de recours. En date du 5 septembre, environ la moitié des décisions avaient été envoyées aux familles et 853 étaient toujours en cours de traitement. « Les conseils de recours mettent tout en œuvre pour avancer le plus rapidement possible tout en analysant correctement chaque cas », appuie le cabinet de la ministre de l'Education, Valérie Glatigny. « La plupart des écoles ne rouvrant qu'à partir du 15 août, les documents complémentaires ne parviennent aux conseils de recours que durant les dernières semaines d'août, voire début septembre. »

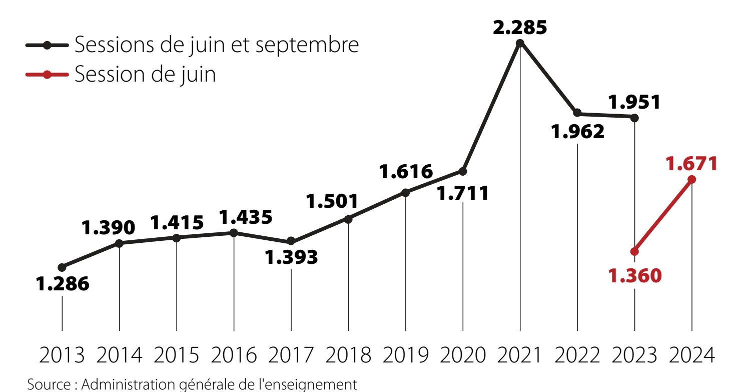
D'autres directions en font une priorité du mois de juillet. Dans l'attente de la décision finale, l'élève doit respecter l'attestation d'orientation rendue par le conseil de classe.

73 % de recours non fondés

L'explosion des recours n'est pas sans impact sur les élèves, leur famille et les équipes éducatives. « Les décisions du conseil de classe ne sont pas prises à la légère. Dans les athénées, on a tendance à proposer davantage de secondes sessions pour éviter le redoublement », soutient Dominique, professeure de langues dans le degré inférieur. « Ce que l'on constate, c'est que généralement moins les parents sont présents, plus ils entament un recours. Ils ne viennent jamais aux réunions de parents parce qu'ils travaillent énormément, n'ont pas la possibilité d'assurer un suivi et, forcément, ils sont surpris lors de l'annonce du redoublement. » Pour Dominique, pas de doute, l'augmentation des recours va de pair avec « une remise en question de l'autorité de l'enseignant » et « une nécessité constante de justification ».

De son côté, l'administration de l'enseignement dit ne pas disposer de données permettant d'expliquer cette augmentation. Mais, pour l'année 2022-2023, 18 % des recours ont été jugés « non recevables », 55 % des décisions du conseil de classe sont « maintenues » et 27 % seulement sont « réformées ». Autrement dit, trois recours sur quatre sont déclarés non fondés. « Depuis quelques années, on remarque que même si la situation est très claire pour l'élève, les parents veulent entreprendre un recours pour être certain d'avoir tout fait pour leur enfant », avance une cheffe d'établissement. « Dire à son enfant que rater, ce n'est pas grave, c'est peut-être mieux que de vouloir à tout prix faire un recours et rester deux mois dans l'incertitude. » Il reste un jeune sur quatre, à la scolarité souvent difficile, voire stressante, pour qui la décision du conseil des recours peut tout changer et qui sont longtemps dans le flou. Contactée personnellement par de nombreux parents, Valérie Glatigny a demandé à son cabinet de travailler de concert avec l'administration « afin d'améliorer le processus et accélérer l'annonce des décisions ».

Evolution du nombre de recours contre les décisions des conseils de classe dans l'enseignement secondaire ordinaire



Source : Administration générale de l'enseignement

l'expert « L'enseignant n'est plus considéré comme dépositaire d'une vérité absolue »

ENTRETIEN
C.HN

Entre 2013 et 2023, le nombre de recours visant les décisions du conseil de classe a progressé de 50 % dans l'enseignement secondaire. Alors que pour la même période, le taux de croissance de la population de l'enseignement secondaire n'est que de 5,2 %. « Depuis quelques années déjà, on assiste à une remise en question de la légitimité du professionnel », pointe Jean-François Guillaume, professeur de sociologie de l'éducation et formateur d'enseignants (ULiège).

Comment expliquez-vous l'évolution du nombre de recours ?

Le décret définissant les missions prioritaires de l'école, qui structure l'enseignement francophone, détaille la procédure qui rend possibles les recours contre les décisions du conseil de classe. A partir du moment où le législateur autorise cette démarche, il est logique que les familles y fassent appel. Pour situer le contexte, le décret missions de 1997 s'établit quelques années après l'approbation par la Belgique de la déclaration des droits de l'enfant. Le système de droit scolaire vient en quelque sorte se calquer sur le système judiciaire. L'idée est louable ; on peut effectivement se demander s'il est normal que le conseil de classe soit tout-puissant. Cependant, depuis quelques années déjà, on assiste à une remise en question de la légitimité du professionnel, qu'il soit médecin ou enseignant. Sa parole est devenue contestable et il n'est plus considéré comme dépositaire d'une vérité absolue. Ce n'est pas spécifique à l'école. Tout enseignant doit être conscient qu'un élève a le droit d'introduire un recours contre une décision d'un conseil de classe. Il y a évidemment une série de recours qui n'ont pas lieu d'être. Un mouvement d'humeur ou de sidération peut pousser les familles à actionner le mécanisme. L'occasion fait le larron.

Comment est-ce vécu par les enseignants ?

Avant, le professeur était maître dans sa classe. Désormais, on est davantage dans une clarification des attentes à l'égard des élèves qui prend pratiquement la forme d'un contrat éducatif. Ce changement est traversé avec appréhension dans un contexte professionnel avec une charge bureaucratique forte et des réformes successives difficiles à emmagasiner.

La procédure de recours est-elle adéquate aujourd'hui ?

Pour la procédure interne, qui est la première étape, la difficulté est que, bien souvent, le conseil de classe qui a pris la décision initiale doit se pencher sur sa propre décision. Ce qui va à l'encontre du principe de droit *non bis in idem*. Du côté des familles, cela peut générer un doute, voire un sentiment d'aigreur à l'égard de l'école. Mais quand le mécanisme est cohérent et équitable, que les équipes prennent le temps d'écouter la plainte, c'est une manière de désamorcer le caractère passionnel. Si les parents ne sont pas d'accord avec la conciliation interne, ils peuvent alors introduire un recours externe au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais le temps de l'administration, comme celui de la justice, est très long. Ce qui pose des problèmes pratiques, puisque le calendrier scolaire n'attend pas, avec des préjudices potentiels pour l'élève et pour l'école.

Face à cette procédure, tous les enfants sont-ils égaux ?

Le domaine scolaire est bien plus complexe qu'avant et toutes les familles n'ont pas le même capital culturel, la même connaissance des règles du jeu. Pour introduire un recours, il faut pouvoir décoder le règlement d'ordre intérieur de l'école, la législation scolaire, se tourner vers les services compétents et éventuellement faire appel à un avocat. Certains parents iront plus vite à l'affrontement, tandis que d'autres préféreront temporiser.

UNION EUROPÉENNE

La Belgique va demander un délai pour rendre son budget

Devant le blocage des négociations de l'Arizona, la date du 20 septembre est inatteignable. Bart De Wever vise le mois de novembre, dernier délai.

BERNARD DEMONTY

La Belgique a tardé à communiquer le nom de sa candidate commissaire, elle ne sera pas plus ponctuelle pour remettre son budget. « Nous avons déjà informé la Commission européenne que la Belgique demandera très prochainement formellement par lettre un délai supplémentaire », nous a indiqué la secrétaire d'Etat au Budget, Alexia Bertrand (Open VLD).

En principe, l'épure devait être rentrée pour le 20 septembre. Mais le gouvernement sortant, en affaires courantes, ne peut l'élaborer. Et la coalition pressentie pour succéder à la Vivaldi n'est pas parvenue à un accord. C'est notamment sur les questions budgétaires que se concentrent les divergences de vues entre les cinq partis à la négociation, le MR, Les Engagés, le CD&V, Vooruit et la N-VA.

La secrétaire d'Etat au Budget n'a pas encore pu fixer la date à laquelle la Belgique entendra satisfaire à ses obligations. « Nous contacterons le formateur pour clarifier les délais spécifiques qui seraient nécessaires pour formaliser les projections multi-annuelles demandées par la Commission. »

Traduction de Bart De Wever sur ATV, la télé anversoise : novembre « et pas beaucoup plus tard ». Pour le formateur, le budget doit être approuvé au Parlement avant la fin de l'année, et un accord politique en novembre constituera l'extrême limite. « Si on rate ce délai, on perd six mois pour les réformes budgétaires que nous devons mener », a-t-il précisé.

Rappelons que la question budgétaire est l'un des plus gros défis de la coalition à venir. Selon les derniers chiffres, le déficit pour 2025 s'élève à 29,4 milliards, dû essentiellement à la hausse des dépenses militaires et des pensions. Sans mesures correctrices, la courbe devrait s'enfoncer dans le rouge à 46,6 milliards à la fin de la législature. Et la dette, à 108,2 % du produit intérieur brut, est considérée comme l'une des plus inquiétantes de la zone euro. La Belgique est très loin des performances de ses voisins néerlandais et allemands avec, respectivement, 63,4 et 43,9 % du PIB.

Dans ce contexte, et malgré la tolérance que l'on peut attendre en raison de ce chassé-croisé de gouvernements, le retard de la Belgique n'est pas le meilleur signal envoyé à la Commission et aux marchés. On relèvera ceci dit que le gouvernement belge ne sera pas le seul à solliciter un délai. La France a fait de même. La réglementation européenne le permet pour peu que la feuille de route arrive « dans un délai raisonnable ». Difficile de croire que le dépassement du mois de novembre répondrait encore à cette définition…



Si on rate ce délai, on perd six mois pour les réformes budgétaires que nous devons mener

Bart De Wever
Formateur fédéral (N-VA)





Selon la secrétaire d'Etat au Budget Alexia Bertrand (Open VLD), la Belgique enverra une lettre formelle à la Commission pour demander un délai supplémentaire. © BELGA.

UNION EUROPÉENNE

800 milliards d'investissements, une question de survie

Mario Draghi a présenté son rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne. L'ancien patron de la BCE y dépeint une Europe menacée, qui doit prendre des mesures « urgentes et concrètes ». Chiffrées à quelque 800 milliards. Un défi pour la législature qui s'ouvre.

VÉRONIQUE LAMQUIN

La croissance européenne est en berne depuis le début du XXIe siècle. Les citoyens européens en paient le prix : en vingt ans, le revenu disponible par habitant a crû deux fois plus outre-Atlantique que dans les vingt-sept Etats membres. Le constat, connu et documenté, faisait jusqu'ici figure de « désagrément », alors qu'il s'agit d'une « catastrophe ». Un mot asséné par Mario Draghi, en préambule de son – très attendu – rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne.

En 400 pages, l'ancien patron de la Banque centrale européenne, énumère les faiblesses d'une Union européenne, à la traîne des Etats-Unis, à la remorque de la Chine… Lesquelles appellent des réponses « urgentes et concrètes ». Deux mots qui, insiste celui qui fut (notamment) aussi Premier ministre italien, résument à eux seuls le « changement radical » qu'il exhorte les dirigeants européens à amorcer. L'objectif, le « défi existentiel », selon Mario Draghi, vise à accroître la productivité européenne. Sans renoncer aux valeurs qui fondent l'Union : « Prospérité, paix, démocratie, égalité, liberté, dans un monde durable. Si l'Europe ne peut pas donner ça à ses citoyens, elle aura perdu sa raison d'être. »

Un impérieux besoin de collectif

Pas question donc, pour rattraper le retard, de brader le modèle social, mais bien de travailler, suggère l'Italien, à une nouvelle stratégie industrielle, déclinée autour de trois axes de travail. L'innovation en constitue le premier pilier : en la matière, le fossé se creuse avec les Etats-Unis, encore et toujours eux. « Depuis 2008, près d'un tiers des start-up valorisées à plus d'un milliard ont quitté l'Europe pour le sol américain », souligne-t-il. « Il faut corriger ça, surtout pour les technologies numériques mais, aussi, pour les secteurs traditionnels. » L'économie européenne pêche aussi par les coûts énergétiques ; pour y remédier, une seule voie, la décarbonation, « qui doit être source de croissance », en dopant l'offre européenne d'énergies propres. Enfin, sans surprise, le renforcement de la sécurité, contexte géopolitique oblige, et la réduction des dépendances économiques complètent l'agenda prioritaire. Les Etats membres y songent et même agissent déjà, mais de manière « fragmentée ». « Résultat, on boxe en dessous de notre catégorie, on ne se concentre pas sur les priorités », martèle Mario Draghi. Or, alerte encore l'Italien, « pour la première fois depuis la guerre froide, l'Union européenne doit réellement craindre pour sa survie et le besoin d'une réponse unifiée n'a jamais été aussi impérieux », a-t-il lancé.

Aux grands maux les grands remèdes, l'ancien patron de la BCE chiffre les « besoins massifs » en investissements, à l'horizon 2030, entre 750 et 800 milliards – 450 pour la transition énergétique, 150 pour le numérique, 50 pour la défense et la sécurité, 100 à 150 pour l'innovation. Et mobiliser l'épargne privée, via l'union des marchés des capitaux, ne suffira pas à la tâche, prévient-il d'emblée. Il faudra donc en passer par un financement européen, en clair « de nouvelles émissions de dettes communes ». La proposition a aussitôt capté toute l'attention, tant le sujet est controversé dans les capitales… Soutenue par la France, l'idée a été presque aussitôt retoquée par le ministre allemand des Finances, le libéral Christian Lindner. Mais Berlin n'est pas seule à camper sur sa ligne rouge : les Pays-Bas, l'Autriche ou les pays scandinaves ne sont guère enthousiastes non plus.

Un épineux débat budgétaire en vue

Répondant aux questions de la presse, Ursula von der Leyen, saluant le rapport de Mario Draghi, n'a d'ailleurs pas fait siennes toutes ses conclusions. Avant de songer à s'endetter ensemble, il faut, insiste la présidente de la nouvelle Commission, « définir les priorités ». « Si ce sont des priorités européennes, elles doivent être financées par de l'argent européen. Soit par des contributions nationales, qui représentent déjà une grosse partie du budget européen (70 %, NDLR), soit avec de nouvelles ressources propres. » Pour Mario Draghi, la dette commune, éminemment controversée, « n'est qu'un instrument, et non pas un objectif en soi ».

La question se posera rapidement, le prochain budget pluriannuel étant attendu pour la mi-2025. « Il faudra de toute façon le réformer, pour qu'il soit davantage ciblé. » Et d'ouvrir la porte à une réorientation des fonds de cohésion – un tiers de l'enveloppe européenne actuellement. Puis, tant qu'à déposer sur la table des sujets qui divisent les Vingt-Sept, l'Italien évoque encore le processus de décision : « Il faudrait étendre voire généraliser les décisions à la majorité qualifiée, ou, à défaut, travailler avec les Etats qui veulent avancer, dans le cadre de coopérations renforcées. C'est toujours mieux d'avancer collectivement mais, si ce n'est pas possible, on trouvera d'autres moyens. » A la question d'une journaliste de savoir si l'enjeu pouvait se résumer d'un « faites ce que je dis, sinon l'Union mourra », Mario Draghi a corrigé : « Faites ce que je dis, sinon ce sera une lente agonie »…



L'ancien patron de la BCE Mario Draghi a remis son rapport à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. © AFP.

Prospérité, paix, démocratie, égalité, liberté, dans un monde durable. Si l'Europe ne peut pas donner ça à ses citoyens, elle aura perdu sa raison d'être

Mario Draghi
Ancien patron de la Banque centrale européenne



nouvelle Commission Un collège en phase avec les priorités de la législature

V.LA.

Au printemps, c'est un autre ex-Premier ministre italien qui avait rendu son devoir… Sous la plume d'Enrico Letta, il s'agissait d'un rapport sur l'avenir du marché unique. Qui s'inquiétait, lui aussi, de l'absence de réponse européenne « face au décrochage en cours avec les Etats-Unis sur le plan de la croissance, de la compétitivité, de la dynamique d'innovation ». Et plaidait pour la mobilisation de l'épargne européenne, dont une partie (300 milliards chaque année, selon les chiffres de la BCE) file… aux Etats-Unis. Le rapport Draghi tire, lui aussi, la sonnette d'alarme et énumère une longue liste de propositions « urgentes et concrètes ». Si le premier avait alimenté les débats d'un Conseil européen extraordinaire au printemps, à Bruxelles, le second figure à l'agenda d'une réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernement, cet automne (le 8 novembre), à Budapest. De quoi nourrir une discussion stratégique entre dirigeants.

De nouveaux portefeuilles

De son côté, Ursula von der Leyen a promis, ce lundi, que la contribution de Mario Draghi ne s'empoussiérerait pas dans un tiroir : il lui a déjà inspiré ses « lignes politiques », exposées en juillet à Strasbourg, pour convaincre les députés de lui accorder un second mandat. « Et elles se retrouveront dans les lettres de mission des commissaires », a ajouté l'Allemande. Laquelle devrait dévoiler, ce mercredi, les contours de sa nouvelle Commission. Contrairement à un gouvernement belge, au sein duquel les compétences sont définies de manière assez classique et relativement immuable, l'exécutif communautaire autorise la créativité, pour tenir compte des priorités de la législature. La présidente a ainsi confirmé, ce lundi, qu'un membre du collège serait en charge de la défense. L'élargissement, les transitions (vertes et numériques) devraient aussi avoir leur titulaire.

En juillet, à Strasbourg, elle avait encore indiqué vouloir créer des postes de commissaire à la Méditerranée, au Logement (bien que ce ne soit pas une compétence communautaire), et nommer un vice-président responsable de la réduction de la charge administrative… A bonne source, on assure toujours qu'Hadja Lahbib hériterait du portefeuille des affaires intérieures – qui comprend notamment l'épineuse gestion de la politique migratoire. Une fois l'architecture de la future Commission présentée ce mercredi au Parlement, ce dernier fixera le calendrier d'audition des candidats commissaires – *a priori* à partir de la mi-octobre, ce qui repoussera plus que vraisemblablement l'entrée en fonction du nouvel exécutif au 1er décembre (au plus tôt).

SOCIÉTÉ

L'Eglise et Emmaüs étaient au courant des abus sexuels de l'abbé Pierre

Radio France a publié des lettres manuscrites rédigées par le prêtre, décédé en 2007, dans lesquelles il menace diverses personnes de son entourage mettant en cause son comportement et ses abus. Tant l'Eglise que le mouvement Emmaüs étaient au courant des agissements du religieux.

MARINE BUISSON

Des documents publiés par la cellule investigation de Radio France ce lundi viennent confirmer ce qu'avançaient en juillet dernier les membres de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciase) chargés d'enquêter sur les agissements de l'abbé Pierre. « Depuis 1954-1955, des informations reviennent aux oreilles épiscopales sur [le] comportement » du religieux, écrivaient alors les quatre chercheurs dans une tribune au *Monde*. L'équipe met en lumière plusieurs mises à l'écart de l'abbé Pierre : les évêques informés lui imposent une cure médicale, puis psychiatrique en Suisse (1957-1958). Puis une retraite spirituelle à Béni Abbès (1961), qui « suit la logique de réforme comportementale appliquée par l'Eglise aux prêtres déviants et agresseurs sexuels ».

L'Eglise savait, notent les chercheurs qui ont reçu et analysé pas moins de 1.300 témoignages leur permettant, une première fois en juillet, puis la semaine passée, de mettre en lumière une vingtaine d'abus au total. Le dernier rapport, rendu public le 6 septembre, tient compte de nouveaux témoignages qui font état de contacts « non sollicités sur les seins », de « baisers forcés », de « fellations forcées », de « contacts sexuels répétés sur une personne vulnérable », « d'actes répétés de pénétration sexuelle » ou encore de « contacts sexuels sur une enfant ».

En juillet déjà, les chercheurs de la Ciase pointaient l'immense responsabilité de l'Eglise, mais aussi celle de la hiérarchie du mouvement Emmaüs : « Ce charisme lui a assuré une protection car ceux qui savaient n'ont pas pu ou voulu le mettre en cause publiquement – ses victimes par sidération souvent, les autres par logique institutionnelle. En effet, les évêques informés et les responsables d'Emmaüs ont étouffé les affaires. L'occultation créait un secret partagé, au détriment des agressées, jamais prises en compte. Banale logique de protection de l'institution : la mise en cause publique du charisme risquait de remettre en cause ce qu'il avait permis et permettait de faire. »

Des lettres de menaces

Ce lundi, Radio France a publié des lettres manuscrites rédigées par le prêtre, décédé en 2007, dans lesquelles il menace diverses personnes de son entourage mettant en cause son comportement et ses abus. L'une de ces lettres est rédigée en 1955 à l'attention d'un étudiant américain qui a mis en garde un proche de l'abbé des agissements de ce dernier suite à un séjour aux Etats-Unis. Le religieux tente d'impressionner l'étudiant et se montre menaçant : « Tu promettais de ne plus te mêler de cette multitude de choses où tu ne sais accumuler que des ravages, chaos et infection. Sache que pas une récidive ne restera sans réponse, et s'il le faut [mes réponses seront] brutales, chirurgicales. »

Aucune sanction canonique n'a été prise à l'époque par l'Eglise qui avait pourtant été alertée des agissements de l'abbé. La hiérarchie du mouvement Emmaüs n'a pas non plus cherché à alerter les autorités de l'époque ou se mettre en lien avec les victimes. L'équipe de chercheurs poursuit, dans sa tribune : « Les témoignages de la Ciase ont conduit l'un d'entre nous à interroger le diocèse de Grenoble, dont dépendait l'abbé Pierre. Il a reconnu disposer de données, sans les avoir communiquées. Les dirigeants d'Emmaüs se sont contentés de mettre en garde de manière officieuse et elliptique des femmes travaillant pour Emmaüs. »

> *En effet, les évêques informés et les responsables d'Emmaüs ont étouffé les affaires*
> **Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise**



Ce lundi, Emmaüs International a annoncé – via son directeur général – « réfléchir » à une forme d'indemnisation des victimes du religieux. La fondation Abbé Pierre a quant à elle émis le souhait de changer de nom.

ÉTATS-UNIS

L'heure a sonné pour le premier débat télévisé Harris-Trump

Mardi soir, à 21 heures sur la côte est (3 heures du matin à Bruxelles), Donald Trump et Kamala Harris se défieront devant les caméras. Duel très attendu, il pourrait donner lieu à une passe d'armes entre les deux candidats à l'élection présidentielle. Kamala Harris joue gros : face à un rival polarisant et bien ancré dans l'opinion, elle a beaucoup à perdre ou à gagner. Sa combativité et son sens de la répartie seuls compenseront les doutes persistants de l'électorat sur ses convictions mouvantes.





Le premier débat Trump-Harris aura lieu ce mardi soir sur ABC. © AFP.

MAURIN PICARD
CORRESPONDANT AUX ÉTATS-UNIS

Donald Trump voulait défier Kamala Harris sur Fox News, le 4 septembre. Celle-ci le sommait de modifier les règles du débat calé le 10 septembre sur ABC News, en « ouvrant » les micros plutôt que d'imposer le silence de l'un quand l'autre s'exprime. Aucun des deux candidats à l'élection présidentielle américaine n'a eu gain de cause. Le premier débat Trump-Harris aura bien lieu ce mardi soir sur ABC, en *prime time* et en direct de Philadelphie.

Les micros resteront alternativement coupés pour éviter les interruptions. La bienséance s'arrête là. En l'état actuel de la campagne, rien n'indique qu'un second débat, comme c'est traditionnellement le cas, n'aura lieu en octobre. Adepte des coups de pied dans la fourmilière, Donald Trump pourrait choisir de snober son adversaire s'il estime que les bonnes fées cathodiques lui tournent le dos. Pour le reste, place au combat de chiens !

Pour cette joute oratoire attendue depuis que Joe Biden a jeté l'éponge le 21 juillet, s'effaçant derrière sa vice-présidente trois jours plus tard, les rôles sont bien définis, ainsi que les stratégies, les atouts et les écueils possibles. Sauf, bien sûr, les sorties de route, qui font le sel de cet exercice télévisé un peu vieillot depuis la grande époque Kennedy contre Nixon et qui, en date, ne change plus guère l'opinion des électeurs. A moins que, peut-être, en 2024 ? Ce cycle électoral est unique dans l'histoire des Etats-Unis : jamais un président n'avait ainsi abandonné au milieu du gué (Lyndon Johnson avait jeté l'éponge en 1968, mais c'était en mars, durant les primaires), jamais un candidat n'avait disposé de si peu de temps pour convaincre. « Election Day » en vue dans 55 jours ! D'ici au 5 novembre, Kamala Harris doit combler un déficit de clarté : les sondages indiquent qu'elle reste étiquetée de gauche, alors que Trump, malgré ses outrances, s'approcherait plus du centre de l'échiquier politique. Un paramètre ne trompe pas : l'économie, pour laquelle 56 % des personnes interrogées font confiance à Trump contre 40 % à Harris, selon une étude du *New York Times* / Siena. Convaincre, donc, et se préparer à affronter « l'ogre » : en 2016, Donald Trump avait roulé sur une bonne dizaine de rivaux républicains avant de jouer l'intimidation face à Hillary Clinton à l'automne. En 2020, lors d'un duel mémorable, il avait interrompu Joe Biden 128 fois ! S'attirant en retour une fameuse tirade : « Mais est-ce que tu vas la fermer, mon gars ? »

Des stratégies distinctes

Lancée dans une course contre la montre pour rattraper le temps perdu, la procureure californienne de 59 ans s'est arrêtée brièvement ce week-end pour répéter ses gammes dans un hôtel de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Il s'agit d'identifier les thèmes prioritaires et de réviser un certain nombre d'arguments, dégainer en tir rapide, et insister sur les points faibles de Trump : ses acoquinements avec des extrémistes de tous bords, son côté « bizarre » et ses élucubrations sans queue ni tête à longueur de meeting, voire une certaine forme de confusion mentale lorsqu'il s'affranchit des téléscripteurs.

Face à Harris, Donald Trump jouera la carte habituelle du rebelle persécuté, du mutin dressé contre « l'Etat profond », mais prêt à défier l'establishment pour « restaurer à nouveau la grandeur de l'Amérique (Make America Great Again, Again !) ». La recette est connue : dénigrer la chaîne hôte du débat à venir, comme ce fut le cas pour CNN le 27 juin face à Biden, moquer les journalistes célèbres du *network* – en l'occurrence, George Stephanopoulos, un ancien de l'Administration Clinton, rebaptisé « Slapadopoulos ("tête à claque") », et qui n'a pourtant rien à voir avec le débat, animé par David Muir et Linsey Davis – et annoncer que les dés sont pipés, en révélant sans preuve aucune qu'ABC avait fait passer les questions à l'avance au camp démocrate. La méthode est éprouvée : balancez un tissu épais de ragots à la figure du public, il en restera toujours quelque chose.

Tous les coups sont permis

Sur le fond, Donald Trump, replié dans son club de golf de Bedminster (New Jersey), voudra épingler Kamala Harris pour ses égarements idéologiques (la barre droite comme procureure en Californie de 2011 à 2017, puis à gauche toute en 2019 lors des primaires démocrates), mais il redoute une performance mordante de celle dont James Carville, gourou de la communication démocrate, assure qu'elle s'est « considérablement améliorée » depuis cinq ans. L'équipe de cette dernière n'a pas manqué d'agiter un argument percutant : le 10 septembre, en *prime time*, ce sera une procureure contre un criminel condamné ! (34 chefs d'accusation au pénal).

Tous les coups sont permis, désormais, et devront faire mouche : l'enthousiasme démocrate autour de Harris semble se tasser dans les sondages, elle et Trump se tenant dans un mouchoir de poche au niveau national comme dans les sept Etats-clés répertoriés – Arizona, Caroline du Nord, Géorgie, Michigan, Nevada, Pennsylvanie, Wisconsin – entre 47 et 48 %, soit dans la marge d'erreur habituellement concédée par les sondeurs. Malheur au premier des deux qui trébuchera en direct.

entourage Entre Hollywood et Silicon Valley, New York et Washington, généreux mécènes et collaborateurs fidèles

M.P.

L'élection présidentielle américaine, qui opposera Kamala Harris à Donald Trump, aura lieu en novembre prochain. Les campagnes respectives des deux candidats vont bon train, avec l'appui de leur entourage.

Les intimes

Kamala Harris peut compter dans son premier cercle sur une vingtaine de collaborateurs et confidents de longue date, à commencer par son mari Doug Emhoff, sa sœur cadette Maya et son mari Tony West, sa directrice de cabinet Lorraine Voles et celle de la campagne Sheila Nix, son conseiller à la sécurité nationale Phil Gordon, sa directrice de la communication Kirsten Allen, son speechwriter Adam Frankel, la sénatrice de Californie Laphonza Butler. Ont rejoint le cercle : Philippe Reines et Brian Fallon (ex-Hillary Clinton), Jennifer O'Malley Dillon et Cedric Richmond (ex-Joe Biden), David Plouffe et Stephanie Cutter (ex-Barack Obama). Chez les Républicains, l'ex-représentant d'Illinois Adam Kinzinger, l'ex-vice-président de George W. Bush, Dick Cheney, et sa fille Liz clament voter Harris en novembre.

Donald Trump s'appuie sur une coterie de collaborateurs patentés : Steve Bannon, Steven Miller, Jason Miller, Chris LaCivita, Susie Wiles, mais aussi Lara Trump, désormais à la tête du Parti républicain, ses fils Eric et Don Jr., le gourou des réseaux sociaux Dan Scavino, le porte-parole Steven Cheung débauché de la fédération de MMA (Mixed Martial Arts). Il se fait « préparer » en vue du débat par l'ex-représentante démocrate de Hawaii, Tulsi Gabbard, qui avait croisé le fer avec Harris devant les caméras en 2019. Il parle régulièrement avec un panel d'habitués : les animateurs de télévision Tucker Carlson, Sean Hannity, ainsi que deux anciens collaborateurs à la Maison-Blanche, Richard Grenell et Larry Kudlow.

Les soutiens financiers

Kamala Harris est ardemment soutenue par une constellation familière de milliardaires : le co-fondateur de LinkedIn Reid Hoffman, George Soros et son fils Alex, qui est fiancé à l'ancienne conseillère de Hillary Clinton, Huma Abedin, l'ex-maire de New York Mike Bloomberg, le co-fondateur de Facebook Dustin Moskovitz, l'ex-président des studios Walt Disney et poids lourd de Hollywood Jeffrey Katzenberg.

Donald Trump peut compter sur les mêmes « méga donateurs » qu'en 2020 : le magnat de la banque Tim Mellon, la veuve héritière Miriam Adelson, le couple Dick et Liz Uihlein, Linda McMahon, le PDG de la firme Cantor Fitzgerald Howard Lutnick. Trump a également reçu le soutien déterminé d'Elon Musk, fondateur de Tesla et SpaceX, propriétaire d'X. Il a perdu l'appui de Peter Thiel, cerveau de la Silicon Valley, fondateur de PayPal et président de Palantir, qui avait mis la main au porte-monnaie en 2016 et 2020.

Les distants

Kamala Harris a fait le plein de soutiens parmi les caciques du Parti démocrate, des Obama aux Clinton en passant par l'ex-speaker Nancy Pelosi. Mais l'aile gauche du parti la soutient du bout des lèvres, en la personne de Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez. Ces derniers ont défendu bec et ongles Joe Biden : si le « vieux Joe » avait décroché un second mandat, la porte s'ouvrait en 2028 pour une candidature « AOC ». Si Harris est élue, au contraire, il sera beaucoup plus dur, voire franchement périlleux, de venir contester la campagne de réélection d'une présidente Harris.

Dans le camp Trump sont notablement silencieux les dynasties Bush, mais aussi nombre d'anciens de l'Administration 2017-2021 : Mike Pence, Jeff Sessions, John Kelly, Jim Mattis. Pour des raisons commerciales, la fille de Trump Ivanka et son mari Jared Kushner ont choisi de se tenir en retrait. Kushner lorgne de fructueux investissements immobiliers dans la bande de Gaza, profitant de la proximité de son beau-père avec le Premier ministre israélien Binyamin Netanyahou.



Kamala Harris peut compter sur le soutien indéfectible de son mari, Doug Emhoff. © PHOTO NEWS.

JOURNAL TÉLÉVISÉ

Après François de Brigode, une évidence nommée Laurent Mathieu

A 38 ans, le journaliste d'origine carolo a été choisi pour succéder à François de Brigode à la présentation du Journal télévisé. Tout sauf une surprise, tant ce choix s'imposait.



Je pourrais souligner beaucoup de qualités à son sujet, mais je ne garderai que la principale : c'est un très bon journaliste. Curieux de tout, intéressé par plein de sujets

François de Brigode
Journaliste



PORTRAIT
CÉDRIC PETIT

En septembre 2020, deux passionnés se sont rencontrés sur la scène de l'Eden à Charleroi, alors aux abois en raison de la pandémie : l'un lisait des extraits de *La peste* de Camus, l'autre chantait des hymnes rock, s'accompagnant à la guitare. Tous les deux originaires de Charleroi, « à deux rues d'intervalle à Mont-sur-Marchienne ». Tous les deux journalistes à la RTBF.

La connivence ne s'arrête pas là, les deux assurant la présentation du journal télévisé, l'un en semaine, l'autre le week-end. Quatre ans plus tard, le passage de témoin paraît naturel entre le premier, François de Brigode, et le second, Laurent Mathieu, qui lui succédera à la barre du 19 h 30, à la mi-novembre. De l'ordre de l'évidence même, le nom du taulier des journaux du week-end étant le plus instinctivement et instantanément cité parmi les prétendants au « trône » du roi François. La décision aurait d'ailleurs été prise en moins de 48 heures après l'annonce faite en direct, dans *Jeudi en prime*, du changement de cap de ce dernier.

De lui, on a déjà dit qu'il était le Laurent Delahousse belge, référence directe à son emploi du temps des samedis et dimanches, ou le « Paul Newman du journal télévisé » (dans *Moustique*), pour la profondeur du bleu de ses yeux. deux comparaisons derrière lesquelles le jeune papa – il est actuellement en congé de paternité – de 38 ans peut s'abriter pour tracer sa route, avec sa bonne étoile pour le guider.

Si c'est en juillet que sa fille Rose a vu le jour, le mois de septembre semble lui être tout aussi favorable : en 2016, jusque-là journaliste de terrain, Laurent Mathieu, tout juste trentenaire, se voit confier le fauteuil des journaux du week-end, en remplacement d'Anne Goderniaux, et en tandem avec Julie Morelle. Diplômé en sciences économiques et d'un master en journalisme de l'UCLouvain, le Carolo s'est d'abord fait les dents en presse écrite, pour divers médias, à la radio, pour la RTBF déjà, et en télévision, sur Canal C à Namur. Spécialité : le reportage de terrain. « Présenter le journal n'était pas du tout un rêve ou une ambition. Quand j'ai fait mes études, j'ai choisi les sciences éco parce que ça mène à tout. Et effectivement… même si je pense que les compétences que j'ai acquises dans les cours de gestion sont essentielles dans le monde de l'entreprise. »

En 2018, c'est une autre responsabilité qu'il se voit confier au moment de la nomination de Franck Istasse comme responsable éditorial de La Première : il hérite de la présentation du magazine *Questions à la Une*. « Je ne vais pas révolutionner le magazine, mais je peux apporter ma sensibilité pour l'enquête et l'impertinence dans le ton. On va rester dans la continuité. Mais j'aime les sujets bien écrits, modernes », précisait-il alors. « Je n'aime pas trop l'idée de mettre ma patte ou qu'il y ait une marque "Laurent Mathieu" à apposer, pour le côté égotique déjà, et puis parce qu'on est d'abord des journalistes au service d'une émission, d'une rédaction, d'un projet éditorial, pas pour se mettre en avant », confirme-t-il aujourd'hui.

Transitions douces

Avec Laurent Mathieu, les transitions s'opèrent toujours dans la douceur, ce qui n'empêche pas l'intéressé, apprécié de tous à Reyers, de lutter contre une anxiété naturelle. « Je la gère de mieux en mieux, par la méditation par exemple. Mais ma récente paternité m'a permis de relativiser encore davantage les choses », convient-il.

La nature, plutôt généreuse envers lui, l'a aussi doté d'un don pour la musique, talent qu'il épanouit dans un cover band, Fakenews (un nom qui ne s'invente pas pour un journaliste, « clin d'œil à Donald Trump »), mais aussi via sa propre chaîne YouTube où il se plaît à décortiquer des phénomènes musicaux. La vidéo dans laquelle il évente « les secrets du son de Keith Richards » culmine à 122.000 vues, mais il aborde avec le même appétit le *Beat It* de Michael Jackson que les recettes pour composer une chanson de Noël. « Il s'inscrit dans une lignée de journalistes clairs, précis, efficaces », plaide à son sujet François de Brigode, « sans pourtant être "le clone" de qui que ce soit. Je pourrais souligner beaucoup de qualités à son sujet, mais je ne garderai que la principale : c'est un très bon journaliste. Curieux de tout, intéressé par plein de sujets. » « Pour moi », confirme l'intéressé, « les JT doivent être rigoureux, mais accessibles. Ils doivent embarquer les téléspectateurs. »

A sa curiosité, à ses yeux revolver, à sa passion pour l'info, s'additionnent chez Laurent Mathieu une polyvalence et un intérêt aigu pour tous les aspects de la réalisation de sujets, comme il le montre avec sa chaîne YouTube, ou avec la série documentaire *2030*. Un autre terrain de jeu, un de plus, pour le « gendre idéal » de la RTBF, à l'affût de ce à quoi ressemblera l'avenir sur des aspects aussi divers que la vie privée, la fin du CDI, l'intelligence artificielle ou encore, prochainement, la jeunesse éternelle… Il n'y a peut-être qu'un sujet qui rebute Laurent Mathieu : parler de lui. « Je m'intéresse assez peu », lâche-t-il, citant Malraux, plutôt « introverti », comme il le précisait à *Paris Match*, très attaché à « sa bulle ». « Plus jeune, je croyais que j'étais misanthrope, que je n'aimais pas les gens », racontait-il. Avant de se rendre compte que cela cachait un besoin vital de se renfermer pour recharger ses batteries.

Il lui faudra désormais composer avec cette réalité qui fait de lui un des visages phares de la télévision belge. Un statut avec lequel ce fils d'avocat dit se sentir à l'aise, sans le poids de la succession de de Brigode sur les épaules : « François restera une des dernières grandes icônes. La télévision n'a plus le même rôle aujourd'hui. Il emportera ce statut d'icône avec lui. »



Le nom du taulier des journaux du week-end était le plus instinctivement et instantanément cité parmi les prétendants au « trône » du roi François. © MARTIN GODFROID/RTBF.

ENSEIGNEMENT

Une semaine commune de vacances avec la Flandre entre janvier et juin



La ministre de l'Education Valérie Glatigny (MR). © BELGA.

A défaut d'harmonisation des rythmes scolaires avec les autres Communautés du pays, la ministre de l'Education Valérie Glatigny (MR) entend assurer pour l'avenir au moins une semaine commune de vacances scolaires entre janvier et juin, a-t-elle annoncé lundi.

Depuis 2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles applique un nouveau calendrier scolaire. Des périodes de sept semaines de cours alternent ainsi à chaque fois avec deux semaines de congé. Ces changements n'ont toutefois pas été adoptés par les Communautés flamande et germanophone, si bien que les petits francophones n'ont désormais plus systématiquement toutes leurs vacances en même temps que les Flamands ou les germanophones. Ainsi, pour l'année scolaire 2026-2027 par exemple, aucune semaine de congé commune n'est prévue, à l'exception des vacances de Noël. Cette désynchronisation des calendriers génère pas mal de problèmes d'organisation, notamment dans les familles qui scolarisent leurs enfants dans différentes Communautés du pays.

Interrogée lundi en commission du Parlement par la députée Mathilde Vandorpe (Les Engagés), la ministre de l'Education a indiqué vouloir reprendre le plus rapidement possible le dialogue avec les autres Communautés pour tenter de parvenir à une harmonisation des calendriers. Certains partis flamands souhaitent appliquer le régime francophone, mais la mesure est loin de faire l'unanimité, notamment auprès de la N-VA.

Si aucune harmonisation ne pouvait être concrétisée avec la Flandre et les germanophones, Valérie Glatigny proposera alors de modifier quelque peu les rythmes scolaires francophones pour que tous les écoliers belges disposent au moins d'une semaine de vacances en commun entre janvier et juin chaque année, a-t-elle indiqué lundi. BELGA

VU DES COULISSES

L'ancien gardien de but Silvio Proto dans les filets du MR


© BELGAIMAGE.

Le grand mercato bat son plein pour les communales. Au propre comme au figuré puisque le MR a recruté Silvio Proto, l'ancien gardien des Diables rouges et de la Lazio Rome pour occuper la treizième place sur la liste communale de Braine-l'Alleud. A tous les mauvais esprits, dont nous sommes, qui pensent qu'il s'agit là d'une façon de capter des voix sans y investir le prix d'un transfert de joueur, Silvio Proto recadre (le tir) chez *Sudinfo* : « Je ne compte pas jouer l'attrape-voix. J'ai toujours eu le contact facile avec les gens. Quand ils me rencontrent, ils découvrent que je suis sympathique. Ce qu'ils ne pensaient peut-être pas quand j'étais sur une pelouse. » On relèvera cette autre originalité : Silvio Proto habite vraiment la commune où il se présente. « En fait, j'habite depuis 15 ans à Ophain, une commune de Braine-l'Alleud », conclut le treizième de liste, le premier numéro qu'il portait à Anderlecht. BERNARD DEMONTY

ÉTATS-UNIS

Harvey Weinstein emmené à l'hôpital pour une opération d'urgence


© PHOTO NEWS.

Le producteur de cinéma américain Harvey Weinstein a été hospitalisé d'urgence. C'est ce que rapporte la chaîne d'information américaine ABC News. Weinstein, 72 ans, a été transféré de la prison de Rikers Island à l'hôpital pour une opération cardiaque urgente. Cette opération est déjà derrière lui, mais ses avocats n'ont fait aucun autre commentaire à ABC.
Weinstein, accusé par des dizaines de femmes d'inconduite sexuelle, d'agression sexuelle et de viol, devrait revenir devant le tribunal cette semaine. Il a déjà été condamné à 16 ans de prison, mais une autre peine de 23 ans a été annulée il y a quelques mois. La cour d'appel a décidé que l'affaire devait être rejugée parce qu'il n'y aurait pas eu de procès équitable.
La santé de Weinstein se détériore depuis un certain temps. Il se déplace souvent en fauteuil roulant et, en avril, il a également été hospitalisé. BELGA

EUROPE

Envoi de migrants vers Bruxelles : « La Hongrie a raison », juge Bouchez

La tension est montée ce lundi entre la Belgique et la Hongrie après les menaces magyares d'envoyer des migrants en bus vers Bruxelles. Une provocation qui a suscité de vives réactions chez nous, dont celles, les plus acérées, du bourgmestre de Bruxelles et du président du MR.

UGO SANTKIN

Si Bruxelles veut des migrants illégaux, elle peut les avoir. » Cette phrase du secrétaire d'Etat hongrois chargé de la migration passée relativement inaperçue jusqu'ici, a entraîné ce lundi les réactions du bourgmestre de Bruxelles Philippe Close (PS), de la secrétaire d'Etat sortante à l'Asile et la Migration Nicole de Moor (CD&V), de sa collègue aux Affaires étrangères Hadja Lahbib (MR) et de son président de parti Georges-Louis Bouchez.

La semaine dernière, Bence Rétvári tenait une conférence de presse à Budapest où on le voyait poser devant une rangée de bus de la compagnie publique Volánbusz, affichant « Bruxelles » pour destination. Selon la rhétorique du gouvernement hongrois, ouvertement anti-immigration, l'Union européenne (UE) veut « forcer » le pays à accepter des migrants « illégaux ». Lors de son allocation, l'élu du KDNP, allié du Fidesz de Viktor Orbán, annonçait que l'exécutif était tout à fait sérieux dans son intention d'offrir à des migrants un aller gratuit en bus vers la capitale belge. La même menace avait été exprimée en août, en réaction à une condamnation de la Cour de justice de l'UE (CJUE) imposant à Budapest une importante amende pour sa gestion de l'asile.

Philippe Close a fait part de son opposition à toute tentative d'envoyer dans la capitale européenne des migrants dont Budapest ne veut pas. « Nous bloquerons ces bus. Ils ne rentreront pas à Bruxelles », a déclaré le maïeur bruxellois, demandant au Premier ministre Alexander De Croo (Open VLD) et à la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden (CD&V) de faire en sorte, si la provocation hongroise était suivie d'effets, que ces véhicules soient bloqués à la frontière. « Outre le fait que l'on ne peut jouer avec le sort de ces personnes – Bruxelles n'est pas la dernière ville européenne à accueillir des migrants –, la Hongrie doit cesser de croire que l'UE est juste un Bancontact », a ajouté le socialiste.



> *La Hongrie a raison de montrer à cette gauche bien pensante les effets réels de sa politique*
> **Georges-Louis Bouchez**
> Président du MR

« Gauche bien pensante »

Il n'en a pas fallu beaucoup plus pour que Georges-Louis Bouchez s'insurge et juge « indignes » les propos de Philippe Close : « Ce n'est pas vous qui voulez accueillir tous les migrants dans votre grande générosité ? La Hongrie a raison de montrer à cette gauche bien pensante les effets réels de sa politique. Vous refusez les renvois des sans-papiers, le recours à Frontex et le *push-back* (refoulement de migrants, une pratique illégale selon le droit international, NDLR)... Et vous vous plaignez après ? Quelle indignité », a écrit sur X le président du MR. Dans la soirée, Bouchez précisait au *Soir* « ne pas soutenir l'envoi hongrois de migrants en Belgique, et regretter que certains en viennent à utiliser de telles provocations pour qu'un débat réaliste sur la migration s'ouvre ».

Hadja Lahbib, la candidate de ce dernier pour le poste de commissaire européenne belge, citée, en coulisses, pour le portefeuille de la migration au sein du futur exécutif européen, a, elle, estimé que l'annonce hongroise était « une provocation entrant en contradiction avec les obligations européennes (et internationales, NDLR) ». Et la ministre des Affaires étrangères sortante d'ajouter : « La politique migratoire est un défi commun qui doit être relevé de manière ordonnée et solidaire par l'ensemble des Etats membres. »

Pour le secrétariat d'Etat à l'Asile et la Migration actuel, la provocation hongroise « témoigne d'un manque de respect pour les institutions européennes et les politiques communes ». « Le report unilatéral de la responsabilité par des menaces de ce type sape la solidarité et la coopération au sein de l'Union », ajoute Nicole de Moor, qui exprime sa « vive désapprobation » des déclarations hongroises. Dans ce contexte, la chrétienne-démocrate flamande a demandé à l'ambassadeur de Belgique auprès de l'UE d'interroger son homologue hongrois à ce sujet. Selon une source européenne, Willem van de Voorde a immédiatement abordé la question avec Bálint Odor, son équivalent magyar, exprimant ses vives préoccupations face à cette menace. Contactée, la représentation permanente de la Hongrie auprès de l'UE n'a pas souhaité commenter l'affaire, avançant qu'il s'agissait d'un « sujet bilatéral » entre la Belgique et la Hongrie.

Dans sa déclaration, Nicole de Moor demande également à la Commission européenne de réagir avec « fermeté et détermination ». Egalement contactée, celle-ci dit travailler à une réponse qui pourrait arriver ce mardi.

En juin dernier, la CJUE a imposé à Budapest une amende de 200 millions d'euros pour avoir commis une « violation sans précédent et exceptionnellement grave du droit de l'UE » en raison des restrictions imposées de longue date par le pays au droit d'asile. En mai, aux côtés de la Pologne, la Hongrie, qui occupe actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE, a voté contre le très critiqué (à gauche) pacte migratoire européen assurant, entre autres, que cette réforme de l'asile les forcerait à accepter des migrants contre leur gré. Selon Eurostat, en 2023, sur le million de demandes d'asile réalisées dans l'UE (pour la première fois), près de 330.000 l'ont été en Allemagne. La Belgique en a, elle, enregistré près de 30.000. La Hongrie 30.



La semaine dernière, le secrétaire d'Etat hongrois chargé de la migration tenait une conférence de presse à Budapest où on le voyait poser devant une rangée de bus destinés à envoyer des migrants vers Bruxelles. © FACEBOOK.

MIGRATION

L'Allemagne va-t-elle refouler les migrants à ses frontières ?

Face aux triomphes électoraux de l'extrême droite, le gouvernement Scholz veut refouler les illégaux aux frontières de ses neuf voisins dans le « respect du droit européen ». L'Autriche a déjà refusé de reprendre un seul réfugié.

CHRISTOPHE BOURDOISEAU (AVEC UGO SANTKIN)
CORRESPONDANT À BERLIN

Le triomphe de l'extrême droite aux régionales du 1er septembre, qui a dépassé les 30 % des voix, n'a pas laissé le gouvernement Scholz sans réaction. Sous la pression de l'opinion publique, mais aussi de l'opposition conservatrice qui avait posé un ultimatum au chancelier sur la question migratoire, la ministre de l'Intérieur a convoqué la presse lundi, en fin d'après-midi, pour annoncer une décision susceptible de déclencher une nouvelle crise européenne.

« Ce serait la fin du système européen de l'asile », craint Katharina Dröge, la présidente du groupe parlementaire écologiste (membres du gouvernement). Nancy Faeser va élargir les contrôles aux frontières à partir du 16 septembre à la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Danemark. Elle a annoncé le prolongement des contrôles existants qui devaient prendre fin dans le courant de l'année avec la Suisse, l'Autriche, la Tchéquie et la Pologne.

Cette mesure a été justifiée par la nécessité de « limiter l'immigration irrégulière » et de « protéger la sécurité intérieure » tant que le nouvel accord européen sur l'asile n'aura pas fait ses preuves. Dans son communiqué, la ministre évoque la « surcharge des communes dans l'accueil et l'intégration des réfugiés », mais aussi du « terrorisme islamiste et de la criminalité transfrontalière ». La durée des contrôles a été limitée à six mois.

La décision concernera donc de nombreux navetteurs belges. « Il est très important d'agir en concertation avec nos voisins pour limiter les conséquences pour les navetteurs », a précisé la ministre qui assure avoir « informé ses voisins ».

La Belgique informée

Côté belge, le SPF Intérieur confirme que la représentation permanente auprès de l'UE a reçu la notification de l'Allemagne contenant l'annonce des contrôles aux frontières. « Comme prévu, la représentation permanente a informé les autorités politiques et les services compétents (tels que la police fédérale, l'Office des étrangers...) de cette notification », a précisé le porte-parole de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden (CD&V). La Commission européenne n'a pas répondu, à l'heure d'écrire ses lignes, aux sollicitations du *Soir*.

Mais Nancy Faeser est restée dans le flou quant aux modalités des contrôles aux frontières qui seront, selon elle, « conformes au droit européen ». Elle ne dit pas si les personnes en situation irrégulières seront ramenées et déposées *manu militari de* l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire vers la Belgique, par exemple.

La ministre le dira peut-être mardi lors de « consultations confidentielles » avec l'opposition conservatrice (CDU) avec laquelle elle est prête à faire des compromis. « Nous devons arriver sous la barre des 100.000 (demandeurs d'asile, NDLR) », a exigé Markus Söder, le chef des conservateurs bavarois. « On ne se sent plus en sécurité dans de nombreuses villes allemandes », a ajouté ce prétendant à la chancellerie.

Les Autrichiens n'ont pas attendu pour dénoncer cette façon de faire de Berlin, laissant pointer la crise à Bruxelles qui pourrait être déclenchée par l'Allemagne, la principale destination européenne des demandeurs d'asile. L'Autriche n'acceptera « aucune personne refoulée d'Allemagne sur son sol. Il n'y aura aucune marge de manœuvre », a déclaré son homologue à Vienne.

Selon Berlin, les contrôles aux frontières de l'est et au sud de l'Allemagne ont porté leurs fruits avec 30.000 refoulements depuis octobre 2023. Mais on ignore quelle a été la part des migrants illégaux et comment ils ont été refoulés. Les migrants doivent théoriquement déposer leur demande d'asile dans le premier pays de l'UE où ils posent le pied... et y rester.

La plupart poursuivent quand même leur route vers l'Allemagne. Ce fut le cas du réfugié syrien de 26 ans qui a commis l'attentat au couteau à Solingen, fin août (trois morts, huit blessés). Il devait être expulsé vers la Bulgarie, pays du dépôt de sa demande. Cet attentat a relancé le débat sur le droit d'asile en Allemagne et poussé le gouvernement à prendre une série de mesures sécuritaires.



L'Allemagne veut élargir les contrôles aux frontières à partir du 16 septembre à la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Danemark. © IMAGO/ DIEBILDWERFT.

La police fédérale juge les mesures existantes inefficaces. Avec seulement 1.000 créations de postes supplémentaires inscrits au budget, elle ne parviendra pas à surveiller efficacement 9.000 km de frontière, sans compter les retombées économiques négatives.

« Les résultats sont déjà très faibles au regard des effectifs déployés », a déclaré Andreas Roßkopf, le président du syndicat de police fédérale (GdP). Les contrôles mobiles qui existent déjà exigent plus de travail et profitent aux passeurs. « Ils connaissent les passages et envoient des éclaireurs. Les policiers manquent à d'autres endroits comme les stades de football et augmentent le sentiment d'insécurité », dit-il.

« Il faut cesser la surenchère de revendications qui accélèrent la désintégration de l'UE », a critiqué l'écologiste Anton Hofreiter, président de la commission des affaires européennes au Bundestag.

A quelques jours des élections régionales du Brandebourg, les contrôles frontaliers généralisés sonnent comme un aveu d'échec pour la politique migratoire du chancelier. « Nous devons expulser à grande échelle », avait déclaré Olaf Scholz aux Allemands en octobre 2023. L'extrême droite (AfD) lui a répondu : « Vous appliquez enfin la politique que nous réclamons depuis dix ans. »



BON D'ETAT

La levée de fonds publique patine, les banques se frottent les mains

La petite banque MeDirect met fin anticipativement à sa promotion sur ses comptes à terme en raison d'un afflux « exceptionnel » de nouveaux clients. Ailleurs dans le secteur, on confirme des milliards déjà revenus au bercail. A l'inverse, deux jours après son lancement, moins de 150 millions d'euros ont été injectés dans le nouveau bon d'Etat à un an.

AMANDINE CLOOT

Le 4 septembre, près de 23 milliards d'euros – le fruit de la levée de fonds record de l'Etat lancée un an plus tôt assorti d'un coupon de 2,81 % – sont arrivés sur les carnets d'épargne de 540.000 Belges. Un flux tout à fait inhabituel que le secteur financier ne pouvait pas ignorer : les banques et les assureurs du pays y sont donc tous allés de leur promotion pour capter cet argent. Voire en capter, tant qu'on y est, un peu plus.

> *Les taux sur nos comptes à 3, 6 et 12 mois repasseront à respectivement 2,1 et 2,31 % net*
> MeDirect

Une nouvelle concurrence aussi aiguisée qu'éphémère : les offres – parfois agressives poussant les autres à s'aligner ou à faire « plus » – courant généralement pour quelques jours ou, au mieux, pour quelques semaines. Du compte à terme au bon de caisse, c'est donc à l'institution qui propose le meilleur taux, quitte à jouer sur des détails comme l'échéance du produit (KBC a par exemple lancé un compte bloqué à 13 mois, plutôt qu'à 12 comme les autres banques, pour gonfler le rendement). Autre caractéristique : la possibilité systématique d'une clôture anticipée, laissée à la discrétion de l'émetteur.

MeDirect – toute petite banque de droit belge, qui ne peut donc pas se permettre d'accepter « trop » de dépôts faute de pouvoir les placer – est la première à user de cette clause en raison d'un afflux « exceptionnel » de nouveaux clients. Dès mardi minuit et trois jours avant la date butoir annoncée, « les taux sur nos comptes à 3, 6 et 12 mois repasseront à respectivement 2,1 et 2,31 % net », indique un porte-parole de l'institution. Contre précédemment des rendements après imposition allant de 2,87 à 2,52 %.

Banques 1 – Agence de la dette 0

Ailleurs dans le secteur, les banquiers sont tout aussi ravis. La contre-offensive au bon d'Etat – après la mauvaise surprise de septembre dernier, les établissements commerciaux n'ont pas lésiné sur la publicité depuis le début de l'été – semble se dérouler à merveille.

ING qui offrait un bonus net aux préinscrits estivaux sur son compte à terme à un an (au rendement net hors prime de 2,66 %) constate que « son offre suscite un intérêt considérable, avec un intérêt certain de nouveaux clients. » Chez Belfius qui s'est alignée fin août sur la banque orange pour le même produit, la porte-parole Ulrike Pommee assure que « l'activité est forte ». Tout en précisant qu'à ce stade « aucun plan concret n'existe pour stopper l'offre ». On est un brin plus loquaces chez BNP Paribas Fortis qui indique avoir déjà encaissé au 6 septembre 2,1 milliards d'euros, toutes promos confondues. Soit quasi 30 % des 6,9 milliards qui s'étaient envolés de ses livrets un an plus tôt. KBC se refuse, de son côté, à tout commentaire à ce stade « sur le résultat de ses actions dans le cadre du bon d'Etat ».

A l'inverse, même s'il est encore un peu tôt pour tirer le bilan (les souscriptions ne seront clôturées qu'à la fin de la semaine), le quatrième bon d'Etat à un an et son coupon net de 1,93 % ne soulèvent visiblement pas les foules. En deux jours, à peine 144 millions d'euros ont été récoltés auprès de la population. Comparativement, le compteur affichait déjà près de 4 milliards au même moment un an plus tôt ! Si le rythme quotidien de la levée reste identique – ce qui est probable – l'émission pèsera environ un demi-milliard. Soit un résultat très proche de celles de mars et de juin dernier.

Et un raté – la faute sans doute au précompte classique appliqué – puisque l'Agence de la dette tablait sur le fait de conserver 4 milliards d'euros des 22 prêtés à l'Etat par les citoyens.

VIETNAM

Le typhon Yagi a fait 59 morts et causé d'importantes destructions



Inondations, coupures d'électricité, maisons détruites… Le typhon Yagi a tué 59 personnes au Vietnam selon un bilan revu à la hausse lundi, provoquant un « désastre » pour les usines de la région, déploré par des responsables économiques locaux. Yagi est considéré par des météorologistes comme le plus puissant typhon ayant frappé le nord du pays au cours des trente dernières années. La tempête, qui a touché terre samedi matin près de Haïphong avant de s'affaiblir dimanche soir, a provoqué l'effondrement de ponts, endommagé des usines et arraché les toits de tôle de maisons, avec des rafales dépassant les 149 km/h. « La situation est très sérieuse », a déclaré Nguyen Hoang Hiep, ministre adjoint de l'Agriculture et du Développement rural, dans un communiqué. Quelque 1,5 million de personnes étaient encore privées d'électricité lundi. AFP

© AFP

AFFAIRE TRABELSI

Un juge américain privilégie un retour du Tunisien en Belgique

Nizar Trabelsi avait été acquitté aux Etats-Unis, il y a plus d'un an, de l'accusation de terrorisme. Il y a 23 ans qu'il se trouve dans des prisons belges ou américaines.

BAUDOUIN LOOS

Dans l'interminable feuilleton sur l'errance judiciaire et pénitentiaire du Tunisien Nizar Trabelsi, une nouvelle information datant du 30 août vient de nous être transmise : un juge américain des services de l'immigration a rendu ce jour-là sa décision. Celle-ci désigne la Belgique comme pays de renvoi prioritaire, avec une alternative vers la Tunisie, et, d'autre part, elle suspend toute expulsion vers la Tunisie en raison du risque de torture.

Quelques rappels s'imposent sans doute. Nizar Trabelsi avait été arrêté en Belgique en 2001 puis condamné à dix ans de prison pour tentative d'attentat terroriste contre une base militaire belgo-américaine à Kleine-Brogel. Après avoir purgé sa peine, il n'avait pas été libéré mais livré, en 2013, aux Etats-Unis qui avaient demandé son extradition. La Cour européenne des droits de l'homme avait pourtant suspendu cette extradition en raison de possibles tortures.

Depuis lors, ses avocats belges avaient réussi à faire condamner la Belgique à Bruxelles notamment pour avoir permis aux Etats-Unis de juger l'intéressé pour les mêmes faits que ceux qui avaient motivé sa condamnation en Belgique. Aux Etats-Unis, Nizar Trabelsi avait finalement été acquitté par un jury fédéral le 14 juillet 2023. Mais, loin de recouvrer sa liberté, il s'était retrouvé dans une prison de l'immigration à régime sévère en Virginie.

La Belgique mise en demeure

La décision du juge américain compétent, ce 30 août, va dans le sens espéré par le Tunisien. Ses avocats à Bruxelles, Mes Alamat et Marchand, nous ont expliqué leur réaction : « Nous avons mis en demeure le gouvernement belge d'immédiatement délivrer à M. Trabelsi les documents nécessaires à son retour effectif en Belgique, en exécution de l'arrêt coulé en force de chose jugée du 12 septembre 2022 (pourvoi de l'Etat rejeté en novembre 2023 par la Cour de cassation) et des ordonnances des référés des 14 février et 2 juillet 2024. Sans nouvelle, nous avons adressé un rappel ce jour. »

Le gouvernement américain a jusqu'au 30 septembre pour faire appel contre la décision du juge de l'immigration. On ignore si cet appel sera déposé ou non. Pour les avocats bruxellois, c'est à l'exécutif belge de bouger, enfin : « Clairement, la balle est dans le camp de la Belgique, contrairement à ce que l'exécutif prétend depuis que M. Trabelsi a été acquitté le 14 juillet 2023. Notre Etat va-t-il enfin respecter les décisions de justice et les droits fondamentaux de notre client ? Jusqu'ici, le gouvernement belge a préféré engager ses finances et dépenser l'argent du contribuable, plutôt que de réparer ses fautes. Nous espérons que la situation va enfin changer avec cette nouvelle décision, qui constate ce que nous avons maintes fois expliqué au gouvernement belge. »

Ce dernier épisode rapproche-t-il enfin Trabelsi de la fin de cette sinistre saga ?

ROYAUME-UNI

Kate Middleton achève sa chimio, fin de la série noire pour les Windsor ?

Dans une vidéo familiale diffusée lundi en fin de journée, la princesse Kate a annoncé que son traitement de chimiothérapie pour son cancer est terminé. La vidéo met fin à la série noire de revers qui a affecté la lignée depuis la mort d'Elizabeth II.



Le film montre le couple et leurs trois enfants pour la première fois dans l'intimité familiale dans le Norfolk où est située leur maison de campagne.
© WILL WARR/THE KENSINGTON PALACE.

MARC ROCHE
CORRESPONDANT À LONDRES

Ce pourrait être la version contemporaine de la pièce de Shakespeare : « Tout est bien qui finit bien. » Dans une vidéo familiale diffusée lundi en fin de journée, la princesse Kate annonce que son traitement de chimiothérapie pour son cancer est terminé et que sa priorité est désormais « d'éviter un retour de la maladie ». Agée de 42 ans, l'intéressée reprendra progressivement ses fonctions officielles.

Outre l'annonce du rétablissement du membre le plus populaire de la tribu Windsor, le film montre le couple et leurs trois enfants pour la première fois dans l'intimité familiale dans le Norfolk (est de l'Angleterre) où est située leur maison de campagne. Les parents s'embrassent à plusieurs reprises et donnent des câlins à George, Charlotte et Louis. Ils se promènent dans les champs de maïs en multipliant les gestes de tendresse, rares et émouvants, envers leur descendance.

Une personnalité plus à l'aise avec le visuel que l'écrit

Le contraste est saisissant avec la triste vidéo diffusée le 22 mars, lorsque la princesse a dévoilé qu'une tumeur cancéreuse avait été découverte lors des tests ayant suivi son opération chirurgicale à l'abdomen réalisée le 16 janvier. La jeune femme, au teint pâle, fatiguée, émue, seule et en jeans, assise sur un banc dans un jardin face caméra, faisait pitié.

Le choix de s'exprimer à nouveau par une vidéo au lieu d'un communiqué officiel est typique d'une personnalité plus à l'aise avec le visuel que l'écrit, qui est toujours attentive à son look et à son image. Elle a voulu se montrer proche de la jeune génération des écrans et de l'internet, l'un des points faibles de la monarchie.

La vidéo met fin à la série noire de revers qui a affecté la lignée depuis la mort d'Elizabeth II, le 8 septembre 2022. Telle une malédiction, les malheurs se sont accumulés autour de la famille royale britannique depuis le décès de l'ex-cheffe de l'Etat. En effet, la révélation du cancer de Kate est intervenue six semaines après la divulgation de celui de Charles III, décelé lors d'une opération de la prostate. Le souverain a repris ses fonctions régaliennes en avril.

Certains ont estimé que les Windsor ont sorti la grosse artillerie en produisant une vidéo sirupeuse, à la guimauve, dans le style actualité heureuse des têtes couronnées, à des années-lumière de la dignité et de l'aplomb qui siéent à la charge. *Too much*, le retour de « Kate » ? Pour le Palais, le jeu en vaut la chandelle.

Un rempart

En effet, la royauté d'outre-Manche reste plus que jamais un point fixe dans la tourmente politique, économique et sociale que connaît le pays. Fastueuse, intemporelle, la dynastie remontant à la nuit des temps s'offre comme un rempart devant les remous de l'heure. Elle est le symbole du consensus national qui échappe d'ordinaire à l'exécutif.

Par ailleurs, les Galles sont un élément clé du *soft power* d'Albion, le pouvoir d'influence à l'international. La roturière intelligente est devenue une star planétaire depuis son mariage en 2011 avec William en réussissant la gageure d'apporter un dynamisme nécessaire et rafraîchissant aux Windsor tout en maintenant l'équilibre entre l'informalité et les traditions. Du grand art.

CINÉMA

James Earl Jones, voix anglaise de Dark Vador et Mufasa, est décédé



© AFP.

L'acteur américain James Earl Jones, connu pour avoir prêté sa voix à Dark Vador et pour sa carrière prolifique au théâtre comme au cinéma, est mort lundi à l'âge de 93 ans, ont annoncé ses agents. Outre le mythique méchant de la saga *Star Wars*, le comédien avait également doublé Mufasa dans le dessin animé *Le Roi Lion*.

« Repose en paix, papa », a réagi sur X l'acteur Mark Hamill, qui interprétait Luke Skywalker dans la saga intergalactique de George Lucas. La voix sépulcrale de Dark Vador, et son fameux « je suis ton père », lancé à Luke lors d'un combat au sabre laser, ont marqué des millions d'amateurs de cinéma. En plus de 60 ans de carrière, James Earl Jones s'est établi comme l'un des acteurs afro-américains pionniers de sa génération, après avoir vaincu un bégaiement qui l'a lourdement handicapé pendant l'enfance. Il est l'un des rares artistes à avoir été récompensé par tous les prix d'importance que compte l'industrie du divertissement américaine (Emmy Awards pour la télévision, Grammy Awards pour la musique, Oscars pour le cinéma, et Tony Awards pour le théâtre). Son premier rôle au cinéma intervient avec *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, où il incarne le lieutenant Zogg à bord d'un bombardier B-52. AFP

PRISONS

Forte hausse des plaintes de détenus contre les directions en 2023

Le nombre de plaintes de détenus concernant des décisions de la direction de leur prison a bondi de 75 % l'an dernier, rapporte le Conseil central de surveillance pénitentiaire (CCSP) lundi dans son rapport annuel. Il en a recensé 4.164, contre 2.384 un an auparavant. Cette hausse s'explique surtout par une meilleure connaissance du mécanisme par les détenus. Depuis le 1er octobre 2020, les détenus peuvent déposer une plainte devant la commission des plaintes de chaque prison pour une décision prise à leur égard par la direction de l'établissement. Le CCSP remarque que le nombre de plaintes est élevé dans les prisons récemment ouvertes, comme à Haren et Termonde. La commission de surveillance présume que cette tendance est liée à la structure et la taille de la prison, à la plus grande distance entre la direction et les détenus, mais aussi au manque d'expérience des nouveaux membres du personnel et aux attentes élevées suscités par ces établissements. BELGA



FESTIVAL DE DEAUVILLE

« J'aimerais faire un western sur des bergers français partis aux Etats-Unis »

A 50 ans, Benoît Magimel est heureux d'assumer le rôle de président du jury du 50e Festival du film américain du Deauville et d'avoir une fossette au menton comme Kirk Douglas.

ENTRETIEN

FABIENNE BRADFER
ENVOYÉE SPÉCIALE À DEAUVILLE

Aucun problème pour rencontrer Benoît Magimel, président du jury du 50e Festival du cinéma américain de Deauville. Avec, cependant, une précision non négligeable de la part du bureau de presse, « pas de questions polémiques/Ibrahim/Maïwenn », c'est-à-dire ne pas aborder le fait que Bruno Barde a été écarté de son poste de directeur du Festival, à la suite des accusations de violences sexistes et sexuelles, que le trompettiste Ibrahim Maalouf, visé par des accusations d'agressions sexuelles mais relaxé par la cour d'appel de Paris en 2020, a été évincé du jury par la nouvelle directrice Aude Hesbert, et que l'actrice et réalisatrice Maïwenn, à qui l'ancienne direction avait promis la présidence du jury, a été remplacée par Benoît Magimel. L'acteur, Prix d'interprétation à Cannes en 2001 (*La pianiste*) et double César du meilleur acteur en 2022 et 2023 (*De son vivant* et *Pacifiction : tourment sur les îles*), affiche une très bonne humeur, heureux d'être là et de parler cinéma américain, Kirk Douglas, de Gaulle et Gabin.

Sur le tapis rouge, lors du gala d'ouverture, vous avez fait un baisemain à Michael Douglas. Vous avez une admiration, une fascination pour ce grand nom du cinéma américain ?

Oui, oui, j'ai une admiration pour la famille Douglas. J'aime le producteur Michael Douglas qui a produit *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. J'aime son père qui va chercher Kubrick pour faire *Les sentiers de la gloire*. Ces Américains ont ce talent de poser très vite un regard fort sur la société, sur le monde. La guerre du Vietnam à peine finie, ils s'en emparent comme sujet au cinéma. J'envie leur faculté à réagir ainsi. *Les sentiers de la gloire* aurait dû être un film français en fait… Et puis Kirk Douglas, c'est le premier acteur auquel je me suis identifié à travers les films que j'ai vus grâce à Eddy Mitchell et son émission *La dernière séance*, des *Vikings* aux *Ensorcelés*. Moi, j'ai une fossette au menton, donc je cherchais un mec qui me ressemble.

Vous êtes président du jury de cette 50e édition. Quel genre de spectateur êtes-vous ?

Très bon public, je suis très sensible. Le cinéma m'absorbe beaucoup. J'ai tendance à être ému et touché quand ça fait écho à quelque chose de personnel. J'aime tous les genres. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire aussi dans ma carrière, faire des films extrêmement différents. Avec le souci de divertir. Et à travers le divertissement, éveiller les consciences. Quand on regarde sa carrière, on se demande quel film va rester. Ce n'est pas évident. Il n'y en a pas beaucoup. Mais quand je fais un film sur la guerre d'Algérie, *L'ennemi intime*, il y a une fierté de l'avoir fait parce qu'on parle d'un sujet justement très peu traité. Et c'est regrettable qu'on ne puisse pas se soigner aussi à travers les films. Là, je suis dans un film qui va sortir, *Ni chaînes ni maîtres* qui parle de l'esclavagisme. Quand le réalisateur m'a proposé le film, j'ai dit : « Tout de suite. » Mais ce fut long avant qu'on aborde cette histoire française au cinéma (l'esclavagisme à l'île Maurice au XVIIIe siècle, NDLR). J'ai joué dans le film sur le général de Gaulle qui sortira l'année prochaine. Ça parle aussi d'une partie de notre histoire qu'on connaît peu. Par rapport à des pans d'histoire, de génération en génération, on porte une violence, un héritage extrêmement douloureux mais la parole n'est jamais donnée.

Ça ne vous donne pas envie de réaliser un tel film car vous êtes un nom qui compte dans le cinéma français ?

J'y pense, j'espère que je vais pouvoir réaliser et produire. Parce que c'est ça que j'aime faire. J'aime raconter des histoires. Quand je fais *Forces spéciales* sur la guerre en Afghanistan ou *Une minute de silence* sur la dernière génération de mineurs, ça me parle tout de suite. J'admire Michael Cimino parce qu'il a toujours une force pour donner une peinture de l'Amérique à différentes époques. David Fincher a aussi cette qualité-là.

Quelle période aimeriez-vous mettre en scène ?

Dans le plaisir, faire un western. De plus, il y eut une certaine immigration française vers les Etats-Unis. Je ne parle pas de la Nouvelle-Orléans, je parle de bergers basques qui sont partis là-bas. J'ai lu des articles là-dessus et j'ai envie de creuser et aller faire un film dans un univers qui me plaît, parce que c'est du cinéma, et retrouver une partie de notre histoire à travers ça. Que sont-ils devenus ces bergers français qui ont débarqué là-bas ? Il doit rester quelque chose, un héritage, des noms… ça, ça m'intéresse.

Comment avez-vous construit votre culture du cinéma américain ?

Je suis un enfant de la VHS. Le week-end, ma mère nous donnait de l'argent et on revenait avec cinq ou six vidéocassettes. J'ai vu toutes les comédies françaises avec De Funès, Les Charlots, même les Pascal Thomas. Je suis entré dans le cinéma américain avec les westerns grâce à l'émission *La dernière séance*. J'ai découvert *Il était une fois dans l'Ouest* en VHS. Je l'ai revu en salle. Mais mon premier souvenir de films américains en salles, c'est *E.T.* Quand tu les vois s'envoler à vélo, t'as vraiment envie de t'envoler avec ton vélo.

N'avez-vous jamais eu envie d'une carrière hollywoodienne ?

Non car il faut parler anglais parfaitement, et devenir américain. Et ils ont un tel vivier de talents comme moi ! Qu'est-ce que je peux aller faire de plus là-bas ? Car en tant que Français, on est quand même cantonné dans les rôles de méchant ou de cocu. Tous ceux qui y sont allés sont revenus. Alors oui, David Fincher a beaucoup aimé *Pacifiction*. Très bien. Donc s'ils ont vraiment quelque chose à me proposer, j'y vais. Moi je regrette cette grande époque du cinéma de coproductions italiennes où les acteurs du monde entier se retrouvaient. Il y avait quelque chose de mythique.

Dans votre parcours, vous a-t-on mis en garde de ne pas être enfermé dans un rôle ?

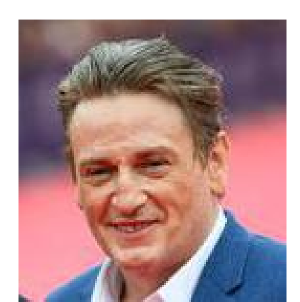
Je me suis mis en garde tout seul parce que j'ai beaucoup appris en regardant les carrières des uns et des autres, en écoutant toutes ces contradictions. Parce que c'est vraiment troublant les acteurs qu'on a enfermés dans des cases. Ce qui est fou, c'est que le public aussi vous enferme. Les acteurs libres, et la liberté d'une façon générale, ça fait peur.

Quel est votre moteur ?

La motivation, c'est ce que disait Brel, raconter ce qu'on n'arrive pas à faire, raconter ce qu'on n'est pas capable d'être. Je viens de jouer le général Kœnig dans le film sur Charles de Gaulle qui sortira l'an prochain. Kœnig, c'est la bataille de Bir Hakeim, plus de 3.000 mecs qui partent dans le désert affronter l'armée allemande et italienne, soit plus de 30.000 hommes. Ils devaient tenir trois jours, ils ont tenu quinze jours. Je ne sais pas quel homme j'aurais été, mais j'aurais aimé être de cette trempe-là. Gabin, c'est la même chose, il me fascine. Encore plus l'homme que l'acteur, car sa vie est un film. C'est de ces hommes comme on en fait plus, des hommes de principe, de parole, de droiture et ça, ça m'impressionne beaucoup. D'ailleurs j'ai un projet sur Gabin, je ne sais pas si on arrivera à le faire. Voilà, jouer des rôles avec admiration, tout en contradiction. Regardez Jean Moulin, dans les livres d'histoire, on dit « résistant, arrêté par les Allemands, fusillé » mais personne ne sait ce qu'il a enduré comme supplice. Et il n'a pas parlé. On ne le dit pas ça. C'est ça qu'on a envie de connaître, la grandeur humaine. Et lors de l'Appel du 18 juin, qui sont ces jeunes types qui décident de rallier de Gaulle et se dresser contre l'occupant ? Je ne sais pas ce que j'aurais fait moi, mais c'est ça qui m'intéresse de raconter.

Votre vie n'est pas un long fleuve tranquille… Tout récemment, vous avez été victime d'un cambriolage au cours duquel on vous a volé vos trois César. Comment le vivez-vous ?

Oh… on s'en remet très bien. On va essayer d'en récupérer d'autres !



Qu'est-ce que je peux aller faire de plus aux Etats-Unis ? Car en tant que Français, on est quand même cantonné dans les rôles de méchant ou de cocu



« J'ai une admiration pour la famille Douglas », avoue Benoît Magimel, dont le baisemain à Michael Douglas restera un des moments marquants du festival. © D.R.



MARCHÉ DE L'ART

Des marchands d'art condamnés pour faux


Quelques-unes des statuettes saisies dans le cadre de ces enquêtes. © SPF ECONOMIE.

Quatre faussaires ont été condamnés pour faux et usages de faux certificats d'authenticité, pratiques trompeuses, escroquerie. Ils fourguaient des statuettes Art nouveau faussement attribuées, de faux Niki de Saint Phalle et de fausses lithographies d'artistes contemporains.

ALAIN LALLEMAND

Le parquet de Bruxelles et le service des fraudes de l'inspection économique (SPF Economie) ont révélé, ce lundi, le démantèlement de plusieurs filières de faux (statuettes et lithographies) alimentant deux galeries d'art de Bruxelles ainsi que divers lieux de vente itinérants organisés dans la capitale et en périphérie.

Il s'agit notamment de statuettes de style Art nouveau attribuées, après gravures parfois maladroites, à des artistes réputés comme Ferdinand Preiss, Claire Colinet, Demeter Chiparus. Les faux de petite dimension étaient vendus aux environs de 3.000 euros, cependant que des modèles plus grands, assortis de faux certificats rédigés en espagnol, étaient vendus pour dix fois ce prix.

Les faux portent également sur des lithographies attribuées à des artistes contemporains – dont Joan Miró – ornées de mentions au crayon comme « E.A. » (épreuve d'artiste) ou « H.C. » (hors commerce) pour en augmenter frauduleusement la valeur. Le parquet de Bruxelles signale par ailleurs que des artistes contemporains comme Niki de Saint Phalle et Arman ont eux aussi été copiés, voire réinventés, pour vendre ce qui n'était qu'une camelote.

De toute évidence, la justice et le SPF Economie se sont assurés, avant de publier leur communiqué, non seulement que les escrocs étaient dûment appréhendés et leur marchandise saisie, mais aussi qu'ils avaient été définitivement condamnés.

Protéger l'intégrité du marché belge de l'art

Dans un même communiqué, il est annoncé que des perquisitions et saisies ont été réalisées sur les lieux de vente et aux domiciles des suspects, que des auditions d'experts et d'acheteurs dupés ont eu lieu ainsi que des analyses bancaires, mais aussi que quatre auteurs, actifs dans deux galeries, ont déjà été condamnés pour faux et usages de faux certificats, travail frauduleux, pratiques commerciales trompeuses et escroqueries. Ils ont écopé de peines de prison avec sursis, ainsi que d'amendes qui ont atteint jusque 40.000 euros. L'un des quatre auteurs est frappé d'une interdiction professionnelle de cinq années. Les faux ont été saisis, ainsi que le produit de ces ventes illégales.

On relèvera que des faits similaires sont dénoncés et détaillés sur plusieurs chapitres dans un livre publié fin août chez Racines, *Les secrets du marché de l'art en Belgique. Enquête sur les escroqueries, les fraudes et les pillages*, signé Bernard Staessens (*Le Soir* du 31 août). La conjonction de ce récit et du communiqué du parquet démontre l'évidente nécessité de protéger l'intégrité du marché belge de l'art et, comme le souligne le parquet, « protéger les consommateurs contre les pratiques trompeuses ».

SCÈNES

Au Théâtre du Parc, « Monte-Cristo », toujours prisonnier de sa vengeance

Pas facile de rivaliser avec la version cinématographique du comte de Monte-Cristo qui fait actuellement un tabac. Pourtant, la mise en scène de Thierry Debroux parvient à imprimer sa marque (noire, presque gothique) en adaptant le célèbre roman d'Alexandre Dumas.

CRITIQUE

CATHERINE MAKEREEL

★★★☆☆

Le calendrier n'est pas vraiment propice. Aborder la rentrée en adaptant *Le comte de Monte-Cristo* à la scène tandis que l'excellent film, porté par Pierre Niney, est encore à l'affiche après avoir fait un tabac tout l'été : le Théâtre du Parc fait, là, un courageux pari. Se mesurer à l'épopée cinématographique grandiose déployée avec des moyens plantureux par Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte à l'écran : l'exercice pourrait sembler périlleux tant il semble impossible de ne pas verser dans la comparaison.

Le récit file avec une certaine fluidité

Pourtant, très vite, la mise en scène qu'en propose Thierry Debroux sur les planches du Parc imprime sa marque. Très vite, le spectateur oublie la version sur pellicule pour savourer cette adaptation scénique, mouture noire, presque gothique, du célèbre roman d'Alexandre Dumas. Que ce soit à travers les vidéos d'Allan Beurms, qui tissent la métaphore de la toile d'araignée pour évoquer l'implacable piège que tend Edmond Dantès à tous ceux qui l'ont trahi et ont volé quatorze années de sa vie, ou que ce soit dans la scénographie de Thierry Debroux et Saïd Abitar qui dresse d'imposants décors – hôtel particulier, opéra, salle de bal ou de justice – en les drapant de tonalités plus sombres et épaisses que de l'encre, ce *Monte-Cristo* se veut résolument ténébreux.

Entouré d'une quinzaine de comédiens, Itsik Elbaz navigue habilement à travers les différentes métamorphoses qu'accomplit Edmond Dantès dans sa quête de vengeance. Maniant, ici, un petit accent anglais, là, l'accoutrement d'un homme d'Eglise, il se glisse aisément dans les différents personnages qui servent son plan justicier. Plus fidèle au roman que ne l'était le film (qui prenait de larges libertés avec le texte d'origine), la pièce n'en opère pas moins des raccourcis inévitables quand il s'agit de raconter cette aventure tentaculaire.

Plus fidèle au roman que ne l'était le film, la pièce n'en opère pas moins des raccourcis inévitables quand il s'agit de raconter cette aventure tentaculaire

Outre une mise en abyme appuyée de l'œuvre, que l'on vous laisse découvrir et qui nous a parue légèrement artificielle, le récit file avec une certaine fluidité, véritable gageure compte tenu de l'intrigue labyrinthique et des nombreux protagonistes qui tirent les fils de cette revanche au long cours. Enchaînant les tableaux spectaculaires – comme ces arrêts sur image, en contre-jour, qui figent les personnages dans leurs attitudes mondaines – ce *Monte-Cristo* prouve que théâtre et cinéma peuvent jouer à armes égales.

Jusqu'au 19/10 au Théâtre du Parc, Bruxelles.


Itsik Elbaz navigue habilement à travers les différentes métamorphoses qu'accomplit Edmond Dantès dans sa quête de vengeance. © AUDE VANLATHEM.

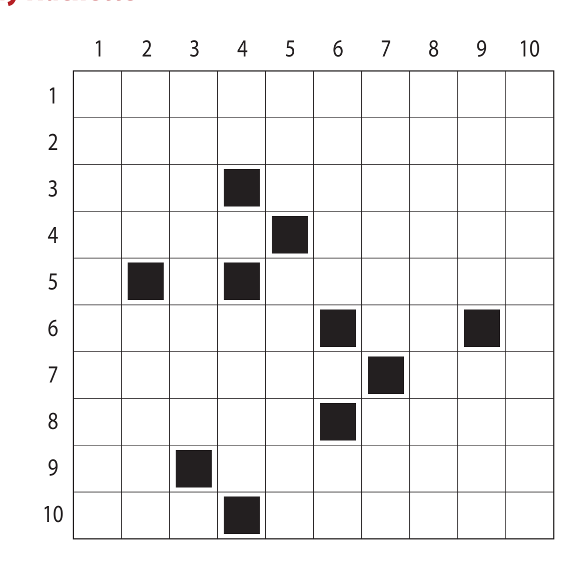
MOTS CROISÉS

Grille n° 7342 de Guy Hachette

FACILE

HORIZONTALEMENT
1 Opiniâtre. **2** Mal en point. **3** Un agrément du français. Discret. **4** Va de soi ? Donné toutes les lettres du mot. **5** Partir d'un fragment d'ADN. **6** L'amer à boire. Qui a fini par arriver. **7** Père de Rouletabille. Convocation féodale. **8** Grains de chapelet. Bienvenu quand on est crevé. **9** Règle de dessinateur. Au-dessus de tout. **10** Pour du travail. Exprimées.

VERTICALEMENT
1 Frein à l'intégration. **2** Auteur d'une fameuse méthode. Dépouiller une pauvre poire ? **3** Petite pour la crème. **4** France républicaine. Gaz de bec. **5** C'est hors champ. D'or : très riche. **6** Qui aime faire souffrir. Arme à répétition. **7** Pour pêcher les gros poissons. Sort quand on le pousse. **8** Obscurcis. **9** Précieuse. Est d'accord pour consommer. **10** Contenu d'une lettre d'introduction.



Solution n° 7341

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	T	I	S	S	E	R	I	E
2	O	P	A	L	E	S	C	E	N	T
3	S	I	N	O	C	■	O	C	D	E
4	I	■	S	T	O	P	P	E	U	R
5	T	A	■	S	U	C	E	P	I	N
6	I	U	T	■	R	F	■	T	R	I
7	O	R	I	N	S	■	L	I	E	S
8	N	E	R	E	■	P	A	O	■	E
9	N	U	E	■	P	I	O	N	C	E
10	E	S	S	A	I	S	■	S	A	S

Grille n° 3297 de Mathieu Rhuys

HORIZONTALEMENT
A Grand homme d'allure peu élégante. **B** Changer de direction. Symbole de l'actinium. **C** Elle découle d'une accumulation de dépenses inconsidérées. Personnage de l'Othello de Shakespeare. **D** En bout de pied. Coin du col. **E** Poisson rouge. Parfaitement convenable. **F** Du titane plus simplement. Renard polaire. **G** Pratique une greffe. Réfuté. **H** Elle traverse Paris. Prend parti. **I** De leurs racines était extraite une matière colorante rouge. **J** La première d'entre nous. Frappe dur.

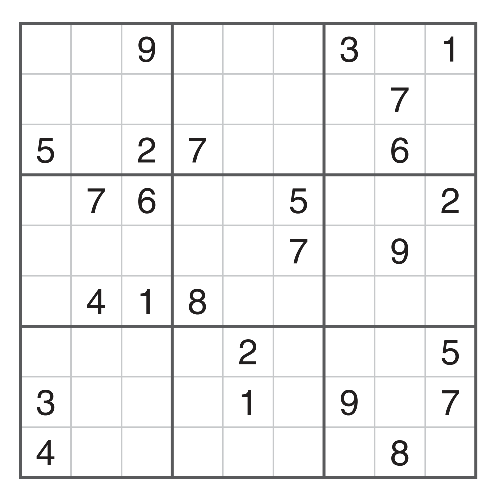
VERTICALEMENT
1 Elle caractérise les endroits exigus. **2** Elle amortit les sons. **3** Passée à la casserole. La sève y circule. **4** Enluminé. Victoire napoléonienne du 14 octobre 1806. **5** Roche métamorphique à grain grossier. Vu d'en bas, cela fait bien dix sur dix. **6** Petite charentaise. Il remporta un énorme succès avec Le Pont de la rivière Kwaï. Carte maîtresse. **7** Reflets colorés. **8** Il est considéré comme l'inventeur de la photographie. **9** Bottes de petits bois. Indication musicale. **10** On y enseigne. Evalué.

Solution n° 3296

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
B	E	P	E	L	E	E	■	E	O	N
C	U	E	L	E	■	R	E	N	N	E
D	I	R	■	O	V	I	D	E	■	R
E	L	L	A	N	O	S	■	V	■	G
F	L	A	C	■	S	S	■	O	B	I
G	E	N	C	A	G	O	U	L	E	S
H	T	■	U	S	E	N	T	■	T	A
I	O	R	L	E	S	■	E	S	O	N
J	N	I	E	S	■	O	S	E	N	T

SUDOKU

Remplissez la grille de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contiennent les chiffres de 1 à 9.



		9				3		1
							7	
5		2	7				6	
	7	6			5			2
					7		9	
	4	1	8					
				2				5
3				1		9		7
4							8	

Solution de la veille

5	8	4	6	9	3	2	7	1
9	7	2	8	5	1	6	4	3
6	1	3	7	2	4	8	5	9
3	9	5	4	7	6	1	8	2
8	4	1	9	3	2	7	6	5
7	2	6	5	1	8	9	3	4
1	6	9	3	8	5	4	2	7
2	5	8	1	4	7	3	9	6
4	3	7	2	6	9	5	1	8

MÉTÉO

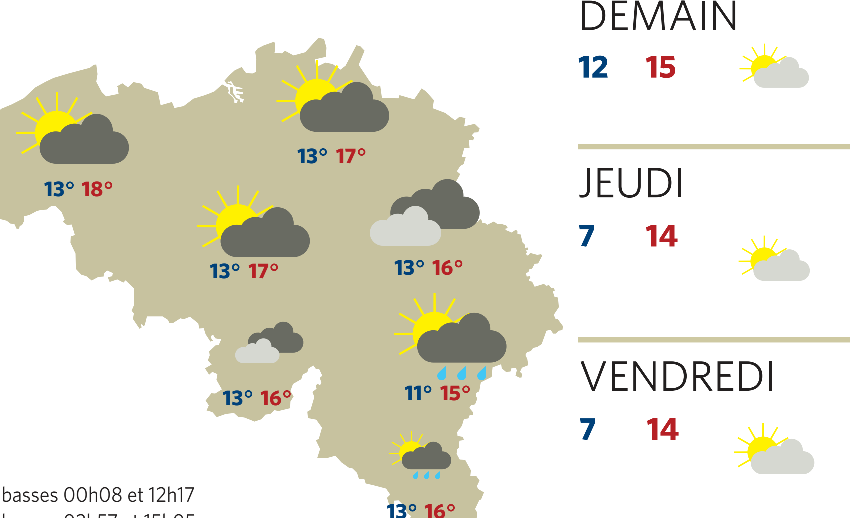
Les prévisions à 14 jours en Belgique et en Europe sur lesoir.be/meteo

AUJOURD'HUI

MIN **13** MAX **17**

Aujourd'hui, en matinée, la nébulosité augmentera à partir de l'ouest et il s'en suivra de faibles pluies en fin d'après-midi ou en début de soirée. Maxima entre 13 et 18 degrés.

Mercredi, le temps sera sec et peu nuageux en matinée. Ensuite, davantage de nuages cumuliformes seront présents avec un risque d'averses(orageuses) locales. Les maxima, frais, se situeront entre 10 et 15 degrés.



ÉPHÉMÉRIDES
Soleil lever: 07h11, coucher: 20h07
Lune lever: 15h27, coucher: 22h31
Ostende marées hautes 05h52 et 18h10, marées basses 00h08 et 12h17
Anvers marées hautes 08h40 et 20h56, marées basses 02h57 et 15h05
T° eau de mer 20

DEMAIN
12 **15**

JEUDI
7 **14**

VENDREDI
7 **14**

EN EUROPE

35° 30° 25° 20° 15° 10° 5° 0° -5° -10° -15° -20°

1020 1010 1000 990 990 D D D 1020 1010 1010 1020 ©IRM

A = Anticyclone D = Dépression — Isobares (valeur de la pression en hectopascals)
Front chaud Front froid Occlusion

mardi 10 septembre 2024

AJACCIO	18°	24°	soleil
ALGER	22°	27°	soleil
AMSTERDAM	13°	20°	couvert
ANTALYA	23°	30°	eclaircies
ATHÈNES	23°	30°	soleil
BARCELONE	18°	25°	eclaircies
BELGRADE	18°	28°	pluie
BENIDORM	25°	26°	soleil
BERLIN	15°	18°	beau
BERNE	13°	18°	soleil
BUCAREST	18°	28°	couvert
BUDAPEST	16°	23°	couvert
DUBLIN	12°	15°	averses
FLORENCE	14°	28°	soleil
HELSINKI	18°	22°	soleil
HÉRAKLION	19°	32°	orages
ISTANBUL	19°	29°	couvert
KIEV	13°	25°	couvert
LISBONNE	17°	23°	soleil
LONDRES	11°	18°	eclaircies
MADRID	15°	29°	soleil
MAJORQUE	18°	25°	soleil
MALAGA	17°	31°	soleil
MARRAKECH	17°	33°	soleil
MILAN	15°	27°	soleil
MOSCOU	14°	26°	soleil
NICE	19°	26°	soleil
OSLO	14°	17°	soleil
PARIS	12°	19°	couvert
PORTO	12°	22°	soleil
PRAGUE	14°	22°	averses
ROME	18°	29°	soleil
SOFIA	17°	26°	pluie
STOCKHOLM	15°	21°	averses
TUNIS	23°	30°	soleil
TÉNÉRIFE	21°	23°	soleil

TIRAGE DU LOTTO

LOTTO 07-09-2024

3 11 13 24 38 45 22

N°	Gagnants	Montants
6	1	4.500.000
5+bonus	4	41.921,10
5	143	1.112,90
4+bonus	407	195,50
4	6.078	24,20
3+bonus	9.208	8,50
3	97.358	6,25
2+bonus	81.443	3,75
1+bonus	268.098	1,25

EURO MILLIONS 06-09-2024

12 14 34 41 47 ★3 ★4

N°	Gagnants	Montants
5★★	1	149.017.789
5★	4	257.427,90
5	7	34.380,00
4★★	55	1.362,90
4★	1.022	135,10
4	2.111	69,10
3★★	2.061	49,70
2★★	31.655	16,20
3★	46.435	12,30
3	96.179	11,00
1★★	175.554	7,30
2★	717.046	5,60
2	1.470.121	4,40

JOKER + 09-09-2024

9 3 0 7 4 9 SCORPION

N°	Gagnants	Montants
6+signe astro	0	0
6	0	20.000,00
5	1	2.000,00
4	1	200,00
3	63	20,00
2	521	5,00
1	5.712	2,00
Signe astro	2.601	1,50

KENO 09-09-2024

2 11 19 22 24
25 26 35 36 37
38 43 51 54 55
58 61 62 64 67

PICK3 09-09-2024

1 5 8

LE SOIR

SA ROSSEL ET Cie
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles

Editrice responsable
Coralie Vrancken

Administration générale
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

Courrier des lecteurs
Fax : 02-225.59.14/225.59.10
forum@lesoir.be

Directrice générale
Coralie Vrancken

Rédacteur en chef
Christophe Berti

Rédaction centrale
Tél. : 02-225.55.55

lesoir.be (internet)
http://www.lesoir.be

PUBLICITÉ
Rossel Advertising

Publicité nationale
Tél. : 02-542.10.10
Fax : 02-542.10.11

Annonces
Tél. : 02-225.55.00
Fax : 02-225.59.08/225.59.00

Prix de vente à l'étranger
Luxembourg 3,10 € (en semaine)
4,10 € (le week-end)

Prix de l'abonnement Premium (accès numérique + journal papier)
43,99 €/mois soit 1,74 €/jour

Service clientèle du lundi au vendredi de 8 à 18 h. et le samedi de 8 à 12h.
Tél. : 078-05 05 10
e-mail : abonnements@lesoir.be
Site : https://bonsoir.lesoir.be/

BON À DÉCOUPER

soiréco

ENTREPRISES

Audi Brussels : le bras de fer se durcit entre la direction et les travailleurs

L'accès à l'usine forestoise est interdit au personnel tant que les syndicats n'ont pas rendu les clés de 200 voitures qu'ils ont confisquées et tant qu'ils ne décident pas de reprendre la production. De surcroît, les salaires ne seront pas payés. Ce à quoi les syndicats avancent une parade.



Les ouvriers rassemblés lundi matin devant l'usine d'Audi à Bruxelles ont mis le feu à quatre pneus représentant les quatre anneaux du logo Audi. © BELGA.

REPORTAGE
FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Leur geste, ils l'ont voulu avant tout symbolique. Ce lundi matin, les 200 ouvriers rassemblés devant les portes de l'usine Audi de Forest ont allumé un brasero au milieu du boulevard qu'ils bloquent depuis dimanche et qui longe le site industriel. En guise de pièce principale de ce feu, ils ont placé quatre pneus représentant les quatre anneaux du logo de la marque automobile allemande. Au fil des heures, le groupe s'est déforcé pour retrouver des éléments en début d'après-midi. La fumée noire du brasero s'est éclaircie une fois les pneus remplacés par des combustibles plus variés. La motivation et la colère des travailleurs, salariés d'Audi ou sous-traitants, restent, elles, constantes.

« On a appris dimanche soir que la direction nous interdisait l'accès à l'usine à partir de ce lundi matin et qu'elle suspendait notre salaire », fulmine Pascal présent au service « montage » du site forestois depuis 36 ans. « On n'avait pas l'intention de reprendre le travail, mais on voulait accéder au site. Ce que l'on veut, ce sont des informations claires sur les intentions de la direction. Depuis janvier et la mise à l'écart de 450 intérimaires, on sait que quelque chose se trame. On sait aussi qu'une usine est construite au Mexique pour produire la Q8 que l'on assemble ici. Mais on ne sait toujours rien sur notre avenir. »

Pour forcer la direction au dialogue, les syndicats ont confisqué, jeudi, les clés de 200 voitures prêtes pour l'exportation. Ils ont affirmé qu'aucun véhicule ne quitterait l'usine tant qu'ils n'obtiendraient pas d'éclaircissements quant à l'avenir de l'entreprise. Ce lundi, le ton des représentants du personnel est redescendu d'un cran. Ils disent être prêts à rendre les fameuses clés mais à deux conditions. L'opération doit se faire en présence d'un huissier, car la confiance est rompue, et les clés ne seront rendues que si l'usine rouvre ses portes. Ce qui ne veut pas dire que le travail y reprendra.

Pour les syndicats, les agissements de la direction – fermeture des grilles et « piétinement » de la concertation sociale - sont contraires à la charte de stabilité sociale propre au secteur. Les centrales syndicales ont dès lors mis la fédération des entreprises technologiques, Agoria, en demeure de faire respecter l'accord et mettre fin au blocage de la direction dans les 24 heures, indique la CNE. Si cela n'aboutit pas, les syndicats « obligeront la direction à se justifier (soit) en commission paritaire », soit en conciliation au ministère de l'Emploi, « et prendront les dispositions nécessaires dans l'entreprise », prévient le syndicat chrétien.

La fédération s'est dit « surprise » par l'approche, mais reconnait que le conflit en cours chez Audi est une « situation complexe et difficile ». « Nous réitérons notre engagement à jouer pleinement notre rôle conformément aux principes de la concertation sociale ». Concertation sociale qu'Agoria juge essentielle « pour préserver un climat de travail serein et assurer le respect des engagements réciproques, notamment ceux inscrits dans la charte de stabilité sociale propre » au secteur.

Une proposition de rencontre

D'ailleurs, ce lundi, la situation était toujours bloquée. La direction avait exigé de récupérer son bien pour midi. Ce à quoi Ludovic Pineur, délégué de la CNE Industrie, rétorque : « Nous avons proposé à la direction de se rencontrer le plus rapidement possible, mais sans réponse. » Une attitude également regrettée par Grégory Dascotte, permanent FGTB.

Sur le trottoir, devant l'entrée de l'usine, Pascal ne nourrit plus beaucoup d'espoirs. « Personnellement, vu mon âge, je me contenterai de partir avec une bonne prime », soupire l'homme de 54 ans. « Mais la technologie de pointe de l'usine et le potentiel des travailleurs doivent être utilisés. Je ne crois pas qu'Audi accepte de vendre son usine à des Chinois qui sont des concurrents directs. Par contre, un scénario semblable à celui de 2006 où le groupe VW installerait une autre de ses marques ne me paraît pas impossible. Avec des conditions de travail beaucoup moins intéressantes pour le personnel. »

Autour du brasero, certains évoquent un durcissement. « On pourrait marcher en ville pour faire entendre nos voix », lance un travailleur tandis qu'un autre propose une autre idée : « Les concessionnaires font aussi partie de la chaîne. On pourrait les sensibiliser ou manifester devant leurs concessions. »

Lui aussi ouvrier au montage, comme Pascal, Basil regrette le manque de mobilisation. Il avance une explication. « Il nous manque une figure qui symbolise notre combat », estime celui qui est entré chez Audi il y a cinq ans. « Avant, dans les grands combats syndicats, il y avait des leaders qui n'avaient pas peur de perdre leur boulot pour que les autres gardent le leur. Ça n'est plus le cas. C'est la force d'Audi qui réussit à monter les syndicats les uns contre les autres, comme elle le fait avec le personnel. Elle ne paie plus les ouvriers mais paie encore les employés. Elle divise très bien pour mieux régner. » Et l'ouvrier d'interroger sur les raisons qui ont poussé la direction à ne pas donner suite au test d'assemblage pratiqué à Forest sur le modèle Q4. « On l'a fait. Ça a marché, mais on n'a eu aucun retour. »

Des sous-traitants oubliés

Des retours, les sous-traitants d'Audi Brussels en attendent également. Depuis quinze jours, ils ont installé des tentes dans lesquelles certains passent la nuit. Ils ont déployé des tonnelles et improvisé une cantine. « Nous sommes tous convaincus que la direction d'Audi Brussels sait ce qui va se passer et on veut qu'elle nous le dise », assène Sébastien Volders, porte-parole CNE des sous-traitants. « On se sent laissés de côté alors qu'on contribue à faire tourner cette entreprise. Nous voulons être intégrés à la procédure Renault. Ça fait mal ce manque de mobilisation. »

Lundi après-midi, les portes de l'usine étaient toujours fermées et les ouvriers maintenaient leur action. Une lueur d'espoir avait cependant surgi. « Si l'Onem refuse de payer aux travailleurs le chômage pour cause de lock-out », affirme Grégory Dascotte, « nous utiliserons le fait qu'un huissier soit venu constater leur présence ce lundi matin pour exiger qu'ils soient payés. » La direction a donné son accord pour rencontrer les syndicats.

7 millions

Le géant chinois HelloBike s'attaque à l'Europe

Le géant chinois des vélos partagés HelloBike compte s'installer en Europe, en commençant par Paris, a indiqué sa direction lundi.
La société basée à Shanghai a présenté sa candidature dans le cadre de l'appel d'offres de la mairie de Paris pour les vélos électriques en libre-service, prévu pour débuter à l'été 2025, a indiqué à l'AFP Manon Bouvet, porte-parole du groupe pour la France, la Belgique et la Suisse.
Lime et Dott, les deux sociétés déjà présentes à Paris avec des vélos sans attaches, ont confirmé lundi avoir également postulé dans le cadre de l'appel d'offres de la mairie de Paris. Les Vélib' sont, eux, accrochés à des bornes.
HelloBike compte être candidate dans d'autres villes françaises, mais aussi à Séville et Barcelone, en Espagne.
Sa maison mère HelloRide fait circuler 7 millions de vélos, mais aussi des trottinettes et des voitures dans 500 villes en Chine pour 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2023.
La société s'est également lancée à Singapour et à Sydney, en Australie.
HelloRide a comme principaux actionnaires le groupe d'e-commerce Alibaba et son ex-filiale Ant Group, propriétaire du service de paiement Alipay.
Une soixantaine de salariés devrait être recrutés pour entretenir les vélos en région parisienne. BELGA

ENTREPRISES

Audi Brussels : douloureux symbo d'une transition électrique sous te

La fermeture annoncée d'Audi Brussels illustre pleinement les tensions qui secouent le secteur de la voiture électrique. Confrontés à des ventes moins toniques que prévu et à une concurrence chinoise aux ambitions débordantes, les constructeurs européens sont à la croisée des chemins.

DOSSIER
BENOÎT JULY

Les 3.000 travailleurs d'Audi Brussels n'en reviennent toujours pas : comment peuvent-ils perdre leur emploi alors qu'ils bossent pour une marque européenne emblématique (Audi), dans un groupe industriel solide (Volkswagen)… et dans une usine totalement dédiée à l'assemblage de voitures électriques ?

Ce qui était inconcevable il y a peu, est pourtant devenu réalité : l'usine fleuron est devenue inutile dans un marché en berne, au sein d'un groupe industriel dont les faiblesses vis-à-vis de la concurrence chinoise apparaissent au grand jour. Comment en est-on arrivé là ?

1
Une aveuglante euphorie

Même si nombre de particuliers sont restés sur le bord de la route, incapables de s'offrir un SUV électrique à 50.000 euros au bas mot, les constructeurs automobiles ont, dans un premier temps, très bien profité de l'électrification. A la suite de Tesla qui a ouvert la voie, les marques européennes premium se sont engouffrées sur le marché en y proposant des voitures haut de gamme, richement équipées, dotées d'une batterie de très grande capacité.

La production d'Audi à Forest est exemplative de ce mouvement : le modèle Q8 e-tron qui y est fabriqué depuis 2022, qualifié par la marque de « leader de la révolution électrique », est un char d'assaut doté d'une batterie de 250 kWh lui assurant une autonomie de 500 kilomètres, proposé aujourd'hui encore à un prix catalogue de 89.000 euros. Pour les acquéreurs de tels véhicules, la transition électrique est certes fluide, voire enjouée, mais ils ne sont évidemment pas représentatifs de la totalité du marché…

« Après une période d'euphorie entre 2020 et 2022, contrairement à l'hypothèse précédente selon laquelle presque tous les véhicules électriques produits seraient vendus, la croissance et la pénétration des véhicules électriques dans le monde ont été inférieures aux attentes en 2023, marquant un changement significatif dans les dynamiques du marché », constate Maud Reinalter, chief investment officer de Belfius Asset Management.

2
Des ventes en berne désormais

Les dernières statistiques confirment le propos : la proportion des ventes de voitures neuves 100 % électriques est tombée à 12,1 % du marché cet été en Europe, soit bien en dessous des 13,5 % enregistrés à la même époque, l'an dernier. Les constructeurs, qui misaient il y a un an encore sur une forte croissance des ventes, sont au contraire confrontés à un ralentissement de celles-ci, en baisse de 10,8 % sur un an (la chute atteignant 36,8 % en Allemagne…).

« Malgré les réductions de prix, l'accessibilité des véhicules électriques par rapport aux voitures à essence ou hybrides reste un problème, surtout en Europe », poursuit l'analyste, qui évoque également la fin des subventions en Allemagne (le marché le plus important) dans un contexte globalement pénalisé par la hausse des taux d'intérêt (qui limitent la capacité d'emprunt).

« Avec le recul, il nous semble aujourd'hui que la demande initialement évaluée a été surestimée par une cohorte enthousiaste, mais relativement limitée de consommateurs. Même si, aujourd'hui, les attentes ont été réduites, dépasser ce groupe limité de consommateurs sera le prochain moteur critique de l'adoption des véhicules électriques », poursuit Maud Reinalter. « Nous sommes donc actuellement à un point de basculement entre la phase d'achat des *early adopters*, motivés par l'innovation et les considérations climatiques, et une nouvelle vague de consommateurs qui attendent d'être convaincus rationnellement du rapport qualité-prix à long terme de ces véhicules. »

3
La délicate transition du marché

La notion de point de basculement est partagée par Laurent Castaignède qui, dans un livre intitulé *La ruée vers la voiture électrique : entre miracle et désastre*, pointait, il y a plus d'un an, les dérives du secteur. « On a vendu une voiture verte dans un ciel bleu », résume-t-il, évoquant un douloureux retour à la réalité. « Si l'électrification du parc automobile est certes indispensable pour réduire les émissions de CO_2, la voie qui a été choisie est semée d'embûches : les consommateurs ne répondent pas présents à l'achat de gros SUV qui sont trop chers et trop gourmands en ressources. Ce sont aussi des véhicules qui, en raison de leur masse et de leur puissance, constituent non seulement une ineptie sur le plan environnemental, mais aussi une menace croissante pour les autres usagers de la route. »

A ses yeux, le consommateur peut, plus que jamais, s'interroger sur l'intérêt de l'investissement. « Les incertitudes restent nombreuses sur la valeur à la revente, elles vont croître aussi sur le coût à l'usage. Des Etats ont mis un terme aux subventions, d'autres commencent à réfléchir à la manière de compenser les pertes liées aux accises sur les carburants fossiles, par exemple en taxant les kilomètres parcourus à l'électricité. »

Mais l'équation qui doit être résolue en priorité pour relancer le marché porte, en l'état, plus que jamais sur l'accessibilité. Les constructeurs généralistes l'ont certes bien compris, promettant des véhicules moins onéreux, dotés de batteries de moindre capacité et fondées sur la technologie LFP (lithium-fer-phosphate) au lieu de NMC (nickel-manganèse-cobalt). Parmi les exemples les plus emblématiques et les plus récents : l'arrivée sur le marché de la Citroën ë-C3 (groupe Stellantis), dotée d'une batterie de 44 kWh et annoncée en Belgique à un prix de départ de 23.300 euros, ou celle de la Renault 5 E-Tech, dotée d'une batterie de 52 kWh pour un prix de départ, tout de même pas si bon marché, de 32.900 euros.

4
Les ambitions dévorantes de la Chine

Le défi auquel sont confrontés les constructeurs européens est double, en réalité : bien conscients qu'ils doivent élargir leur marché domestique, ils doivent dans le même temps y affronter une concurrence nouvelle, particulièrement inquiétante : celle des constructeurs chinois qui, quasi inexistants jusqu'à il y a peu, ont fait le pari de l'électrification à marche forcée, coupant au passage l'herbe sous le pied de constructeurs historiques pour lesquels il est évidemment plus douloureux de renoncer à des décennies de motorisations thermiques.

Les constructeurs européens, allemands en particulier, sont désormais pris en tenaille, voyant leurs véhicules premium perdre des parts de marché en Chine, en particulier dans l'électrique, et étant concurrencés en retour par des importations de véhicules chinois qui n'ont plus grand-chose à leur envier. Des constructeurs comme BYD, Geely, SAIC, entre autres proposent des modèles qui, tout en étant aussi performants, équipés et connectés, voire davantage, sont sensiblement moins chers que ceux proposés par leurs concurrents européens.

Il ne faut pas chercher plus loin les problèmes d'Audi Brussels qui – c'est désormais officialisé – ne recevra en remplacement du Q8 e-tron la production d'aucun modèle issu du groupe Volkswagen… Enferré dans ce que d'aucuns considèrent comme une transition ratée, le géant allemand a récemment évoqué, par la voix de son nouveau patron Oliver Blume, la possibilité de fermer des usines en Allemagne – un scénario totalement inédit en 87 ans d'histoire. Il ne reste certes pas inactif, promettant jusqu'à dix nouveaux modèles électriques d'ici 2026 et continuant d'investir massivement, mais la transition n'en est pas moins très brutale…

La production d'Audi à Forest est représentative de ce mouvement d'euphorie des constructeurs automobiles qui ont voulu rapidement électrifier leurs véhicules. © BELGA.

5
L'UE en mode « sauveur » ou « bourreau »

Une débâcle industrielle annoncée ? Les constructeurs européens sont d'autant plus inquiets qu'une réglementation risque de les pénaliser à court terme : dans la marche vers l'interdiction de la vente de voitures thermiques neuves en 2035, l'UE a imposé des étapes intermédiaires, parmi lesquelles l'obligation pour les constructeurs de réduire dès 2025 les émissions globales de CO_2 des voitures mises en vente – induisant *de facto* l'obligation de renforcer la part de voitures électriques par rapport aux voitures thermiques, sous peine d'amendes calculées au prorata des émissions excédentaires.

Traduction ? « Si l'électrique reste au niveau d'aujourd'hui, l'industrie européenne va devoir payer 15 milliards d'euros d'amendes ou renoncer à la

ple
ension



production de plus de 2,5 millions d'unités », prévient Luca de Meo, patron du groupe Renault et président de l'Acea (l'association des constructeurs européens), oubliant de mentionner la responsabilité de cette industrie dans le retard qu'elle accuse sur un calendrier pourtant annoncé. « Il faut qu'on nous donne un peu de flexibilité. Mettre simplement des échéances et des amendes sans avoir la possibilité de flexibiliser, c'est très dangereux. »

Si la réponse européenne à cette demande n'est pas encore connue, on sait en revanche que la Commission n'est pas restée sourde aux accusations de dumping vis-à-vis de la Chine. C'est bel et bien en évoquant des aides publiques injustes à ses yeux que la Commission a récemment décidé d'imposer des taxes à l'importation des voitures chinoises, qui pourront grimper selon les cas jusqu'à 38 %. « Si l'objectif est de "protéger" l'industrie européenne à long terme, cela risque d'être contre-productif », prévient cependant Arturs Smilkstins, *Managing Director* et *Partner* au sein du Boston Consulting Group (lire par ailleurs), au sens où l'industrie européenne ainsi préservée pourrait se mettre durablement hors-jeu sur le plan de la compétitivité.

6

Audi Brussels, et ensuite ?

Pareilles taxes pourraient-elles inverser la tendance ? D'aucuns y voient en tout cas une opportunité pour attirer en Europe des constructeurs qui, produisant sur le Vieux Continent, échapperaient au couperet de la taxation. De là à imaginer un sauvetage de l'usine de Forest ? Evitant à son éventuel acquéreur les délais inhérents à la construction d'une nouvelle usine, la chaîne d'assemblage pourrait être reprise par un acteur chinois… sous réserve d'intérêt de l'un d'entre eux et de l'acceptation par Audi de céder une usine performante à un concurrent.

Alors, trou d'air ou remise en cause structurelle de la voiture électrique en Europe ? L'usine d'Audi est-elle la malheureuse victime d'un ralentissement de conjoncture ou augure-t-elle un marasme potentiellement encore plus important ? De la suspension des investissements du chinois Nuode en Europe, parmi lesquels une usine qui devait créer 500 emplois en Wallonie, à la restructuration annoncée ce lundi par le géant suédois des batteries Northvolt, c'est toute la filière qui commence à trembler désormais…

la Belgique Eldorado européen de la voiture électrique

B.J.

La comparaison est sans appel : alors que les immatriculations de voitures 100 % électriques (sur batterie donc, aussi appelés « BEV ») plafonnaient à 12,1 % du total des ventes de voitures neuves en Europe en juillet dernier, elles atteignaient 30,2 % en Belgique. La comparaison est encore plus frappante si on se porte un an en arrière : 13,5 % d'immatriculations de BEV en Europe en juillet 2023 (soit 1,4 point de plus qu'aujourd'hui) et 19,4 % en Belgique (soit 10,4 points de moins qu'aujourd'hui).

Autrement dit : alors que la proportion des ventes de BEV diminuait en Europe, elle continuait de progresser chez nous. De sorte que notre pays fait désormais figure d'exception avec des ventes de voitures électriques en hausse de 44,2 % en un an alors qu'elles ne progressent que de 8,9 % aux Pays-Bas, de 1 % en France… et s'écroulent de 36,8 % en Allemagne.



L'entreprise chinoise BYD, qui commercialise des véhicules électriques comme ici à Zaventem, est le principal concurrent de Tesla. © BELGA

Un marché belge qui prospère

L'explication ? Nul besoin de se perdre en études de marché et autres analyses sociologiques des comportements du consommateur : l'Allemagne a mis fin d'un seul coup aux subsides, provoquant l'effondrement susmentionné alors que la Belgique maintient plus que jamais son soutien fiscal aux voitures de société – les voitures électriques y bénéficiant, en particulier, d'une déductibilité de 100 %.

« Le marché européen des nouvelles voitures électriques est en déclin depuis un certain temps, mais le marché belge des immatriculations de voitures électriques, neuves et d'occasion, prospère », commentait Filip Rylant, porte-parole de Traxio (fédération de la mobilité), en juillet dernier.

« La croissance des immatriculations de voitures électriques neuves est principalement tirée par l'adoption croissante des flottes d'entreprises et du leasing, représentant 85,5 % du total au premier semestre », poursuivait-il. Une tendance renforcée encore par le fait que l'ATN (l'avantage de toute nature) à charge du bénéficiaire de la voiture de société est désormais nettement plus désavantageux si le véhicule octroyé est thermique.

l'expert « Les avantages concurrentiels des voitures électriques vont continuer à se renforcer »

ENTRETIEN

B.J.

Arturs Smilkstins, Managing Director et *Partner* au sein du Boston Consulting Group, a rejoint le cabinet de conseil en 2012. Il y est spécialisé dans les thématiques relatives à l'automobile et plus globalement à la mobilité, notamment au sein des grandes villes. A ses yeux, la faible croissance actuelle des ventes de véhicules électriques n'est pas synonyme de remise en question du processus. Avec l'arrivée de modèles plus accessibles, leurs avantages concurrentiels vis-à-vis des voitures thermiques vont continuer à se renforcer.

Comment analysez-vous le ralentissement actuel des ventes de voitures électriques ?

Il faut comparer le rythme d'acquisition actuel avec celui qui l'a précédé, qui fut étonnamment rapide. Les personnes qui avaient les moyens d'en acheter ont en effet très vite adopté ces nouveaux véhicules électriques, de manière plus forte que ce qui avait été anticipé. Et ce en dépit du prix des véhicules concernés que les constructeurs, y compris les nouveaux entrants sur le marché, avaient conçus dans un premier temps pour le marché premium. Le rythme s'est ensuite ralenti, le défi consistant désormais pour les constructeurs à élargir leur marché, ceux-ci devant séduire un public pour lequel le budget joue un rôle beaucoup plus important.

Et l'un des principaux défis dans ce cadre est de parvenir à contenir le prix des batteries : les gagnants seront ceux qui parviendront à réaliser le meilleur compromis entre le prix de la voiture et son autonomie, en abaissant donc le coût de la batterie à un niveau acceptable sans pour autant trop pénaliser la performance. Les Chinois semblent parvenir plus rapidement que les autres constructeurs à mettre de tels modèles sur le marché, mais en bénéficiant de subsides.

Selon vous, le consommateur moyen va bel et bien adopter la voiture électrique pour autant que son prix baisse ?

L'achat d'une voiture répond, certes, à des critères de goût personnel (le design, la couleur, etc.), mais avant tout à l'analyse de facteurs rationnels, financiers. Et sur ce plan, la voiture électrique est plus performante que son équivalente thermique. L'un des éléments clés à cet égard est la valeur résiduelle : il semble acquis désormais que la durée de vie des batteries sera plus longue qu'initialement anticipé, ce qui va contribuer à maintenir cette valeur résiduelle à un niveau élevé.



Il semble acquis désormais que la durée de vie des batteries sera plus longue qu'initialement anticipé »

Les autres composantes du *total cost of ownership* (TCO, soit le coût total sur la durée de la vie du véhicule, tenant compte non seulement de l'achat, de la revente mais aussi de l'usage, NDLR) sont aussi favorables à la voiture électrique. Les coûts des entretiens d'une voiture électrique, dans laquelle il y a moins de pièces mécaniques, sont moins élevés, de même que l'énergie électrique nécessaire à l'alimentation des batteries – ce qui peut générer des économies substantielles sur la durée de vie du véhicule. Il y a encore des gains à réaliser mais, déjà maintenant, le TCO est à l'avantage des voitures électriques. Il ne devrait que s'accentuer à mesure que le prix d'acquisition de ces véhicules va baisser.

L'imposition de taxes sur les importations de voitures chinoises en Europe vous semble-t-elle adéquate ?

Nous croyons dans le marché, c'est notre postulat. Et notre constat, c'est que l'on voit des producteurs chinois proposer au consommateur européen des modèles de très grande qualité. Mais ils le font en bénéficiant de subsides que la Commission européenne estime injustes, et dont elle souhaite supprimer les effets en ramenant les prix de ces véhicules à ce qu'ils seraient s'ils n'étaient pas subsidiés. Si tel est l'objectif, on peut le comprendre, mais si celui-ci est de « protéger » l'industrie européenne à long terme, cela risque d'être contre-productif.

Les constructeurs traditionnels ont du souci à se faire, par exemple s'ils ne parviennent pas à augmenter leur rythme de mise sur le marché de nouveaux modèles : leurs délais de conception sont trop élevés par rapport aux nouveaux acteurs beaucoup plus agiles. A long terme, il n'y a qu'une certitude : les gagnants seront bel et bien les constructeurs qui seront les plus compétitifs, dynamiques et innovants.

MON ARGENT

Energie : la « prime de risque » du fixe reste encore trop élevée

Les cours du gaz ont connu un petit coup de chaud ces dernières semaines. Mais les contrats variables restent plus intéressants, jugent les experts. D'autant que, d'après eux, le marché européen est mieux préparé pour faire face à une éventuelle nouvelle crise.



BERNARD PADOAN

Si septembre peut encore offrir quelques belles journées ensoleillées, personne n'est dupe : la redoutée, mais inexorable descente vers l'automne, puis l'hiver, a bel et bien commencé en même temps qu'ont pris fin les « grandes vacances ». Et voilà qu'entre la reprise du travail et la rentrée des classes revient à l'agenda de nombreux consommateurs la question de leurs contrats de fourniture d'énergie. Un poste du budget des familles qui, d'important, est devenu crucial à la faveur de la crise sans précédent que l'Europe a traversée après que Vladimir Poutine a lancé ses armées à l'assaut de l'Ukraine.

Certes, les records atteints alors par les prix de l'énergie – avec un pic à 342 euros/MWh pour le gaz naturel sur le marché de gros atteint en août 2022 – semblent appartenir au passé. Mais si le pire est derrière nous, il en va sans doute de même pour le meilleur. « Le MWh à 15-20 euros, comme c'était le cas avant la crise énergétique, cela ne représentait pas forcément le coût réel du gaz naturel », constate Maxime Sonkes, administrateur délégué de la plateforme d'achats groupés Wikipower/Comparateur-Energie.be. « On ne redescendra jamais à ces niveaux. »

A l'heure actuelle, les cours du gaz – qui dictent en grande partie les prix de l'électricité – se situent aux alentours des 37,5 euros à Rotterdam, le marché de référence pour l'Europe. Loin des sommets, donc, mais près de 50 % plus cher qu'au mois de février dernier, lorsqu'ils avaient atteint un plancher de 25 euros avant d'entamer une lente remontée. Remontée qui s'est quelque peu accélérée ces dernières semaines à la faveur des tensions entre Israël et l'Iran, mais surtout de l'avancée surprise des troupes ukrainiennes en territoire russe, qui leur a permis de s'emparer notamment de la ville de Soudja, dans la région de Koursk, où se situe la dernière station d'injection active du géant russe Gazprom pour le gaz naturel qui transite par gazoducs via l'Ukraine à destination de l'Union européenne.

« Les 40 euros/MWh, c'était un marqueur important, une première en 2024 (ce niveau n'avait plus été atteint depuis décembre 2023, NDLR) », relève Maxime Sonkes. « Mais j'aurais tendance à dire qu'on va encore passer quelques semaines à ce niveau avant de redescendre de quelques euros. » « On a vu une remontée des prix du gaz ces dernières semaines, en réaction à l'actualité : la crise au Moyen-Orient, l'Ukraine qui dit qu'elle va arrêter le transit de gaz russe (Kiev a annoncé qu'elle ne renouvellera pas son contrat avec Gazprom qui vient à échéance le 31 décembre prochain, NDLR) », confirme Laurent Jacquet, directeur « marchés » à la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg). « Mais il n'y a pas de remontée à des niveaux vraiment spectaculaires. Ces réactions sont devenues structurelles depuis la crise, mais les fondamentaux sont tous bons avant l'hiver. »

Les deux experts pointent le bon niveau des stocks européens – remplis à plus de 90 % – et la diversification du portefeuille d'approvisionnement de l'Europe – la Norvège est devenue notre premier fournisseur, les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance notamment des Etats-Unis et du Qatar ont nettement augmenté. « Le marché n'est plus le même », souligne Laurent Jacquet. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une flambée telle qu'on l'a connue il y a deux ans semble peu probable. « Si choc il y a, il sera dur, mais l'Europe a pris les mesures pour se préparer », acquiesce Maxime Sonkes. Reste une inconnue toutefois : la météo. Après deux saisons « froides » pas si froides que ça, un hiver un peu rude ne manquerait de faire partir les prix à la hausse. Encore que, sur le marché de l'électricité, le retour du parc nucléaire français à un niveau de production normal – après les nombreux arrêts de réacteurs liés à un problème de corrosion sous contrainte affectant plusieurs unités – éloigne une partie des craintes sur la capacité à répondre à un « pic » de demande hivernale.

Selon Laurent Jacquet (Creg), « on a vu une remontée des prix du gaz ces dernières semaines », notamment à cause de l'actualité au Moyen-Orient et en Russie. © PIERRE-YVES THIENPONT.



On va encore passer quelques semaines à ce niveau avant de redescendre de quelques euros
Maxime Sonkes
Administrateur chez Wikipower/Comparateur-Energie.be



Le prix de la tranquillité

Dans ces conditions, les consommateurs qui arrivent en fin de contrat ou qui souhaitent changer un contrat en cours ont-ils intérêt à privilégier les tarifs fixes ou variables ? « Pour un ménage, sur la base des contrats les moins chers du marché, le surcoût d'un fixe est d'environ 200 euros en électricité – par rapport à une facture annuelle totale de 1.150 euros – et de 260 euros en gaz – par rapport à une facture totale de 1.480 euros », indique Laurent Jacquet. « Si on est vraiment allergique au risque, c'est le prix à payer pour avoir l'assurance de la tranquillité. Mais c'est une prime de risque qui reste élevée, nous semble-t-il. » « Actuellement, il y a une différence de 23 %, soit 475 euros sur une base annuelle, entre les contrats fixes et variables : pour moi, c'est trop », abonde le patron de Wikipower. « Il faudrait que les prix montent de 25 % pour que le consommateur perde le bénéfice de son variable. »

Chez Testachats, on laisse le consommateur prendre la décision finale en fonction de son profil. « Si vous voulez le contrat d'énergie le plus avantageux et le moins cher aujourd'hui, vous serez toujours moins cher avec un tarif variable », dit l'association. « Si vous n'êtes pas sûr, tenez-vous-en à notre conseil : attendez de voir ce qui se passera sur les marchés de l'énergie au cours des prochains mois. Si les prix montent en flèche contre toute attente, par exemple en raison de problèmes d'approvisionnement soudains, vous pouvez toujours opter pour un tarif fixe. »

Cuve à mazout : jusqu'à 700 euros d'économie

Pour les ménages qui se chauffent au mazout, c'est plutôt une bonne nouvelle : le pétrole est descendu à son plus bas niveau de l'année. A 73 dollars le baril, on est loin du pic d'il y a cinq mois (91 dollars le 4 avril) et encore plus de celui d'il y a un an (97 dollars le 27 septembre 2023). Les craintes liées à une éventuelle extension régionale de la guerre en Israël semblent effacées.
Désormais, ce sont plutôt les craintes sur la faiblesse de la croissance chinoise et, dans une moindre mesure, américaine, qui pèsent sur les cours. Conséquence : le litre de mazout de chauffage s'affiche à 0,80 euro le litre. Un niveau que l'on n'avait plus connu depuis mai 2023, et qui a incité de nombreux clients à appeler leur livreur pour faire remplir leur citerne avant l'hiver.
Peut-on espérer une baisse supplémentaire ? Comme en tout, il est difficile de prévoir l'avenir sur les marchés pétroliers. Les pays producteurs, réunis au sein de l'Opep+, pourraient s'inquiéter de voir leurs revenus dégringoler et, pour redonner du tonus au cours du baril, revenir sur leur décision prise début juin d'augmenter leur production à partir d'octobre. Sans compter que la situation au Moyen-Orient pourrait à tout moment à nouveau dégénérer. Pour l'heure, sur une commande de 2.000 litres, le consommateur fait une économie de près de 700 euros par rapport au pic de mi-septembre de l'an dernier ! On vous laissera faire vos comptes, mais comme le dit la sagesse populaire, ce qui est pris… B.P.

SUÈDE

Le fabricant de batteries Northvolt réduit ses activités et supprime des emplois

Le fabricant suédois Northvolt, l'un des grands espoirs européens en matière de batteries face à la concurrence asiatique et américaine, a annoncé lundi qu'il était contraint de réduire ses activités et de supprimer des emplois pour faire face à une situation financière tendue.
« Nous devons prendre des mesures difficiles pour sécuriser les fondations des opérations de Northvolt afin d'améliorer notre stabilité financière et renforcer notre performance opérationnelle », a déclaré le PDG du groupe, Peter Carlsson, dans un communiqué.
Northvolt va ainsi concentrer ses efforts sur la production de cellules de batteries dans son usine géante de Skelleftea (nord), mais mettre en sommeil une partie de la production sur ce site, celle de matériaux cathodiques actifs, avec à la clé une réduction du nombre d'emplois, non chiffrée dans le communiqué.
Northvolt, qui employait 5.860 personnes fin 2023, confirme également qu'il va revoir le rythme de son développement international en Allemagne et au Canada, où il avait annoncé des projets d'usines géantes pour plusieurs milliards d'euros ces derniers mois.
Le groupe suédois a aussi un autre projet d'usine en Suède à Göteborg (sud-ouest).
« Les révisions potentielles des calendriers de ces projets seront confirmées au cours de l'automne, de même que toute autre mesure nécessaire de réduction des coûts », a précisé le groupe.
Le groupe doit faire face à une industrie automobile qui affronte une croissance plus lente de la demande de véhicules électriques et, simultanément, une concurrence de plus en plus féroce, ce qui se répercute sur les projets d'usines de batteries.
BELGA



© REUTERS.

L'INSTANT TECHNO

Apple dévoile l'iPhone 16, un modèle taillé pour l'IA



Appel a mis en évidence, sans trop de surprise, les nouveaux modèles de ses téléphones désormais taillés pour l'IA. © REUTERS.

Un modèle taillé pour l'intelligence artificielle, dont on ne sait pas quand les fonctionnalités seront disponibles en Europe.

THOMAS CASAVECCHIA

La cloche a sonné. Apple a fait sa rentrée ce lundi soir avec sa traditionnelle conférence de septembre largement consacrée à la nouvelle génération d'iPhone. Dans sa conférence « C'est le moment de briller », baptisée ainsi pour illustrer la manière dont l'écran de l'iPhone s'illumine lorsque l'on fait appel à Siri, la firme de Cupertino a mis en évidence, sans trop de surprise, les nouveaux modèles de ses téléphones désormais taillés pour l'IA.

L'intelligence artificielle a, en effet, occupé une bonne part des discours lors du plus gros événement de l'année pour la marque à la pomme. Et celle qui aura la charge de faire briller les iPhones dans ce domaine est la nouvelle puce A18 embarquée dans ces téléphones. Equipée d'un *neural engine* deux fois plus performant que les générations précédentes, elle devrait être capable de réaliser les nombreux calculs nécessaires pour faire tourner des modèles d'IA génératives.

Concrètement, grâce à cette puissance supplémentaire, Siri devrait donc être capable d'aider à la rédaction de mails ou de messages. L'assistante virtuelle devrait devenir bien plus compétente qu'elle ne l'est aujourd'hui et devrait comprendre la plupart des demandes orales que l'on formule. Elle pourra en outre répondre à toutes sortes de questions grâce à l'intégration de Chat GPT. Il sera aussi bien plus simple de retrouver des photos dans sa galerie. L'iPhone pourra également résumer le contenu des mails et des notifications pour les rendre immédiatement plus intelligibles. Enfin, les clichés pris par l'iPhone pourront être améliorés en supprimant les éléments indésirables.

Des fonctionnalités qui vont se laisser attendre

Le hic, c'est qu'il faudra se montrer patient puisqu'Apple n'a pas précisé son calendrier de déploiement de sa fameuse « Apple Intelligence ». Ces fonctionnalités ne devraient être disponibles que dans quelques semaines aux Etats-Unis et en 2025 en Europe. Heureusement, il ne s'agit pas de la seule nouveauté mise en avant pour l'iPhone 16 puisque, pour la première fois depuis 2017 avec l'iPhone X, Apple revoit de façon conséquente le design de son smartphone.

Toute la gamme d'iPhones va donc s'enrichir d'un nouveau bouton de tranche tactile, baptisé « Camera Control », capable de détecter les niveaux de pressions. Une première pression forte peut par exemple lancer la caméra, une seconde prendra le cliché tandis qu'un simple « glisser » permet de zoomer ou dézoomer. Un appui plus long permet de commencer un enregistrement vidéo. Le tout sans avoir besoin d'utiliser l'écran tactile ou déverrouiller son téléphone.

Mais ce n'est pas le seul nouveau bouton qu'embarqueront les nouveaux iPhones puisque toute la gamme verra se généraliser l'« Action Button » auparavant réservé aux modèles « Pro ». Ce bouton est programmable et peut devenir un raccourci de choix pour de nombreuses fonctions comme la lampe de poche, Siri, ou *shazamer* une chanson.

Autre changement, mineur, de design : les capteurs photo. Ils seront toujours au nombre de deux sur le modèle de base de l'iPhone 16. Mais cette fois, ils sont disposés de manière verticale au dos de l'appareil. Exit les caméras en diagonale. Enfin, le prix du nouveau modèle est relativement stable puisque l'iPhone 16 est disponible à partir de 970 euros.

Plus premium, et équipé d'une puce A18 Pro plus puissante que l'A18 standard, l'iPhone 16 « Pro » dispose d'un capteur photo supplémentaire. C'est essentiellement au niveau des capacités de la caméra qu'on dirait destinée aux cinéastes que l'appareil se distingue du modèle de base. Aussi par son prix puisqu'on ne le trouvera pas sous la barre des 1.230 euros.

Si l'iPhone a sans conteste été le roi de la cérémonie, Apple a aussi dévoilé quelques nouveautés dans le reste de son line-up. Ainsi, l'Apple Watch, qui fête ses dix ans, profitera d'un nouveau design affiné ainsi que d'un plus grand écran. En outre, l'Apple Watch Series 10 pourra désormais détecter l'apnée du sommeil. Un nouveau modèle d'Apple Watch Ultra dont le principal argument de vente semble d'être disponible en noir.

Les écouteurs Bluetooth AirPods et AirPods Pro seront eux aussi dépoussiérés. Le design du modèle de base sera plus proche des modèles Pro. Le port Lightning sera enfin remplacé par un port USB-C. Surtout, un modèle plus premium proposera l'annulation de bruit (*noise cancelling*) ainsi que l'isolation de la voix en cas de bruit ambiant lors d'un appel. Enfin, les AirPods Max seront disponibles dans davantage de couleurs et seront dotés d'une prise USB-C.

Les goûts et les couleurs

Chaque année, peu avant la rentrée, le YouTube vaguement spécialisé en nouvelles technologies s'enflamme. On entend tout ou presque. Ces considérations sont d'autant plus étonnantes que le premier réflexe de l'acquéreur d'un smartphone à 1.000 euros, est généralement de le recouvrir d'une housse protectrice. Cette année, les iPhones standards seront donc proposés dans cinq tons plus colorés que les précédents modèles : noir, blanc, bleu, vert et rose.
TH. CA.

iOS 18 Un coup de jeune aussi disponible pour les « vieux » iPhones

TH.CA

Tous les consommateurs qui utilisent un iPhone ne seront pas forcément enclins à racheter un nouveau smartphone pour profiter des fonctionnalités « Apple Intelligence » qui doivent encore faire leurs preuves et ne sont toujours pas annoncées en Europe. Cela ne signifie pas pour autant que ces utilisateurs ne bénéficieront pas de nombreuses nouveautés puisque la marque à la pomme profite généralement de sa conférence de septembre pour déployer sa mise à jour majeure annuelle d'iOS.

Tous les téléphones tournant actuellement sur iOS 17 pourront donc passer sur la toute nouvelle version du système d'exploitation, iOS 18. Bien sûr, processeur spécifique oblige, seuls les iPhones 16 et les iPhones 15 Pro pourront utiliser les fonctionnalités d'intelligence artificielle. Mais la plupart des autres fonctions seront bel et bien disponibles.

> Une « révolution » qui ne manquera pas d'être moquée par les utilisateurs d'Android qui connaissent ces fonctionnalités depuis toujours

Ainsi, avec cette nouvelle mise à jour, 17 ans après la sortie du premier iPhone, il sera enfin possible de placer les icônes où bon nous semble sur l'écran du téléphone. On pourra donc adapter le placement des icônes pour mettre en valeur le fond d'écran de son appareil. Cette personnalisation ne s'arrête pas là puisqu'on pourra également changer le thème et les couleurs de ces apps. Une « révolution » qui ne manquera pas d'être moquée par les utilisateurs d'Android qui connaissent ces fonctionnalités depuis toujours.

Le centre de contrôle, où l'on peut activer le wifi ou les datas sera, lui aussi, plus adaptatif et modifiable afin de trouver les réglages que l'on souhaite en quelques touchers. Plus ergonomique, mais sans doute un poil plus complexe.

Des SMS enfin plus riches

Le passage au RCS représente également une grosse nouveauté. Entre eux, les iPhones, utilisent les iMessages. Semblables à des messages sur WhatsApp ou Telegram, ces SMS peuvent être enrichis de photos, de réactions et autres vidéos. Les téléphones Android les plus récents utilisent quant à eux la technologie RCS (Rich Communication System), pour rendre possibles des fonctionnalités similaires. Le problème, c'est que ces différents systèmes de messagerie ne sont pas compatibles entre eux et transforment les messages entre un iPhone et un téléphone Android, en simples SMS. Désormais, les iPhones seront donc compatibles avec le protocole RCS et il sera plus facile d'envoyer des messages enrichis, peu importe la plateforme que l'on utilise.

iOS 18 apportera aussi une gestion plus facile des mots de passe. On a souvent annoncé la fin des mots de passe qui devaient être remplacés par des technologies plus sécurisées et plus faciles à utiliser. Pourtant, ces derniers continuent de faire de la résistance et leur gestion tourne vite au calvaire, induisant des risques pour la sécurité. Le réglage « mots de passe » de l'iPhone qui permettait la création de mots de passe robustes et de les stocker, va donc devenir une application à part entière ce qui devrait grandement faciliter leur gestion et leur synchronisation entre tous les appareils que l'on utilise.

LES INDICES

DJIA	NASDAQ	EURO STOXX 50	BEL20
40 829,59	16 884,60	4 778,66	4 240,57
+1,20%	+1,16%	+0,86%	+1,67%

BEL20

Titre	Variation
Ab Inbev	+2,12%
Ackermans	+1,33%
Aedifica	-0,08%
Ageas	-0,65%
Argenx Se	+2,32%
Azelis Group	+1,72%
Cofinimmo	+0,83%
D'ieteren Group	+4,44%
Elia Group	+2,33%
Galapagos	+2,08%
Gbl	+0,95%
Kbc	+0,93%
Lotus Bakeries	+1,54%
Melexis	+0,46%
Sofina	+11,89%
Solvay	+1,41%
Syensqo	+0,31%
Ucb	+1,50%
Umicore	-1,77%
Wdp	+0,73%

TOP/FLOP EURONEXT BRUXELLES

Top		Flop	
Sofina	+11,89%	Cumulex	-40,00%
Nyrstar	+7,36%	Oxurion	-5,21%
Immobel	+4,89%	Kinepolis Group	-4,90%
D'ieteren Group	+4,44%	Celyad Oncology	-2,95%
Texaf	+3,98%	Jensen-group	-2,47%
Titan Cement	+3,17%	Miko	-2,20%

CARBURANTS

Essence	E10	1,6340	Mazout (< 2000 L)	0,8310
Essence	E5	1,7060	Mazout (> 2000 L)	0,7918
Diesel	B7	1,6990	Propane (< 2000 L)	0,7809
LPG	LPG	0,7710	Propane (> 2000 L)	0,6947

DEVISES

1€

Dollar US	1,1043
Livre britannique	0,8437
Franc Suisse	0,9376

MATIÈRES PREMIÈRES

Or (Once)	2 439,75$
Pétrole (Baril/Brent)	71,19$

INDICE SANTÉ 2013

Indice 08/2024	132,94
Indice 07/2024	132,84
Indice 08/2023	128,82

TAUX D'INTÉRÊT

Taux belge à 10 ans	2,772
Taux allemand à 10 ans	2,168

EURONEXT BRUXELLES - ACTIONS BELGES & ÉTRANGÈRES

BEL20

Titre	Clôt.	Cl. Veil.	Diff %	Return
Ab Inbev	57,76	56,56	+2,12	+10,06
Ackermans	182,60	180,20	+1,33	+29,32
Aedifica	63,45	63,50	-0,08	+6,91
Ageas	46,04	46,34	-0,65	+26,80
Argenx Se	498,90	487,60	+2,32	+4,11
Azelis Group	18,92	18,60	+1,72	+1,39
Cofinimmo	66,45	65,90	+0,83	-5,48
D'ieteren Group	226,00	216,40	+4,44	+47,14
Elia Group	105,50	103,10	+2,33	+2,03
Galapagos	25,50	24,98	+2,08	-26,32
Gbl	68,90	68,25	+0,95	-7,79
Kbc	67,54	66,92	+0,93	+15,33
Lotus Bakeries	11 860,00	11 680,00	+1,54	+64,27
Melexis	77,20	76,85	+0,46	-6,71
Sofina	246,60	220,40	+11,89	+20,18
Solvay	31,65	31,21	+1,41	+13,25
Syensqo	70,76	70,54	+0,31	-28,47
Ucb	162,80	160,40	+1,50	+96,52
Umicore	9,97	10,15	-1,77	-57,74
Wdp	24,80	24,62	+0,73	-1,20

AUTRES ACTIONS

Titre	Clôt.	Cl. Veil.	Diff %	Return
Abo Group	5,55	5,55	0,00	-15,91
Accentis	0,03	0,03	-1,89	-9,72
Aedifica	63,45	63,50	-0,08	+6,91
Agfa-gevaert	1,03	1,03	-0,39	-49,61
Ahold Del	31,27	31,08	+0,61	+8,28
Aperam	23,34	23,14	+0,86	-12,19
Arcelormittal	20,14	20,00	+0,70	-16,97
Ascencio	49,10	48,35	+1,55	+10,71
Atenor	5,50	5,58	-1,43	-67,65
Azelis Group	18,92	18,60	+1,72	+1,39
Banimmo A	3,30	3,30	0,00	-9,34
Barco	12,10	11,81	+2,46	-38,36
Bekaert	35,40	35,20	+0,57	-18,55
Belreca	7,50	7,50	0,00	+21,95
Beluga	1,60	1,60	0,00	-36,00
Belysse Group	0,92	0,91	+0,55	+12,96
Biosenic	0,01	0,01	0,00	-68,71
Biotalys	3,04	3,09	-1,62	-45,13
Bpost	2,52	2,55	-0,98	-45,71
Bque Nat. Belgique	430,00	430,00	0,00	-14,68
Brederode	107,80	104,60	+3,06	+13,47
Campine	83,50	83,50	0,00	+40,34
Candela Invest	3,20	3,20	0,00	-13,51
Care Property Inv.	14,58	14,46	+0,83	+16,08
Celyad Oncology	0,23	0,24	-2,95	-68,06
Cenergy	9,32	9,30	+0,22	+36,26
Cfe	6,69	6,84	-2,19	-4,70
Cie Bois Sauvage	262,00	259,00	+1,16	-11,49
Co.br.ha	1 740,00	1 700,00	+2,35	-29,84
Colruyt	47,76	47,46	+0,63	+26,99
Crescent	0,01	0,01	+1,72	-28,05
D'ieteren Group	226,00	216,40	+4,44	+47,14
Deceuninck	2,44	2,41	+1,04	+8,46
Deme Group	149,00	147,20	+1,22	+41,37
Dms Imaging	0,02	0,02	0,00	-87,03
Econocom Group	2,05	2,06	-0,24	-25,32
Ekopak	15,50	15,45	+0,32	-17,99
Elia Group	105,50	103,10	+2,33	+2,03
Engie	15,98	16,12	-0,84	+9,03
Euronav	14,89	14,89	0,00	+5,23
Evs Broadc.equipm.	29,65	29,55	+0,34	+13,60
Exmar	8,87	8,64	+2,66	-20,66
Fagron	19,18	19,12	+0,31	+15,33
Floridienne	620,00	620,00	0,00	-13,89
Flowsparks	23,00	23,00	0,00	+13,86
Fluxys Belgium D	15,40	15,50	-0,65	-40,08
Fountain	1,35	1,35	0,00	+7,14
Gimv	41,30	40,70	+1,47	-4,73
Greenyard	6,22	6,22	0,00	+0,65
Home Invest Be.	19,06	18,52	+2,92	+18,83
Hyloris	5,90	5,90	0,00	-49,14
Iba	11,00	10,86	+1,29	+4,56
Iep Invest	5,35	5,40	-0,93	+0,00
Immo Moury	33,40	33,20	+0,60	-10,22
Immobel	24,65	23,50	+4,89	-22,73
Inclusio Sa/nv	14,90	15,00	-0,67	+13,31
Intervest Off-ware	20,85	20,85	0,00	+12,95
Jensen-group	43,40	44,50	-2,47	+29,17
Kbc Ancora	46,10	45,70	+0,88	+17,72
Keyware Tech.	0,72	0,70	+2,14	-20,56
Kinepolis Group	38,85	40,85	-4,90	-7,61
Lotus Bakeries	11 860,00	11 680,00	+1,54	+64,27
Mdxhealth	0,00	0,00	0,00	0,00
Melexis	77,20	76,85	+0,46	-6,71
Miko	48,90	50,00	-2,20	-28,09
Mithra	0,22	0,22	0,00	-92,35
Montea	79,50	78,50	+1,27	+12,45
Mopoli	262,00	262,00	0,00	+9,17
Moury Construct	520,00	510,00	+1,96	+37,57
Newtree	2,36	2,40	-1,67	+47,50
Nextensa	43,85	43,35	+1,15	-1,68
Nyrstar	0,05	0,05	+7,36	-62,71
Nyxoah	6,80	6,88	-1,16	-4,49
Ontex Group	8,78	8,74	+0,46	+20,03
Orange Belgium	14,80	14,80	0,00	+10,28
Oxurion	0,91	0,96	-5,21	+64900,00
Picanol	66,00	66,00	0,00	+3,13
Proximus	6,91	6,83	+1,25	-5,60
Qrf	10,95	10,95	0,00	+11,05
Questfor Gr-pricaf	4,41	4,40	+0,23	-15,52
Realco	15,00	15,00	0,00	-21,88
Recticel	12,30	12,08	+1,82	+19,19
Retail Estates	67,00	66,10	+1,36	+18,79
Rosier	19,80	19,80	0,00	+3,66
Roularta	11,20	11,15	+0,45	-11,81
Sequana Medical	0,94	0,93	+1,08	-71,46
Shurgard	41,75	41,10	+1,58	+1,00
Sipef	54,20	55,00	-1,45	+1,31
Smartphoto Group	24,30	24,00	+1,25	-8,30
Softimat	0,97	0,97	0,00	-37,82
Solvac Nom(retail)	98,60	99,80	-1,20	-12,74
Spadel	199,00	190,00	+4,74	+17,06
Suez	0,00	0,00	0,00	0,00
Telenet Group	21,28	21,28	0,00	+59,76
Tessenderlo	24,45	24,30	+0,62	-12,52
Texaf	36,60	35,20	+3,98	+11,59
Tinc	11,46	11,34	+1,06	-6,07
Titan Cement	32,50	31,50	+3,17	+83,82
Totalenergies	60,96	59,86	+1,84	+1,80
Tubize-fin	126,60	123,40	+2,59	+81,38
Van De Velde	29,65	30,30	-2,15	-9,33
Vastned Belgium	32,60	32,20	+1,24	+16,85
Vgp	92,20	91,40	+0,88	+0,38
Viohalco	5,72	5,78	-1,04	-9,06
Vranken-pommery	14,65	14,75	-0,68	-12,01
Warehouses Estates	38,30	38,30	0,00	+9,43
Wereldhave Belgium	49,60	49,20	+0,81	+5,98
What's Cooking Gp	88,00	87,60	+0,46	+14,58
Xior	34,65	34,75	-0,29	+30,26

BOURSES ÉTRANGÈRES

LES ACTIONS EUROPÉENNES

Titre	Bourse	Dernier cours	Diff %	%1an
Abb Ltd N	Zurich	46,07	+1,99	+38,14
Aegon	Amsterdam	5,48	+1,11	+19,94
Ahold Del	Amsterdam	31,27	+0,61	+8,28
Air Liquide	Paris	166,20	+2,37	+0,35
Allianz Se	Francfort	283,70	+1,25	+28,23
Alstom	Paris	17,11	-0,96	-28,79
Anglo American Plc	Londres	2 024,10	0,00	-0,07
Arcelormittal	Amsterdam	20,14	+0,70	-16,97
Astrazeneca Plc	Londres	12 712,00	0,00	+17,44
Axa	Paris	34,91	+1,22	+26,81
Banco Santander	Madrid	4,34	+1,17	+27,27
Barclays Plc	Londres	224,00	0,00	+51,37
Basf Se	Francfort	43,58	+0,38	-3,41
Bayer Ag	Francfort	28,68	-0,80	-42,91
Bbv Argentaria.	Madrid	9,03	+1,35	+29,56
BNP Paribas	Paris	62,57	+0,63	+6,83
British American	Londres	2 973,00	+1,50	+15,05
Carrefour	Paris	14,97	+0,81	-10,20
Crédit agricole	Paris	14,28	+1,03	+27,30
Danone	Paris	65,74	+0,80	+23,52
Deutsche Bank Ag	Francfort	15,03	+2,47	+56,89
Deutsche Boerse Ag	Francfort	209,70	+1,80	+29,89
Deutsche Telekom Ag	Francfort	26,23	+0,81	+31,08
Diageo Plc	Londres	2 439,00	+1,63	-23,21
E.on Se	Francfort	13,43	+1,02	+18,07
Enel .	Rome	7,05	0,00	+13,89
Engie	Paris	15,98	-0,84	+9,03
Eni .	Rome	14,08	+0,64	-4,86
Equinor Asa	New-York	24,95	+0,08	-21,88
Ericsson A	Stockholm	75,50	-26,13	+27,10
Generali Ass	Rome	25,29	+1,24	+32,48
Gsk Plc	Londres	1 678,68	0,00	+20,92
Hsbc Holdings	Paris	0,00	0,00	0,00
Iberdrola..	Madrid	13,33	+1,37	+22,18
Ing Groep N.v.	Amsterdam	16,16	+1,24	+27,06
Intesa Sanpaolo	Rome	3,73	+1,63	+54,77
L'Oreal	Paris	383,55	+0,20	-3,73
LVMH	Paris	616,20	+0,69	-14,90
Mercedes-benz Group Ag	Francfort	58,24	-0,36	-6,55
Munich Re	Francfort	482,30	+1,05	+33,68
Nestle N	Zurich	88,10	+0,64	-16,25
Nokia	Paris	3,87	+0,66	+2,23
Novartis N	Zurich	99,60	+1,01	+12,38
Orange	Paris	10,75	-0,42	-0,26
Philips Kon	Amsterdam	27,24	-0,29	+36,53
Renault	Paris	39,73	-1,51	+9,45
Repsol Ypf.	Madrid	11,81	+0,68	-20,74
Roche Bobois	Paris	48,30	+0,63	-1,43
Rwe Ag	Francfort	33,17	+1,10	-10,79
Saint Gobain	Paris	76,84	+2,40	+34,15
Sanofi	Paris	105,76	+1,17	+6,10
Sap Se	Francfort	192,58	+0,98	+47,84
Schneider Elec.	Paris	219,30	+2,02	+39,70
Shell Plc	Amsterdam	30,53	+1,08	+3,30
Siemens Ag	Francfort	162,60	+0,91	+19,16
Société générale	Paris	22,05	+1,03	-13,24
Stmicroelectronics	Paris	26,10	+1,08	-36,47
Telecom Italia	Rome	0,23	0,00	-25,81
Telefonica, S.a	Madrid	4,20	-0,24	+9,09
Tesco Plc	Londres	368,70	0,00	+44,31
Totalenergies	Paris	60,96	+1,84	+1,80
Unicredit	Rome	36,60	+1,05	+76,39
Unilever	Amsterdam	59,66	+0,98	+27,30
Vesuvius Plc	Londres	391,50	+0,51	-11,74
Vinci	Paris	109,80	+0,64	+7,12
Vivendi Se	Paris	10,09	-0,20	+23,56
Vodafone Group Plc	Londres	76,58	0,00	+3,60
Volkswagen Ag	Francfort	91,76	-0,26	-13,24
Volvo A	Stockholm	257,60	+34,03	+16,56

LES ACTIONS AMÉRICAINES

Titre	Bourse	Dernier cours	Diff %	%1an
3m Company	Nyse	128,46	-0,11	+21,25
Alcoa Corporation	Nyse	28,97	+1,54	+1,83
Alphabet Inc.	Nasdaq	148,71	-1,33	+9,94
American Express Company	Nyse	250,92	+2,81	+60,05
Amgen Inc.	Nasdaq	325,92	+1,67	+28,12
Apple Inc.	Nasdaq	220,91	+0,04	+24,41
At&t Inc.	Nyse	21,50	+2,53	+47,16
Bank Of America Corporation	Nyse	39,47	+1,83	+40,31
Caterpillar Inc.	Nyse	334,04	+1,42	+18,69
Chevron Corporation	Nyse	140,30	+1,26	-15,81
Cisco Systems, Inc.	Nasdaq	48,70	+0,41	-14,25
Citigroup Inc.	Nyse	59,54	+0,76	+46,18
E.I. du Pont de Nemours	Nyse	79,56	+0,53	+5,29
Ebay Inc.	Nasdaq	59,43	+0,39	+37,79
Exxon Mobil Corporation	Nyse	115,01	+2,10	+0,93
General Electric Company	Nyse	165,35	+2,56	+47,91
General Motors Company	Nyse	47,40	+0,55	+45,53
Hp Inc.	Nyse	34,18	+1,06	+16,58
Intel Corporation	Nasdaq	19,07	+0,95	-50,07
International Business	Nyse	203,53	+1,39	+37,97
Johnson & Johnson	Nyse	166,61	+1,36	+4,11
Jpmorgan Chase & Co.	Nyse	216,97	+2,12	+50,97
Mcdonald's Corporation	Nyse	291,29	+0,61	+4,66
Merck & Co., Inc.	Nyse	115,41	-2,06	+6,92
Microsoft Corporation	Nasdaq	405,72	+1,00	+22,98
Pfizer Inc.	Nyse	29,41	+2,98	-14,21
Tesla, Inc.	Nasdaq	216,27	+2,63	-14,00
The Boeing Company	Nyse	162,91	+3,36	-24,60
The Coca-cola Company	Nyse	71,85	+1,00	+23,18
The Home Depot, Inc.	Nyse	365,52	+1,52	+11,30
Procter & Gamble	Nyse	176,06	+0,27	+14,63
The Walt Disney Company	Nyse	88,34	+0,45	+9,64
Verizon Communications Inc	Nyse	42,73	+3,84	+26,38
Walmart Inc.	Nyse	77,34	+0,91	-52,69

AUTRES ACTIONS

Titre	Bourse	Dernier cours	Diff %	%1an
Barrick Gold Corp	Toronto	26,02	-5,59	+20,13
Bombardier	Toronto	83,91	-5,91	+60,13
Canon Inc.	Tokyo	4 840,00	+2,89	+34,11
China Mobile Ltd	Hong-Kong	71,25	-4,23	+9,62
China Oceanwide	Hong-Kong	0,02	0,00	-33,33
Gold Fields	Johannesb	24 051,00	-20,10	+2,99
Harmony Gold Mining	Johannesb	15 900,00	-17,54	+96,95
Hitachi	Tokyo	3 253,00	-8,37	-67,55
Honda Motor	Tokyo	1 509,00	-3,76	-69,40
Marubeni Corp.	Tokyo	2 302,00	-6,80	-6,91
Mitsubishi Corp	Tokyo	2 852,00	-5,72	-62,39
Mitsui & Co.	Tokyo	2 847,00	-8,52	-49,64
Nec Corporation	Tokyo	12 330,00	-2,49	+52,96
Nomura Holdings Inc.	Tokyo	787,00	-5,97	+31,83
Ntt	Tokyo	2 330,00	+14,05	+17,32
Ntt Docomo Inc	Tokyo	1,14	-5,79	-4,20
Petrochina Co Ltd	Hong-Kong	5,93	-12,41	-1,50
Sony Corporation	Tokyo	13 000,00	-1,74	+2,93
Sumitomo Corp	Tokyo	3 207,00	-5,45	+3,09
Tokyo Elec. Power	Tokyo	656,00	-4,65	+5,81
Toyota Motor Corp.	Tokyo	2 500,00	-6,02	-5,20

OBLIGATIONS - SECTEUR PUBLIC

Libellé	int. facial	cjour	c.préc.	Volume
04.12.18	3,00+	100,07	100,07	13000
04.03.19	3,75+	100,37	100,37	6000
04.06.19	3,75+	101,17	101,17	10000
04.09.19	3,50+	101,62	101,62	11000
04.12.19	4,20+	102,93	102,93	4000
04.03.20	3,10+	102,99	102,99	3000

Rég. Wall.	int. facial	cjour	c.préc.	Volume
28.09.19	0,60+	98,00	98,00	75000
08.04.30	4,25+	0,00	0,00	0

PRIX À LA CONSOMMATION

Indices	08/2024	07/2024	08/2023
santé 2013	132,94	132,84	128,82
normal 2013	132,81	132,81	129,12
santé 2004	160,55	160,43	155,58
normal 2004	162,56	162,56	158,04
santé 1996	182,66	182,52	177,00
normal 1996	186,82	186,82	181,63
santé 1988	220,23	220,06	213,40
normal 1988	229,30	229,30	222,93
Base 1981	310,19	310,19	301,57

TAUX D'INTÉRÊT

Pays-Durée	Rendement brut	Diff. absolue 1 an
Allemagne - 10 ans	2,1680	-0,43%
Australie - 10 ans	3,9680	-0,12%
Belgique - 10 ans	2,7720	-0,46%
Canada - 10 ans	3,0310	-0,65%
Espagne - 10 ans	2,9940	-0,65%
Etats-Unis - 10 ans	3,7070	-0,55%
Etats-Unis - 30 ans	4,4609	0,13%
Grande-Bretagne - 10 ans	3,8620	-0,57%
France - 10 ans	2,8820	-0,26%
Grèce - 10 ans	3,2470	-0,73%
Irlande - 10 ans	2,5730	-0,44%
Italie - 10 ans	3,5480	-0,80%
Japon - 10 ans	0,8950	0,25%
Pays-Bas - 10 ans	2,4550	-0,49%
Portugal - 10 ans	2,7930	-0,55%

COURS INDICATIF EN EURO

Devise	09/09	08/09
Dollar US	0,9056	0,9007
Livre britannique	1,1853	1,1864
Franc suisse	1,0666	1,0678
Couronne suédoise	0,0873	0,0880
Couronne norvégienne	0,0837	0,0847
Courone danoise	0,1340	0,1340
Dollar canadien	0,6676	0,6674
Yen japonais	0,0063	0,0063
Dollar australien	0,6026	0,6060
Dollar néo-zélandais	0,5554	0,5600
Rand sud-africain	0,0506	0,0508

OR : PIÈCES & LINGOTS

	Cours du jour	
	Acheter	Vendre
Napoléon	413,75	435,25
Souv. Ancien	523,25	550,50
Souv. Nouv.	520,75	543,25
50 pesos mex.	2 674,00	2 784,50
Maple leaf	2 218,00	2 332,00
Florin	431,25	456,00
Louis suisse	415,00	432,25
Krugerrand 1/1	2 218,00	2 306,00
50 ECU	1 108,50	1 143,50
Belge	413,75	431,25
Lingot (kg.)	71 750,00	73 600,00

Source: www.GoldForex.be

FONDS

FONDS D'ASSURANCE

Titre	Date	Dernier cours	Cours précédent	Rendement 1 an
ALLIANZ				
Capital Life Bonds Euro-c	25/11	186,99	186,91	0,00%
Capital Life Invest-c	25/11	1,05	1,04	0,00%
Capital Life Invest Euro-c	25/11	209,81	207,91	0,00%
Capital Life Security-c	25/11	239,39	239,29	0,00%
LES AP ASSURANCES				
DVV Horizon 1-C	26/09	9,17	9,21	0,00%
DVV Horizon 3-C	26/09	11,16	11,22	0,00%
DVV Horizon 5-C	26/09	11,23	11,28	0,00%
DVV Horizon 7-C	26/09	11,37	11,42	0,00%
DVV Horizon 9-C	26/09	16,29	16,37	0,00%
AXA ASSURANCES				
AXA LI AXA IM Euro Eq	25/11	64,90	64,37	0,00%
Piazza Carmignac Inv	25/11	272,79	272,59	0,00%
Piazza Carmignac Patrimoine	25/11	173,38	173,30	0,00%
ETHIAS ASSURANCES				
BOOST Invest Dolce	25/11	116,40	116,75	0,00%
BOOST Invest Europ	25/11	242,82	249,65	0,00%
BOOST Invest World	25/11	266,59	269,20	0,00%
ING ASSURANCES				
Managed Fds-Balanced-c	06/12	2,76	2,73	0,00%
Managed Fds-Dynamic-c	06/12	2,31	2,28	0,00%
Managed Fds-Stability-c	06/12	1,99	1,97	0,00%
Multicolour Mix Blue-c	14/01	340,77	339,34	0,00%
Multicolour Mix Red-c	14/01	440,99	429,61	0,00%
Multicolour Mix White-c	14/01	386,48	381,97	0,00%
DELTA LLOYD LIFE				
NN Life Euro equity-c	14/06	89,03	88,17	0,00%
NN Life EB strat high fd-c	25/11	127,75	127,52	0,00%
NN Life EB strat low fd-c	25/11	116,93	116,77	0,00%
NN Life EB strat med fd-c	25/11	115,76	115,48	0,00%
NN Life Bel equity-c	14/06	707,70	708,33	0,00%
NN Life World equity-c	14/06	94,84	93,20	0,00%

FONDS D'EPARGNE PENSION

Titre	Date	Dernier cours	Cours précédent	Rendement 1 an
Argenta Pensioenspaarfonds-c	05/09	164,19	164,81	0,00%
Argenta Pensioenspaarfds Def-c	05/09	77,52	77,58	0,00%
Belfius Pension Fd Bal Plus-c	05/09	121,93	122,55	0,00%
Belfius Pension Fd High Eq-c	05/09	175,94	177,47	0,00%
Belfius Pension Fd Low Eq-c	05/09	128,37	128,63	0,00%
BNPP B Pens Bal C-c	05/09	213,63	214,18	0,00%
BNPP B Pens Bal F-c	05/09	213,63	214,18	0,00%
BNPP B Pension Growth C-c	05/09	198,57	199,80	0,00%
BNPP B Pension Stability C-c	05/09	158,27	158,25	0,00%
BNPP B Pension Stability F-c	05/09	158,27	158,25	0,00%
Crelan Pens Balanced Classic-c	05/09	118,71	119,02	0,00%
Crelan Pens Growth Classic-c	05/09	131,76	132,57	0,00%
Crelan Pens Stability C-c	05/09	107,70	107,69	0,00%
Hermes Pensioenfonds-c	04/09	239,17	240,81	0,00%
Int-Beurs-Hermes-Pensioen-c	04/09	237,69	238,16	0,00%
Metro-Rent Growth Classic-c	05/09	307,38	309,28	0,00%
Pricos-c	05/09	530,37	533,86	11,44%
Pricos Defensive-c	05/09	97,47	97,58	8,52%
Star Fund-c	05/09	229,66	230,24	0,00%
VDK Pension Fund-c	24/11	349,65	355,86	0,00%

Source: Symex

ENTREPRISES

Zythologist, la brasserie qui vit de plaisir et de bière fraîche



Pour l'heure, Zythologist ne brasse dans ses locaux que les bières qu'elle commercialise en bouteilles. © SYLVAIN CRASSET.

Né en 2020, le petit établissement, situé dans la région de Charleroi, multiplie les bières originales. Une façon pour les trois fondateurs de vivre pleinement leur passion pour le noble breuvage.

MATHIEU COLINET

Une vocation, cela tient parfois à peu de chose. Celle que les fondateurs de la petite brasserie Zythologist, à Gouy-lez-Piéton près de Charleroi, ont pour la bière a, comme point de départ, leurs soirées d'adolescents. Au départ, il y a là trois copains et quelques bières, celles que les jeunes garçons peuvent trouver dans la cave de leurs parents. « Chez Bruno, on ne tombait jamais deux fois sur les mêmes bouteilles », se souvient Nicolas Puccini, un des fondateurs. « Cela nous a donné l'idée de les noter en fonction de leur goût, de leur parfum, de leur aspect… » Chaque soirée est alors une occasion d'amener des bières pas encore dégustées. En quelques années, la petite bande, élargie progressivement à sept ou huit copains, en aurait goûté près de 3.000 si l'on en croit le fichier Excel dans lequel les cotations sont dûment conservées.

Si les fondateurs de Zythologist ont donc découvert leur goût pour la bière à l'adolescence, il leur faudra encore une bonne dizaine d'années avant de créer, en 2020, la petite brasserie carolo, qui depuis quelques mois étonne par son dynamisme et l'originalité de ses propositions. Le temps pour eux de se lancer dans la vie active et de s'y faire une place – aujourd'hui, Bruno Guiot est torréfacteur de café, Nicolas Puccini travaille dans une *fintech* et Antoine Draily, le troisième larron, est actif dans le secteur des télécoms.

Et puis, un jour de 2016, Bruno Guiot lui propose de s'inscrire avec lui à des cours du soir en zythologie. Une formation de deux ans que les deux copains complètent ensuite d'une autre de deux ans également pour devenir microbrasseur.

La liberté

Très vite, les copains se mettent à brasser dans la petite cuisine de Bruno Guiot, qui ressemble à une « grande piscine » à la fin de ces sessions. L'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent au cours mais aussi de tester des bières très étonnantes avec des ingrédients pas forcément attendus dans des brassins ou des associations de goûts tout aussi peu communes.

Car, oui, un des grands plaisirs des trois garçons est alors, déjà, de sortir des sentiers battus, de profiter de cette espace de liberté qu'offre la bière. « On aime bien mettre nos pattes, faire des trucs qui sortent de l'ordinaire », affirme Bruno Guiot, le sourire aux lèvres en repensant peut-être à cette bière au basilic infusé qui traîne sur la table alors qu'il raconte. « Ah non, c'est très simple ça. On a déjà fait beaucoup plus original. Des bières façon Nutella ou forêt noire ou encore tarte au citron meringuée pour ne donner que quelques exemples. » Nicolas Puccini complète : « Dans une bière, on peut mettre quasiment tout sauf ce qui est gras. On en profite… »

> *Dans une bière, on peut mettre quasiment tout sauf ce qui est gras. On en profite*
>
> **Nicolas Puccini**
> Un des fondateurs de Zythologist

Zythologist voit le jour en 2020 comme la « somme » de toute cette expérience accumulée. Et la brasserie ne tarde pas à prolonger le chemin entamé précédemment par ses fondateurs. Sur des présentoirs accrochés dans ses locaux trônent aujourd'hui les canettes de plusieurs bières commercialisées. Notamment celles d'une gamme hawaïenne avec des noms et des parfums qui sentent bon l'île du Pacifique dont sont fans les trois garçons. Par exemple, Kamehameha – de type New England IPA avec des arômes d'ananas, de fruits de la passion et de citrons vert – ou Waikiki – une IPA avec des parfums d'ananas, de mangues et d'agrumes cette fois.

Sur les présentoirs sont alignées, en outre, toute une série de bières imaginées en collaboration avec d'autres brasseries. Certaines en Belgique comme La Source ou DrinkThatBeer. Et d'autres, en Europe, au gré des rencontres que Bruno Guiot, Nicolas Puccini et Antoine Draily font lors de festivals auxquels ils participent notamment.

Des collaborations à travers l'Europe

Emblématiques de tout ce travail, la bière Groupe E que Zythologist a mise sur le marché il y a quelques mois avec des brasseries roumaines, ukrainienne et slovaque. Autrement dit, originaires des pays versés dans le même groupe que la Belgique à l'Euro de football. Ou encore la bière Akamai, réalisée en collaboration avec une… intelligence artificielle – qui a « proposé » la recette à partir de quelques indications – et produite au sein de la brasserie du Borinage à Boussu.

Pour l'heure, Zythologist ne brasse dans ses locaux que les bières qu'elle commercialise en bouteilles. Celles qu'elle propose en canettes – soit l'essentiel de sa production – sont produites à façon sur d'autres sites. « Le projet de départ était bien d'avoir nos propres infrastructures », indique Nicolas Puccini. « Mais cela réclame de gros investissements et l'obligation d'écouler de gros volumes. Le tout alors que le secteur connaît des difficultés et a enregistré cette année pour la première fois plus de faillites que de créations… On a l'impression en outre qu'on y perdrait une grosse part de la liberté dont on bénéficie aujourd'hui… »

« Oser »

A celles et ceux qui aimeraient se lancer comme entrepreneurs, les fondateurs de Zythologist ont plusieurs conseils. « D'abord, si cela réclame une maîtrise technique, veiller à bien l'acquérir », indique Nicolas Puccini. « Mais aussi privilégier une activité pour laquelle on est passionné. » « Je crois en outre qu'il faut être bien accompagné », complète Bruno Guiot. « Si tout cela est présent, le dernier conseil à donner, c'est se lancer tout simplement, oser concrétiser ce qu'on a envie de faire. » M.C.

Fiche d'identité

Année de création : 2020
Localisation : Gouy-lez-Piéton
Activité : brasserie
Nombre de personnes : 3

L'INVITÉ DE LA SEMAINE

Aux commandes de la chambre de commerce et d'industrie de Bruxelles (Beci) depuis juin dernier, l'ex-responsable de Google Belgique Thierry Geerts livre un discours optimiste et volontariste pour sa première rentrée. Il estime cependant qu'une série de problèmes comme la sécurité pèsent sur l'attractivité économique de la capitale.



« On a de l'administration de la Région, de la commune, 36.000 papiers qu'il faut rentrer quand on veut bouger. Ce n'est pas qu'il faut avoir un camion de subsides, on veut juste que ça fonctionne mieux et, donc, moins d'administration. » © HATIM KAGHAT.

« Pour l'économie bruxelloise, il faut de la sécurité et de la propreté »

ENTRETIEN
JULIEN THOMAS

En juin dernier, l'ex-responsable de Google Belgique Thierry Geerts a remplacé Olivier Willocx à la tête de la chambre de commerce et d'industrie de Bruxelles (Beci). Après une vingtaine d'années comme administrateur délégué de la fédération patronale, le second a en effet rejoint le MR bruxellois. Après trois mois à se pencher sur les défis économiques de la capitale, Thierry Geerts revient en cette rentrée avec ses constats et ses projets. Dans cet entretien, il a souhaité livrer un discours optimiste. Il considère cependant que la propreté et la sécurité doivent être des priorités pour le futur gouvernement régional.

Pourquoi être parti en mars de chez Google Belgique ?
Chaque trimestre, on fait un budget chez Google. Ça veut dire l'évaluation de tout le monde et le reporting dans tous les sens du terme. Comme j'étais responsable Belgique depuis 12 ans, j'ai fait 50 budgets. Quand j'ai vu arriver le cinquantième, je me suis dit « Bon c'est bien, c'est super fun, c'est une belle société, mais savoir partir, c'est aussi un art. » La proposition de Beci m'a vraiment intéressé. Je trouve que Bruxelles mérite d'être mieux défendue. Je voulais une vraie PME où je pouvais reprendre des responsabilités avec un rôle sociétal.

Comment décririez-vous votre fonction ?
On fait trois choses. On représente les entreprises à tous niveaux : par rapport à la politique comme aux partenaires sociaux. On est aussi un réseau d'affaires et nos membres font des affaires ensemble. Et enfin, il y a la partie « services » avec les éléments que fait une chambre de commerce : les documents à l'export, la formation en tout genre, les événements.

Vous avez rencontré cet été le formateur du futur gouvernement bruxellois David Leisterh (MR). Que lui avez-vous dit ?
Que d'abord, il faut régler la sécurité et la propreté. Il nous a répondu « Ça, je comprends, mais quels sont les points économiques ? » J'ai dit que, non, les points pour faire fonctionner l'économie à Bruxelles, c'est d'abord la sécurité et la propreté. Personne ne sait développer une entreprise à succès à Bruxelles. Enfin, il y a le taux d'emploi qui est de 63 %. Le grand problème des sociétés, c'est de ne pas trouver de personnel. C'est incroyable. Infrabel, qui est un membre, engage tous types de profils qu'il forme à Molenbeek. Or, ils ne parviennent pas à trouver des employés bruxellois.

Pourquoi, selon vous, les Bruxellois sans travail ne s'y forment pas davantage ?
Il y a en tout cas une série de choses à faire. Les formateurs de gouvernement ont des idées sur comment stimuler les gens pour se mettre au travail, apprendre les langues. Il y a aussi l'image de marque de l'entreprise qui n'a pas été très fort mise en valeur à Bruxelles. Si on additionne tous ces facteurs, on est largement en dessous de ce qu'il y a dans les autres. On est à 63 % de taux d'emploi. On doit arriver à 80. On a tous les emplois nécessaires en nombre.

Il y a donc encore un potentiel économique à Bruxelles.
Si je n'étais pas 100 % convaincu de ça, je ne serais pas ici. On a tendance à parler de toutes les misères de Bruxelles. Commençons peut-être par dire qu'elle a des atouts absolument magiques. Pour commencer, on est déjà cinq fois capitale, avec l'Otan, la Belgique, l'Europe, la Flandre, la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ça attire déjà d'office des diplomates internationaux, des lobbyistes et ce n'est pas près de disparaître. Moi, j'ai eu des Américains qui m'ont dit : « *Belgium, is that the capital of Brussels ?* » (« La Belgique, c'est la capitale de Bruxelles ?).

Le blocage autour de la formation du gouvernement bruxellois, vous le qualifiez de désespérant ?
D'inquiétant. Non seulement ce n'est pas une bonne chose pour donner aux citoyens l'impression qu'on gère et que la politique fonctionne, mais on a en plus une région qui a une énorme dette et qui est en train de creuser un trou. Et tant qu'il n'y a pas de gestion, le trou continue à s'agrandir. Ou alors on arrête du jour au lendemain un subside très utile ? (allusion à l'annonce l'an dernier par l'exécutif régional de la fin des subsides à l'exportation, NDLR).

Vous avez des pistes pour ce trou ? A quel point faut-il réformer, selon vous, les administrations régionales ?
Pour pouvoir défendre les intérêts des entrepreneurs, on est présent dans 49 structures : des conseils d'administration, des commissions. On ne va pas me dire qu'on a besoin de toutes ces structures. Il y a par exemple deux commissions mobilité pour la concertation sociale. Beaucoup trop de choses sont en double à Bruxelles. Ce n'est pas uniquement que ça coûte le double, mais qu'en plus ça commence à se chamailler. Donc, c'est moins efficace.

Vous avez d'autres idées pour améliorer les finances régionales ?
Les permis. Alors, si on rentre un permis, il ne faut pas toujours recevoir un « oui », mais on veut rapidement savoir si, oui ou non, c'est possible pour éventuellement adapter son plan. Et donc pour finir, l'entrepreneur se dit à Bruxelles qu'on fait tout pour l'empêcher. On a de l'administration de la Région, de la commune, 36.000 papiers qu'il faut rentrer quand on veut bouger. Ce n'est pas qu'il faut avoir un camion de subsides. on veut juste que ça fonctionne mieux et, donc, moins d'administration.

On parle souvent du départ des entreprises hors de Bruxelles. Qu'en est-il ?
Ce n'est pas simple à mettre en carte parce qu'il n'y a rien de noir et de blanc dans ces histoires-là. Il y a énormément de sociétés qui quittent en effet Bruxelles. Elles disent : « J'en ai marre, je quitte. » Ou bien : « Je ne sais plus produire à l'intérieur de Bruxelles. » D'un autre côté, il y en a plein qui y viennent. Il n'y a pas en tout cas de fuite massive des entreprises.

Que pensez-vous du projet évoqué lors des négociations fédérales de supprimer les allocations de chômage après deux ans ?
Il faut trouver quelque chose pour obliger et encourager les gens qui sont au chômage à trouver du travail. Ceci dit, on ne peut pas arriver à un système où certains profitent du système en disant : « Oui, moi je vais continuer à me mettre au chômage, faire semblant de faire des formations ou faire des formations qui ne servent à rien. » Non, la fin du chômage après deux ans ne serait pas une mauvaise chose.

Thierry Geerts

Né en 1966 à Ixelles, Thierry Geerts est diplômé de la VUB en tant qu'ingénieur de gestion Solvay. Sur le plan professionnel, il a d'abord été responsable d'une blanchisserie industrielle à Schaerbeek et Molenbeek. Avec l'avènement d'Internet au milieu des années 90, il s'est réorienté vers les médias et a occupé divers postes de direction dans le groupe VUM-Mediabel (*De Standaard, Vers l'Avenir, Passe-Partout,* Nostalgie). Entre 2011 et 2024, Thierry Geerts a dirigé Google en Belgique et au Luxembourg. Depuis juin dernier, il est administrateur délégué de la chambre de commerce et d'industrie de Bruxelles (Beci).
J.TH.

la priorité
« Bruxelles peut se développer grâce à l'intelligence artificielle »

J.TH.

En ce mois de septembre, l'ancien responsable de Google Belgique dévoile la priorité numéro un de son mandat : l'implémentation de l'intelligence artificielle dans les entreprises de la capitale : « Je suis surpris qu'on en ait relativement peu parlé, notamment lors des dernières élections. C'est un sujet dans beaucoup de pays. On a affaire à un changement fondamental de la société et il faut qu'on en parle plus. Il faut qu'on en maîtrise les avantages, qu'on se saisisse des opportunités et qu'on accompagne les entreprises. A Bruxelles, il n'y a pas de raison qu'on ne réussisse pas. ».

L'objectif n'est pas que le tissu bruxellois tente aussi de se spécialiser dans le développement de cette technologie, explique Thierry Geerts : « On a raté le coche, mais *a priori* ce n'est pas trop grave. Je voudrais rappeler qu'il y a 150 ans, Bruxelles était en plein développement. C'était le développement de l'électricité. Bruxelles en a énormément profité, alors que ceux qui ont inventé celle-ci, c'est Thomas Edison et General Electric. Bruxelles peut se développer extrêmement bien si on implémente bien l'intelligence artificielle. On a des études là-dessus. C'est d'autant plus important qu'avec elle, on peut gagner 30 % d'efficacité. Avec les lois et les coûts de salaires qu'on connaît en Belgique, il vaut mieux qu'on soit efficace pour être rentable. Si on parvient à ces gains d'efficacité, on exportera plus, on développera nos entreprises, on rendra aussi des métiers plus humains que ce qu'ils ont été. Mais si on rate le coche, on va se retrouver non seulement moins efficace que l'étranger, tout en payant des charges salariales plus élevées. Alors là, on va être embêtés. »

LIGUE DES NATIONS

Les Diables courent toujours désespérément après leur revanche

Quatre derbys franco-belges depuis 2018 et autant de défaites pour les Diables. Le service minimum a suffi à une équipe hexagonale expérimentale pour contrer le début décidé de Belges qui se sont complètement éteints par la suite.

France	**2**
Belgique	**0**

ANALYSE

FRÉDÉRIC LARSIMONT
ENVOYÉ SPÉCIAL À LYON

Il n'a même pas fallu aller jusqu'au terme du traditionnel round d'observation pour assister au remake des trois autres confrontations entre les deux pays. Une nouvelle fois, Didier Deschamps avait choisi d'abandonner le ballon à l'adversaire. Mais contrairement à la trame de Düsseldorf, les Diables ne se sont pas laissé hypnotiser en refusant eux aussi le combat. Que du contraire, ils sont allés chercher les ballons dans les 30 mètres français en exerçant un maximum de pression sur les éléments les plus défensifs, histoire de tuer toute contre-attaque dans l'œuf.

Une option finalement plutôt sécurisante dans un premier temps pour les vainqueurs d'Israël, reconduits à l'exception bien évidemment de De Cuyper (ischios), numériquement suppléé par Debast qui avait repoussé Theate sur le flanc gauche de la défense. Juste avant le cap de la demi-heure, les premières velléités des Bleus commencèrent à s'amorcer. D'abord au comptegoutte puis de manière un peu moins perlée, surtout sur le flanc de Kolo Muani qui a profité plus d'une fois de l'effet d'aspiration au détriment d'un Castagne, peut-être un peu trop enhardi par les espaces faussement abandonnés, afin de l'attirer vers l'avant.

A plusieurs reprises en début de match, les petites alertes se multiplièrent. Sans frais ni dommages, mais au fil des minutes, on sentait que l'arrière-garde belge subissait un peu trop

A plusieurs reprises, les petites alertes se multiplièrent. Sans frais ni dommages (un retour *in extremis* de De Bruyne dans les pieds de Kuolo Mani en pleine surface), mais au fil des minutes, on sentait que l'arrière-garde belge subissait un peu trop. Juste après une frappe de Thuram sortie de sa trajectoire par Casteels, un double essai de Dembele puis de Kolo Muani ne laissa ensuite pas la moindre chance au keeper belge.

Une idée du néant footballistique

A 1-0, le public lyonnais retrouva le sourire et sembla soudain accorder un crédit aux options de Deschamps, pourtant copieusement hué par les 40.000 spectateurs au moment de la présentation des équipes. Après une vingtaine de minutes sous emprises, les Bleus venaient de matérialiser leur prise de commande sur les opérations. Et ce sans autre forme de contestation que des tentatives éparses de Doku pour relancer la machine depuis son côté gauche. Où, en l'absence d'un soutien franc d'un De Bruyne pas du tout à niveau et bougon, il ne pouvait que s'époumoner en pure perte.

Une quatrième défaite de rang

Remontés après la pause comme ils étaient sortis de la pelouse pour tenter de se remettre les idées au clair, les hommes de Tedesco ont ensuite donné une idée du néant footballistique. A la rue physiquement et sans aucun fil conducteur sur le plan tactique, ils ont donné l'occasion à tout un stade l'occasion de célébrer un début de réconciliation avec leurs Bleus chéris, hués vendredi par le public du parc des Princes et acclamés trois jours plus tard à 460 kilomètres de là. Le second but, signé Dembélé grâce à la passivité complice de Theate puis surtout de Debast, scella définitivement tout suspense. Si tant est qu'il y en eut au surplus de la bonne entrée en matière belge durant une petite vingtaine de minutes.

La quatrième défaite de rang des Diables face à leur voisin de palier européen (même si la France n'habite plus vraiment aux mêmes étages) les ramène au point de départ. C'est-à-dire à Düsseldorf, où seuls Casteels et Faes tirèrent leur épingle du jeu, comme sur l'ensemble du tournoi allemand, d'ailleurs. Ces France-Belgique se ressemblent d'édition en édition, si ce n'est qu'hier soir à Lyon, les Bleus se sont imposés par deux buts d'écart. En ayant eu les occasions pour en mettre le double, là où à part deux ou trois escarmouches d'Openda, Onana et De Ketelaere, l'encéphalogramme statistique belge est resté désespérément plat.

Voilà donc l'Italie (6 points), victorieuse d'Israël à Budapest (1-2), encore un peu plus confortablement installée en tête du groupe devant la France (3) et la Belgique (3). Rendez-vous le lundi 15 octobre au stade Roi-Baudouin, pour une cinquième tentative belge de battre son meilleur ennemi. Une tentative qui, à ce rythme et sans un changement radical de visage, risque fort de ne pas être la bonne.



Les Diables (ici Tielemans et Faes) se sont complètement éteints passé le premier but français.
© PHOTO NEWS.

LE MATCH

France – Belgique. 2-0

France Maignan, Koundé, Saliba, Upamecano, Digne, Kanté (90e+4 Fofana), Koné, Guendouzi (79e Griezmann), Dembélé (80e Olise), Thuram (67e Barcola), Kolo Muani (67e Mbappé). Entraîneur : Deschamps.

Belgique Casteels, Castagne, Faes, Debast, Theate, Tielemans (60e Mangala), Onana, Doku (83e Duranville), De Bruyne, Lukebakio (60e Bakayoko), Openda (69e De Ketelaere). Entraîneur : Tedesco.

Arbitre Stieler.

Buts 29e Kolo Muani (1-0) ; 57e Dembélé (2-0).

Cartes jaunes Koné, Openda, Digne, Tielemans.

LIGUE DES NATIONS

Lundi 9 septembre

France – **Belgique** 2-0
Israël – Italie 1-2

Classement

1. Italie	2	2	0	0	6
2. France	2	1	0	1	3
3. **Belgique**	2	1	0	1	3
4. Israël	2	0	0	2	0



LE DEBRIEFING

DE PHILIPPE ALBERT
CONSULTANT SUR 

« On a assisté à un naufrage collectif »

1 **« Un bon premier quart d'heure puis la Belgique a sombré collectivement »**
« OK, le premier quart d'heure a été bon avec un fort pressing exercé sur le bloc français et des longs ballons intéressants. Mais nous n'avons pas trouvé la faille et les Bleus se sont ensuite très rapidement trouvés. Et c'est là que la Belgique a commencé à sombré collectivement. En fait, les Diables ont montré leurs limites face à une équipe qui n'avait rien de transcendant et qui, de surcroît, avait fameusement été remaniée pour l'occasion. Le talent des Français a simplement fait la différence. Avec ce score de 2-0, on peut même être content car Koen Casteels, sur la lancée de son très bon Euro, a encore été capital dans ses cages. Sans lui, on repart de Lyon avec un ou deux but(s) de plus dans les valises. Il est certainement l'un des très rares points positifs de cette rencontre. On a pu voir que l'on a encore beaucoup de travail à effectuer avant d'espérer mettre en difficultés une telle équipe. Une fois, de plus, c'est un match à oublier. »

2 **« Les beaux discours OK, mais il faut des actes ! »**
« On a assisté à un naufrage collectif, mais certaines individualités n'ont également pas répondu présents. Loïs Openda a fait un bon début de match puis est rapidement rentré dans le rang face à une solide défense française qui ne lui laissait aucun répit. Ce fut également compliqué pour Doku et Lukebakio. Défensivement, Faes et Debast ont laissé énormément d'espaces aux avants adverses. Ce n'est pas suffisant pour le haut niveau. On sort aussi Tielemans, qui n'était pas le plus mauvais, pour mettre deux milieux défensifs alors qu'on est menés… Au gré des minutes, on a aussi assisté à des gestes d'agacement de Kevin De Bruyne. Et ils veulent tout dire. Si lui en a marre et qu'il décide d'arrêter la sélection, la Belgique sera mal barrée. Je suis vraiment déçu de la façon dont les Diables ont joué et de l'implication de certains. C'est bien beau de faire des discours ou des lettres aux supporters, mais il faut des actes à un moment donné. Ils sont payés pour jouer au football, pas pour travailler dans la relation publique. »

3 **« La Nations League risque d'être longue pour les Diables »**
« Tedesco n'était déjà pas dans une position favorable au vu de l'élimination en huitième de finale de l'Euro. Pour le coup, on ne peut pas dire qu'il sort renforcé de cette trêve internationale. Parce que la Belgique avait un nouveau gros test face à la France, et qu'on ne l'a de nouveau pas réussi. La Nations League risque d'être longue à ce train-là. Si on veut encore y jouer un rôle, il faudra sans doute signer un 4 sur 6 contre l'Italie. »

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS PATTE

LIGUE DES NATIONS

Déçu de la prestation, De Bruyne n'a pas mâché ses mots en conférence de presse. © PHOTO NEWS.



« Des joueurs ne remplissent pas leur rôle »

Face au duo de l'entrejeu français Koné et Guendouzi, son pendant belge Tielemans-KDB a souffert sur la pelouse lyonnaise lundi soir. Le capitaine des Diables en était même furieux.

GUILLAUME RAEDTS

Les bras ballants qui s'élèvent avant de retomber sur ses hanches. Lundi soir, à Lyon, on a revu le geste caractéristique d'un Kevin De Bruyne frustré sur une pelouse. Dès la première mi-temps, et alors qu'on ne l'avait pas vu le faire en Allemagne durant l'Euro, le joueur de Manchester City n'a pu s'empêcher de lever les bras au ciel à plusieurs reprises.

Parce qu'il a senti rapidement que le collectif belge était impuissant face à une équipe de France largement remaniée mais qui n'a pas oublié les préceptes chers à Didier Deschamps. Face à une bonne organisation et des éléments défensifs belges pas assez courageux – à l'exception de Wout Faes –, c'est l'entrejeu qui est attendu pour faire tourner la machine. Le trio KDB-Tielemans-Onana a plutôt été spectateur face à la maîtrise française.

Les premières minutes étaient pourtant prometteuses avec un pressing haut et efficace, avec De Bruyne et Tielemans synchronisés avec les trois éléments offensifs, Openda, Doku et Lukebakio. Mais le soufflé est rapidement retombé. Parce que la France est entrée dans son match. Mais aussi parce que Tielemans et De Bruyne n'ont pas été en mesure de suffisamment toucher le cuir pour avoir une véritable influence sur les événements sur la pelouse lyonnaise.

Il a pris la parole durant la mi-temps

En première période, le joueur de Manchester City a été dangereux à deux reprises en lançant Lukebakio (9e) ou en prenant la profondeur pour réaliser un centre millimétré dont Openda n'a pas profité (41e). Mais on a aussi vu le joueur formé à Genk rater quelques passes faciles ou ne pas faire usage d'une situation favorable qu'il affectionne tant en Premier League en fin de première période. Et puis on l'a vu trop souvent englué entre les médians et les défenseurs centraux français sans permettre à ses coéquipiers de le trouver. Ce qui a été davantage le cas dans le dernier quart d'heure mais parce que le match était plié en faveur des Bleus. Au micro de VTM, il n'a pas mâché ses mots. « La France a été meilleure aujourd'hui. Par moments, nous étions à six derrière mais sans la moindre cohésion. Même lorsque nous étions menés au score, c'était le cas (....). Il y a des joueurs qui ne remplissent pas leur rôle, et c'est alors que l'on se retrouve en difficulté. Je ne vais pas dire dans les médias ce qu'il faut améliorer. J'ai eu mon mot à dire à la mi-temps et cela suffit amplement. Il faut s'améliorer sur tous les plans. Si vous n'êtes pas au top, c'est que vous n'êtes pas assez bon. Et puis, il faut tout donner, ce que certains ne font pas. Je peux accepter que nous n'atteignions pas le niveau de 2018. Je suis le premier à l'avoir dit. D'autres choses sont inacceptables, mais je ne vais pas en parler ici. Je l'ai fait quand j'avais 18 ans à Genk. Aujourd'hui, j'ai 33 ans et je ne le fais plus. C'est à vous de voir. »

Dans les cas où les adversaires font tout pour empêcher De Bruyne d'avoir le ballon, c'est normalement à Tielemans de prendre le relais. Mais durant une heure de jeu, le joueur d'Aston Villa n'a jamais pu s'en sortir face au trio adverse. Signe de sa frustration, une faute sur Koné en première période.

Et surtout un remplacement dès l'heure de jeu qu'il a très peu goûté, et cela se lisait tant dans ses yeux que sur ses lèvres. Sans doute aussi parce qu'il n'était pas satisfait de sa performance individuelle.

DIABLOTINS

Jorthy Mokio, le nouveau joyau belge

Jorthy Mokio, plus jeune élément de la sélection de Gill Swerts, est l'un des nouveaux diamants du football belge. A 16 ans, il tentera d'aider les Diablotins, mardi, en déplacement au Kazakhstan.

JEAN-FRANÇOIS PATTE

Ces derniers mois, les plus grands ont fait les yeux doux à Jorthy Mokio et son entourage. Manchester City, Leipzig, le Barça, le Bayern Munich… Or, c'est finalement l'Ajax Amsterdam qui a décroché la timbale, qui a réussi à faire signer le joyau belge de 16 ans. « Oui, j'ai eu plusieurs possibilités. Mais je suis très heureux d'avoir choisi l'Ajax pour poursuivre mon développement », indiquait le défenseur central, ancien sociétaire de La Gantoise où il avait effectué ses premiers pas professionnels en fin de saison dernière sous la coupe de Hein Vanhaezebrouck. « Dire au revoir à Gand a été difficile. Le fait qu'il ne soit plus là a fait la différence. Je me sentais bien avec lui. S'il était encore entraîneur à Gand, il y avait vraiment une chance que je reste. »

Qu'importe le passé, l'intéressé est dorénavant pleinement concentré sur l'instant présent, à savoir le géant ajacide. Ce nouvel environnement, dans un cercle étranger qui plus est, le jeune homme l'a rapidement et parfaitement négocié. « Dès les premiers instants, la présence de Mika Godts m'a aidé. Il m'a bien accueilli au sein de ce nouveau club, m'a présenté les installations. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à progresser. »

Jorthy Mokio s'érige déjà comme un talent générationnel. Né en 2008, il a grimpé les échelons deux à deux, a effectué ses classes dans les sélections d'âge. Et d'un coup, d'un seul, il vient de passer des U17 aux U21 belges. Un saut impressionnant témoignant du profil singulier du jeune homme. Parce que c'est notamment grâce à son très beau début de saison aux Pays-Bas qu'il a séduit Gill Swerts, le sélectionneur des Diablotins. Quatre titularisations avec Jong Ajax en D2 néerlandaise et une montée au jeu avec l'équipe première contre Jagiellonia en Europa League, ce qui lui a permis de devenir le plus jeune joueur de l'histoire d'un match continental pour le club amstellodamois. Détrônant au passage un certain Clarence Seedorf. Rien que ça ! « Tout est allé très vite, mais je suis très fier de ce qui m'arrive », dit-il.

C'est toujours une fierté de représenter la Belgique. Je veux montrer ce dont je suis capable
Jorthy Mokio

« Je ne ressens pas de pression »

L'ancien Buffalo est, en outre, le plus jeune élément de la sélection espoirs, qui affronte le Kazakhstan ce mardi (16h00). « Je suis habitué à cela à l'Ajax, mais cela ne fait rien. Si tu es bon sur le terrain, tu es bon… », insiste Mokio qui, malgré sa relative timidité dans le propos, ne cache pas une ambition légitime. « Je suis ici pour découvrir le groupe, voir mon ressenti. Mais aussi pour apprendre, mentalement et physiquement, des autres qui sont plus âgés que moi. Je ne ressens pas de pression. C'est toujours une fierté de représenter la Belgique. Je veux toujours montrer ce dont je suis capable. Maintenant, il faut travailler dur parce que le travail paye toujours. Et je me dois d'être prêt car on ne sait jamais quand on reçoit notre chance. »

Extrêmement talentueux, Jorthy Mokio se démarque visiblement aussi par une étonnante maturité. La recette idoine pour exploser chez les grands ?



Jorthy Mokio est le plus jeune élément de la sélection espoirs, qui affronte le Kazakhstan ce mardi. © PHOTO NEWS.

ATHLÉTISME

Un Mémorial Van Damme en deux actes ce week-end

Finale de la Diamond League 2024, la 48e édition du Mémorial Van Damme se déroulera sur deux jours, vendredi et samedi. Vingt-quatre Belges y prendront part… mais pas Nafi Thiam.

PHILIPPE VANDE WEYER

Les amateurs d'athlétisme vont devoir modifier quelque peu leurs habitudes, ce week-end, au stade Roi-Baudouin. Le Mémorial Van Damme, 48e du nom, ne se déroulera pas sur un, mais sur deux jours, ces vendredi 13 et samedi 14 septembre, et ce pour pouvoir « digérer » l'organisation de la finale de la Diamond League et ses 32 épreuves au programme, sans oublier les courses complémentaires et celles réservées aux athlètes paralympiques, qui auraient évidemment été impossibles à caser sur une seule soirée.

« Pouvoir organiser la finale est un honneur mais aussi un défi que nous avions envie de relever », explique Kim Gevaert, la directrice du meeting bruxellois. « Nous accueillerons beaucoup plus d'athlètes que d'habitude, mais aussi tout le monde de l'athlétisme international. Cela nous a obligé à pratiquement doubler notre budget et à gonfler le prize-money qui s'élèvera à 1,92 million de dollars (1,74 million d'euros). Heureusement, nos sponsors et ceux de la Diamond League nous ont suivis dans cette aventure qui promet d'être une belle fête de fin de saison pour notre sport. »

Une centaine de médaillés olympiques et paralympiques des derniers JO de Paris seront présents les deux jours avec, en tête d'affiche, les deux principales stars des Jeux olympiques, le Suédois Mondo Duplantis et l'Américaine Sydney McLaughlin, les deux athlètes qui ont battu, respectivement à la perche et sur 400 m haies, un record du monde au Stade de France.

Le premier, invaincu en 2024, se produira vendredi dans ce qui sera son quinzième concours de l'année. Une année au cours de laquelle il est, jusqu'ici, resté invaincu et a amélioré le record du monde à trois reprises pour le fixer (momentanément) à 6,26 m. La seconde, dont ce sera, hors JO, la première apparition hors de ses frontières cette année, doublera 400 m (vendredi) et 200 m (samedi) lors de deux courses « hors programme », juste avant le début officiel du meeting prévu à 20 h, le règlement ayant empêché de la faire courir dans une finale de la Diamond League.

« Celui-ci, qui est pourtant sujet à interprétation, lui imposait d'avoir couru au moins une manche du circuit, ce qui n'était pas le cas », indique Kim Gevaert. « Or, McLaughlin, qui avait été obligée de renoncer en dernière minute l'an dernier où elle aurait dû affronter Femke Bol sur 400 m haies, voulait absolument s'aligner cette année et nous avons donc adapté notre pré-programme pour elle, d'autant qu'elle nous a dit qu'elle voulait courir très vite. » De là à dire que l'Américaine, qui a des records personnels à 22.07 (200 m) et 48.74 (400 m), pourrait menacer les records du monde de Florence Griffith-Joyner (21.34) et Marita Koch (47.60), il y a un pas qu'on ne franchira pas.

Nafi Thiam, la grande absente

Pas moins de 24 Belges seront de la partie, dont 13 dans une des finales de la Diamond League : Jonathan Sacoor (400 m), Eliott Crestan (800 m), Jochem Vermeulen (1.500 m), Isaac Kimeli (5.000 m), Michael Obasuyi (110 m haies), Thomas Carmoy (hauteur), Ben Broeders (perche), Philip Milanov (disque), Timothy Herman (javelot), Rani Rosius (100 m), Elise Vanderelst (1.500 m), Paulien Couckuyt (400 m haies) et Elien Vekemans (perche).

Nafi Thiam, elle, a préféré renoncer mais sera cependant mise à l'honneur par le roi Philippe, vendredi, après le traditionnel défilé des olympiens, pour son troisième titre olympique consécutif à l'heptathlon. Samedi, ce sont les frères Kevin (qui aura couru la veille le dernier 400 m de sa carrière) et Jonathan Borlée qui seront placés sous le feu des projecteurs pour leurs adieux. Il y aura de l'émotion dans l'air.


Kim Gevaert, la directrice du Mémorial Van Damme, est prête pour un week-end bien rempli avec deux soirées de compétition. © BELGA.

LE PROGRAMME

Les épreuves de vendredi
Hommes : 100 m, 400 m, 1.500 m, 5.000 m, 110 m haies, 3.000 m steeple, perche, longueur, disque. **Femmes :** 100 m, 400 m, 800 m, hauteur, triple saut, disque, poids.
Les épreuves de samedi
Hommes : 200 m, 800 m, 400 m haies, hauteur, triple saut, poids, javelot. **Femmes :** 200 m, 1.500 m, 5.000 m, 3.000 m steeple, 100 m haies, 400 m haies, perche, longueur, javelot.
Info tickets : www.memorialvandamme.be

Eliott Crestan veut poursuivre sa métamorphose

Dire que l'année 2024 est la meilleure de la carrière d'Eliott Crestan est un truisme. Avec une médaille de bronze sur 800 m lors des Mondiaux indoor de Glasgow en mars et quatre chronos sous l'ancien record de Belgique historique d'Ivo Van Damme (1.43.86), qui datait de 1976, cet été, le Namurois, qui a fixé son nouveau record personnel à 1.42.43 en juillet, a incontestablement franchi un cap cette saison. « La seule petite déception, ce sont les Jeux de Paris, où j'ai échoué à une place de la finale », admet-il. Samedi, il sera au départ du 800 m du Mémorial Van Damme ce qui, il l'avoue, sera un peu particulier. « Courir lors du meeting qui porte le nom de celui dont j'ai battu le record va être assez particulier », dit-il. « Mon entraîneur, André Mahy, m'avait toujours dit qu'il espérait que je m'en empare à Bruxelles, mais ce sont des choses qui ne se commandent pas. Franchement, le battre une nouvelle fois serait un peu fou même si les meilleurs spécialistes mondiaux, dont les trois qui ont fini sur le podium olympique (le Kenyan Wanyonyi, le Canadien Arop et l'Algérien Sedjati, NDLR), seront au départ. » 48 ans après, l'athlète du Smac n'est pas le seul à avoir battu le record de Belgique de Van Damme cette année puisque Pieter Sisk, qui a couru en 1.43.48 à Lausanne, y est également arrivé. « Une barrière psychologique a été brisée », reconnaît-il. « Une fois qu'on l'a fait, on se sent plus libéré, on sait que c'est possible. » Crestan met sur les multiples changements effectués dans son encadrement, mais aussi sur une alimentation mieux balancée (« en supprimant les tartines au choco au petit déjeuner… »), un protocole de récupération plus soigné et des visites hebdomadaires chez le kiné les raisons de son évolution. Son attitude en course, avec une plus grande prise de responsabilité, l'a également transformé. « Alors qu'en début de saison, j'avais encore peur de me faire enfermer, j'essaie de moins subir », affirme-t-il. « Je n'hésite plus à prendre les devants, comme lors de ma série aux Jeux. Et puis, mon record de Belgique m'a également ouvert les portes des meetings Diamond League puisque, après Paris, j'ai également pu courir à Monaco – un vieux rêve – et en Silésie cet été. Cela m'a permis d'avoir des meilleures courses. » S'il lèvera le pied – « mais pas trop » – après le Mémorial, il compte bien poursuivre sur sa lancée en 2025. Il disputera la saison en salle avec l'objectif de prendre part à l'Euro d'Apeldoorn et aux Mondiaux de Nanjing avant de viser les Mondiaux de Tokyo en septembre. PH.V.W.

TENNIS

Sinner-Alcaraz, la génération 2000 au pouvoir

Avec deux Grands Chelems chacun, l'Italien de 23 ans et l'Espagnol de 21 ans ont écarté le fameux Big 3 à ce niveau pour la toute première fois depuis 2002.





Sinner (à gauche, à l'US Open) et Alcaraz (à droite, à Wimbledon) ont raflé les quatre Grands Chelems de l'année. © AFP.

YVES SIMON

Depuis que Jannik Sinner a éteint l'enthousiasme américain dans cet US Open, ce dimanche, il a officialisé la toute première saison sans aucune victoire du fameux « Big 3 » en Grand Chelem, ce qui n'était plus arrivé depuis 2002 !

En compagnie de Carlos Alcaraz, il a donc son nom au-dessus de la toute première page de cette génération 2000, qui est prête à écrire son histoire. L'Open d'Australie et l'US Open pour l'Italien de 23 ans et Roland-Garros et Wimbledon pour l'Espagnol de 21 ans : voilà la nouvelle donne du tennis mondial. Pour rappel, l'an dernier, Novak Djokovic avait pratiquement réussi la saison parfaite n'échouant dans le quatre à la suite (le fameux Grand Chelem calendaire, toujours lié au nom de Rod Laver en 1962 et 1969) qu'en finale de Wimbledon.

Cette année, le Serbe a « juste » disputé la finale à Wimbledon et sauvé sa saison grâce à l'or olympique, mais le voici retombé au quatrième rang mondial et, pour l'instant, il n'est toujours pas qualifié pour le Masters ATP, réunissant les huit meilleurs joueurs de la saison. Surtout, Novak Djokovic a désormais 37 ans, Rafael Nadal en a 38, hésitant toujours sur la suite ou la fin de sa carrière, et Roger Federer a dit adieu au circuit depuis deux ans déjà. On attendra encore un peu avant de dire définitivement adieu au Big 3, par respect pour Djokovic et Nadal toujours en course, mais force est de constater que le changement de garde est bien en marche, avec les jeunes loups actuels, alors que toute la génération 90 (Medvedev, Zverev, Tsitsipas, Thiem ou Dimitrov) s'y est cassé les dents.

« Ils vont dépasser les 10 Grands Chelems »

Il faut même remonter à 1993 pour voir des jeunes de 23 ans ou moins, se partager les quatre titres du Grand Chelem. On n'aime pas les comparaisons, mais on ne peut jamais les empêcher… Il y a du Federer (variété dans le jeu) et du Nadal (explosivité et abnégation) en Carlos Alcaraz, il y a du Djokovic (cadence dans les frappes et force mentale) en Jannik Sinner. Deux nouveaux prodiges, de toute façon, qui n'ont encore jamais perdu une seule finale en Grand Chelem, avec déjà quatre succès pour l'Espagnol et deux pour l'Italien. « Ils vont dépasser les 10 Grands Chelems à leur palmarès », prédit déjà Martina Navratilova, 18 sacres majeurs en simple.

« Je pense que c'est une bonne chose pour le sport d'avoir de nouveaux champions, de nouveaux rivaux », a commenté Jannik Sinner avec la simplicité qui le caractérise. « J'aurais toujours à mes côtés des adversaires qui vont me pousser à encore devenir un meilleur joueur. Tout n'a pas été parfait lors de cette finale. Ça me permet de réaliser que le travail n'est jamais fini quand on veut rester au sommet. » La soif d'apprendre, le fait de ne jamais se reposer sur les acquis fait partie de l'ADN de Sinner et de… Alcaraz. Avec cet US Open disputé dans un contexte particulièrement lourd, suite à l'affaire Indian Wells, l'Italien a montré une force mentale au-dessus de la moyenne, ce qui fait dire à l'un de ses deux coachs, Simone Vagnozzi, que son poulain « a grandi en tant qu'homme, les choses difficiles l'aident à acquérir de l'expérience, tout comme les bonnes ».

Le parcours des tout grands champions est souvent un curieux mélange entre joies extrêmes et terribles remises en question, les plus résilients remontent toujours à la surface et deviennent, alors, des phénomènes.

CYCLISME

Evenepoel va perdre l'homme de ses plus beaux succès

Sven Vanthourenhout ne sera plus le sélectionneur belge après les championnats du monde de Zurich, où Remco Evenepoel rêve d'un deuxième arc-en-ciel.

JEAN-FRANÇOIS PATTE (VIA HLN)

Quelques heures avant l'annonce de l'escouade noire-jaune-rouge qui tentera de s'illustrer aux championnats du monde de Zurich (du 21 au 29 septembre), la Fédération belge de cyclisme a officialisé le départ prochain du sélectionneur national. Dans sa communication, Belgian Cycling « remercie chaleureusement Sven Vanthourenhout, l'un des entraîneurs les plus couronnés de l'histoire de la Fédération, pour son dévouement au cours des dernières années. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de sa carrière sportive ». Une décision prise, nous dit-on, d'un commun accord.

Une belle page va donc bientôt se tourner. Parce que l'homme de 43 ans, courtisé par plusieurs formations WorldTour (intérêts de Quick-Step et UAE évoqués et auxquels il s'est dit charmé), aura accumulé énormément de bons moments et de lauriers au cours de son mandat. Sélectionneur de l'équipe de cyclo-cross depuis 2017, le Flandrien était également devenu en 2021 le sélectionneur de l'équipe sur la route. Aussi bien chez les élites que les espoirs.

Si l'ancien cyclocrossman s'était d'abord fait les dents dans les labourés – son terrain de prédilection – en accompagnant notamment Wout van Aert, il aura admirablement pris la succession de Rik Verbrugghe en enquillant les médailles. Parce que, même si Louvain 2021 restera l'un de ses moins bons résultats, il aura réussi à faire cohabiter plusieurs stars au sein d'une même sélection. Avec un total de 15 breloques glanées dans les grands championnats (Euro, Mondial, Jeux). Dont le doublé olympique de Remco Evenepoel à Paris, mais aussi son titre arc-en-ciel à Wollongong en 2022 et son couronnement lors du CLM de Glasgow en 2023, pour ne citer que les succès les plus marquants. Il fut aussi dans la voiture, en 2021, quand Wout van Aert remporta la médaille d'argent lors de la course en ligne des Jeux de Tokyo.



En 2022, en Australie, après le titre mondial d'Evenepoel. © BELGA.

Garçon humble et modeste, il n'aura jamais tiré la couverture à lui, préférant minimiser son rôle et louant toujours les qualités de ses champions. Ce mardi, le principal intéressé prendra son temps en conférence de presse pour expliquer les raisons de ce départ à venir. D'ici aux Mondiaux de Zurich, il dirigera aussi la sélection nationale lors du championnat d'Europe qui se tient cette semaine dans le Limbourg.

Pauwels ou Van Avermaet pour le remplacer ?

La Fédération belge aura fort à faire pour trouver un successeur capable d'unifier autour d'un projet commun et qui, surtout, aura autant de réussite(s). Les noms de Serge Pauwels (assistant de Vanthourenhout) et de Greg Van Avermaet ont déjà été évoqués.

JEUX PARALYMPIQUES

Nos paralympiens ont été célébrés à la Bourse



© BELGA.

Les athlètes belges présents ces deux dernières semaines aux Jeux paralympiques de Paris ont eu droit à un bain de foule amplement mérité après leurs exploits, qui ont tout de même rapporté 14 médailles à notre pays. Dont 7 en or ! Pour des raisons d'accessibilité, les 29 Belges ont été célébrés sur le parvis de la Bourse et non sur le balcon de l'hôtel de ville. Tour à tour, ils ont défilé, salué les quelques centaines de supporters présents. « On a profité à fond de ces Jeux qui se disputaient à nos portes et là, il y a pas mal de gens qui se sont déplacés rien que pour nous », soupirait d'aise l'archer Piotr van Montagu. « Les mentalités évoluent et doivent continuer. » « Pour moi qui suis Bruxelloise, c'est un honneur d'être ainsi félicitée pour ce retour à la maison », ponctuait l'athlète Léa Bayekula, deux médailles d'or autour du cou. « J'espère que grâce à la chaleur des Jeux, cette flamme ne s'éteindra pas… » V.J.

COUPE DE BELGIQUE

Le tableau des 16es de finale est connu

Après six tours de délayage, la course à la succession de l'Union a été définitivement lancée avec le tirage au sort des 16es de finale de la Croky Cup. De tous les clubs issus du monde amateur, seuls l'Olympic et Tubize-Braine avaient le droit de jouer à domicile : ce sont les Brabançons qui ont tiré le gros lot avec la prochaine venue d'Anderlecht au stade Leburton… trois mois après l'amical rehaussé par la présence d'Eden Hazard. 10 ans après l'Union Namur, Rochefort affrontera La Gantoise chez elle. Si le Standard joue à Sclessin face à Lyra-Lierse Berlaar, le SC Charleroi (au Patro Eisden) et l'Union (à Eupen) doivent se méfier du piège. Pour la RAAL, Enzo Scifo, invité de la Pro League ce lundi soir, a tiré une visite à Malines. PH.G.

nécrologie

Monsieur Marc GANTY, qui lui fut très dévoué,

Hector† et Madeleine† BARDET - DEWIT,
sa soeur et son beau-frère,

Hélène BARDET,
Violaine et Romane STROOBANTS,
Marine et Edouard DE SAEGHER - BARDET,
Edouard et Clara,
ses petites-nièces, petit-neveu et leurs enfants,

Les familles DEWIT, GANTY, BARDET et DE TROETSEL,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Pol-Jacques DEWIT
compagnon de Augustin† De Troetsel

Né à Monceau-sur-Sambre le 17 septembre 1932
et décédé à son domicile le 4 septembre 2024,
entouré par ses proches.

Il a été
Président Administrateur délégué SWISS TRAVEL International
Président Administrateur délégué EURALPTOUR
Administrateur TRANSAIR International
Président de la Haute Coiffure Française Paris
Directeur Pol-Jacques DIFFUSION
Administrateur DISTRIMARKS
Administrateur SKAL International Bruxelles

La liturgie des funérailles sera célébrée en la Basilique du Sacré-Coeur à Koekelberg,
le VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 à 11 heures.

Réunion à 10h40, Parvis de la Basilique 1.

L'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Châtelet aura lieu dans l'intimité familiale.

Vous pouvez vous recueillir au funérarium Forrier, 104, rue des Béguines à Molenbeek-Saint-Jean, le mercredi 11 septembre 2024 de 16 à 18 heures.

condoleances.be/pol-jacquesdewit

cérémonies

On nous prie de vous annoncer le décès de
MADAME
Britta CHRISTIAENS
Un dernier adieu aura lieu au funérarium "Le Paisible", le **mercredi 11 septembre 2024 à 10 h 15**.
Réunion au funérarium à 10 heures
(Rue du Buis, 47 à Watermael-Boitsfort)

LA UNE

5.10 QR l'actu **5.20** Quel temps pour la planète **5.35** Météo 20h00 **6.00** Le 6-8 **8.00** Le 8-9 **9.00** C'est vous qui le dites **10.30** On n'est pas des pigeons **11.20** Demain nous appartient **11.55** Les Feux de l'amour **12.40** Quel temps pour la planète **13.00** JT 13h **13.25** Alors on sort ? **13.30** Météo 13h30 **13.40** Affaire conclue **15.15** Tandem *La malédiction de Nostradamus. Le droit chemin* **17.10** Contacts **17.20** Ici tout commence **17.50** Demain nous appartient **18.30** On n'est pas des pigeons **19.20** Salle des profs **19.30** JT 19h30 **20.00** QR l'actu **20.20** Météo 20h00

20.25 HPI



Série policière. Avec Audrey Fleurot, Mehdi Nebbou, Marie Denarnaud. Coccinella septempunctata (Saison 4, épisode 6/8).

La DIPJ enquête sur la disparition inexpliquée d'une jeune femme datant d'il y a plusieurs années. Cette enquête dans le Far West français va amener Morgane à rencontrer les parents de Karadec. C'est en effet le père du commandant, gendarme à la retraite, qui s'était occupé de cette affaire à l'époque. Il détient de nombreuses informations qui pourrait aider l'équipe à faire la lumière sur cette sombre affaire.

21.30 Elsbeth *De la télé à la réalité.* L'unité des Affaires Sensibles enquête sur le meurtre de Gloria Blecher, tombée d'un balcon qui a été saboté. *La flèche de Cupidon.* Elsbeth et Kaya enquêtent sur la disparition de Gabriel Erwood, un riche Australien. **23.10** EuroMillions **23.20** En quête de sens : Libres, ensemble **23.40** On n'est pas des pigeons **0.25** Quel temps pour la planète **0.40** JT 19h30

RTL TVI

5.00 bel RTL matin **10.10** Shopping Hours **12.15** Plus belle la vie, encore plus belle **12.45** RTL info bienvenue **13.00** RTL info 13 heures **13.20** RTL info avec vous **13.30** Météo midi **13.40** Familles nombreuses : la vie en XXL **14.10** ★★ Le ranch de mes rêves *Téléfilm romanesque de Jim Cliffe (CDN, 2022)* **15.50** Nouvelle maison pour une nouvelle vie **16.55** Plus belle la vie, encore plus belle **17.20** Quatre mariages pour une lune de miel **18.25** Septante et un **19.00** RTL info 19 heures **19.40** Météo d'avant-soirée **19.50** Enquêtes

20.25 ★★ Ocean's Eleven



Comédie policière de Steven Soderbergh (USA, 2001). Avec George Clooney, Brad Pitt. 1h56.

Danny Ocean, tout juste sorti de prison, met en route un projet qui lui tient particulièrement à cœur : le cambriolage simultané de trois grands casinos de Las Vegas. Il compte ainsi devenir riche et conquérir à nouveau le cœur de son ex-femme, devenue la maîtresse du magnat des jeux de hasard, Terry Benedict. Après avoir réuni une belle brochette de malfrats, chacun spécialiste dans son domaine, il peaufine les détails de l'opération. Les travaux d'approche et de repérage ne sont pas sans risques.

22.40 Un crime parfait ? *Magazine. L'affaire Marion Wagon : 28 ans de mystère.* Retour sur la disparition de Marion Wagon, 10 ans, le 14 novembre 1996, à Agen, qui s'est volatilisée entre son école et son domicile, et qui n'a jamais été retrouvée. **23.55** RTL info 19 heures **0.35** Moments d'évasion **2.25** Boucle de nuit

TIPIK

6.00 Le réveil de Tipik **8.40** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre *Présenté par Julia Vignali* **9.30** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre **10.20** Castle **11.10** N'oubliez pas les paroles **12.10** Tandem *Mascarade. Avant l'oubli* **14.00** Plus belle la vie *Avec Michel Cordes* **15.30** Ici tout commence **16.00** La croisière, cap sur... **16.50** Une saison au zoo **17.30** N'oubliez pas les paroles **18.50** Un si grand soleil **19.15** Castle *Série policière. Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Susan Sullivan. Jeunes filles au père (Saison 1, épisode 2/10)*

20.05 2080, No(s) Futur(s)



Documentaire. Se déplacer.

La disparition des énergies fossiles va probablement conduire à l'abandon par l'homme de la voiture individuelle. Quels seront les modes de déplacement en vogue en 2080 ? Chaque déplacement pourrait être rationné. *Se divertir.* En 2080, il sera peut-être possible de vivre des expériences artistiques hallucinantes. Certains préfèreront sans doute leur avatar à leur vie réelle. La révolution du virtuelle aura balayé les frontières du monde de l'art.

22.00 Pris au piège : le 11 septembre 2001 *Documentaire (2020).* Bruno Dellinger est le seul survivant français de l'attentat contre les tours du World Trade Center, en 2001. Il raconte l'événement de l'intérieur. **23.00** ★★ Couleurs de l'incendie *Drame de Clovis Cornillac (F/B, 2022). Avec Léa Drucker.* Lorsqu'une femme hérite de l'immense fortune de son défunt père, les vrais problèmes commencent. **1.20** L'Internet Show **1.30** Boucle de nuit

RTL CLUB

5.00 Télé-achat **6.50** Emissions pour la jeunesse **8.40** Shopping Hours **15.10** Les experts : Miami *Pris pour cible* **15.55** Les experts *Un chapitre se ferme...* **16.45** Les experts : Miami *Série policière. Avec David Caruso. Les experts à la loupe* **17.35** Les experts : Manhattan *Série policière. Avec Gary Sinise, Melina Kanakaredes, Carmine Giovinazzo. Tourner la page* **18.20** NCIS *Semper Paratus.* Une explosion suspecte est survenue à bord d'une plate-forme pétrolière. Le NCIS fait équipe avec les gardes-côtes pour tenter de résoudre ce mystère. *Les ailes de l'espoir*

20.05 ★★ Parker



Thriller de Taylor Hackford (USA, 2013). Avec Jason Statham, Jennifer Lopez, Michael Chiklis. 1h58.

Parker est un voleur avec le sens de l'honneur. Son nouveau job l'amène à travailler avec quatre hommes, dont un est lié de près à un gangster très connu. Le casse se déroule sans accroc, mais quand Parker refuse un nouveau coup, ses associés ne veulent pas le payer et se mettent en tête de l'éliminer. Mais ce que les gangsters ne savent pas, c'est que Parker survit à la très sévère correction qu'ils lui ont administrée. Après un temps de convalescence, Parker refait surface, bien décidé à se venger des quatre hommes.

22.15 Météo Club **22.25** ★★ Safe *Film d'action de Boaz Yakin (USA, 2012). Avec Jason Statham, Catherine Chan, Chris Sarandon.* Un ancien policier, Luke Wright sombre dans une misère noire. Le hasard met sur sa route une petite Chinoise surdouée, que les triades utilisent pour sa capacité à mémoriser les chiffres. **0.10** Télé-achat

LA TROIS

15.20 Emissions pour la jeunesse **18.30** Une saison au zoo **20.00** JT 19h30 avec interprétation en langue des signes

20.30 ★★ Capitaine Corelli
Film de guerre de John Madden (GB/F/USA, 2001). Avec Nicolas Cage, Penélope Cruz. 2h03.

Alors que les Italiens, soutenus par les Allemands, ont envahi la Grèce, le capitaine Corelli a pris ses quartiers dans la maison du docteur Iannis et de sa fille Pelagia, fiancée à Mandras, parti au front. Pelagia n'avait pas à avoir de nouvelles de Mandras et, peu à peu, tombe sous le charme de Corelli.

22.40 Nos restaurants, une grande histoire française L'histoire des restaurants français, symboles de l'art de vivre national, est retracée à travers l'évolution culinaire, du bistrot à la haute gastronomie. **0.15** JT 19h30 avec interprétation en langue des signes **0.50** Météo internationale **0.50** Archives *Face au public – Claude Nougaro*

AB3

8.00 Le 6/9 sur NRJ & AB3 **9.05** Grey's Anatomy **10.35** Petits secrets entre voisins **13.20** Ugly Betty **15.35** Grey's Anatomy **17.55** Station 19

20.15 ★ 2 Guns
Film d'action de Baltasar Kormákur (USA, 2013). Avec Denzel Washington, Mark Wahlberg.

Désavoués par leur hiérarchie, un agent spécial de la police et un officier de la marine font équipe contre leur gré pour démanteler un cartel de la drogue.

22.00 ★★ World Invasion : Battle Los Angeles *Film de science-fiction de Jonathan Liebesman (USA, 2011). Avec Aaron Eckhartz.* Le monde est attaqué par des extraterrestres. Un sergent-chef prend la tête d'une unité de marines afin de combattre ce mal venu d'ailleurs. **23.55** 90' Enquêtes *Magazine* **1.15** Reporters

RTL PLUG

5.00 Télé-achat **6.00** Le Good Morning **10.00** Shopping Hours **13.45** Plus belle la vie, encore plus belle **14.15** La villa des cœurs brisés **15.00** C'est la famille **15.35** Les cinquante **16.30** L'amour en gants blancs *Téléfilm sentimental (CDN/USA, 2022)* **18.05** La villa des cœurs brisés **19.00** Un dîner presque parfait

20.00 La France a un incroyable talent
Divertissement. 2e demi-finale.

Cinq artistes ont décroché leur pass pour la finale grâce au Golden Buzzer. Mais pour les autres, le moment est venu de se disputer les 8 places restantes au cours d'un 2e passage où ils doivent prendre des risques.

22.05 «Les traîtres : seront-ils démasqués ? *Présenté par Eric Antoine.* C'est au château de Biron en Dordogne que vingt personnalités se lancent dans l'aventure palpitante de l'émission phénomène «Les Traîtres». **0.10** La villa des cœurs brisés

LN24

20.10 Bonsoir le prime

22.00 Doc histoire : Champs de bataille : Verdun

Malgré la supériorité numérique allemande, les Français tiennent bon. Au total, 2 500 000 soldats combattent pour sauver Verdun.

23.00 Success stories *Magazine*

TV BREIZH

17.25 Mentalist *Série policière.*

20.50 Meurtres à...
Série policière. Meurtres à Albi.

De retour à Albi après une longue absence, une mère de famille est promue commissaire et va devoir enquêter sur une série de meurtres.

22.35 Meurtres à... *Série policière. Meurtres en Martinique*

ARTE BELGIQUE

6.00 L'archipel d'Hawaï **6.50** Arte journal junior **7.00** La paille, c'est chic ! **7.50** Invitation au voyage **9.25** Grands vents **12.20** Sœurs de la terre **13.35** ★★★ Mélodie en sous-sol *Film policier (F/I, 1963).* **15.45** L'Espagne sauvage : La Dehesa **16.35** Europe sauvage, la part de l'homme *La Dehesa, une savane nourricière.* **17.20** Invitation au voyage *Bali, fantasme d'une écrivaine autrichienne* **18.55** Cherche conducteurs de bus désespérément **19.30** Le dessous des images **19.45** Arte journal **20.05** 28 minutes

20.55 Le travail forcé sous l'Allemagne nazie



Documentaire. Une jeunesse perdue.

Entre 1938 et 1945, 13 millions de jeunes hommes et femmes originaires de nombreux pays d'Europe ont été déportés vers l'Allemagne nazie et les territoires occupés pour faire tourner l'économie de guerre. Pour encadrer cette main-d'œuvre gratuite, les jeunes recrues ne manquent pas, à l'image de Wilhelm Frank, qui adhéra au parti nazi peu avant la guerre, affecté aux infrastructures routières.

21.50 *Des amours interdites.* **22.40** *Le traumatisme de l'oubli.*

23.35 Maison close et traite des femmes : Les années 1900 à Vienne *Documentaire de Stefan Ludwig (2024).* Autour de la reconstitution du procès de la tenancière d'une maison close viennoise, retour sur les tabous entourant la prostitution au début du XXe siècle. **0.30** Tracks East *Magazine. Iran : un régime aux bras longs* **1.05** Roots *Désertification : extension du domaine de la lutte. De la Terre mère au sol vivant*

TF1

6.00 TFou *Molang* **6.55** Bonjour ! La Matinale TF1 **9.35** Téléshopping **10.30** Amour, gloire et beauté **11.00** Les Feux de l'amour **11.50** Les douze coups de midi **13.00** JT 13h **13.50** Plus belle la vie, encore plus belle **14.20** Sofia, seule face aux mensonges *Téléfilm de suspense de Dylan Vox (GB, 2024)* **15.50** La tueuse à la valise : l'histoire vraie de Mélanie McGuire *Téléfilm dramatique de Nicole L. Thompson (USA, 2022)* **17.30** Familles nombreuses : la vie en XXL **18.30** Ici tout commence **19.10** Demain nous appartient **20.00** JT 20h **20.50** Petits plats en équilibre **21.00** Météo

21.10 Koh-Lanta



Téléréalité.

La volonté d'échapper à la fameuse tribu maudite est dans la tête de tous les candidats, ce qui les oblige à se surpasser lors de chacune des épreuves. Ils comprennent que l'île qui abrite la tribu maudite n'a pas du tout été choisie au hasard par la production. Ils font tout pour trouver un Anito blanc pour échapper à cette galère. C'est lors des épreuves de confort que le perdant doit rejoindre cette fameuse tribu maudite.

23.40 Canap 79 *Magazine.* Etienne Carbonnier et son équipe retournent à la fin des années 70, à une époque où il n'existait que trois chaînes de télévision. Cette période correspond également à la naissance du dessin animé Goldorak, au succès de Michael Jackson, à l'arrivée des premiers fast-food. On découvre également une jeunesse qui aspire à la liberté. **1.05** Programmes de la nuit

FRANCE 2

6.30 Télématin **9.40** La maison des Maternelles **10.45** Consomag *La médiation en cas de désaccord sur les impôts du revenu* **10.55** Chacun son tour *Présenté par Bruno Guillon* **12.05** Tout le monde veut prendre sa place *Présenté par Cyril Féraud* **13.00** Journal 13h00 **13.45** La p'tite librairie **14.00** Ça commence aujourd'hui *15.10* **16.20** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre *17.15* **18.05** Tout le monde a son mot à dire *Présenté par Sidonie Bonnec et Olivier Minne* **18.40** N'oubliez pas les paroles **20.00** Journal 20h00 **20.55** Basique, l'essentiel de la musique

21.05 Au cœur des Jeux



Documentaire.

Lorsque le jour se lève ce 26 juillet 2024, le ciel bleu est en train de s'effondrer. Au matin de la Cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024, la France est à bout de souffle. Il pleut des cordes sur Paris. Certaines lignes SNCF sont sabotées. Le pays est divisé. La sécurité de la cérémonie sera-t-elle assurée ? L'événement sera-t-il le succès attendu ? Douze heures plus tard, la France est sur le toit du monde. C'est cette journée unique qui sert d'arrière narrative à ce récit des Jeux olympiques et Paralympiques.

21.50 Au cœur des Jeux Gros plan sur les athlètes qui sont devenus le cœur battant de Jeux olympiques et paralympiques. **22.40** L'album des Jeux paralympiques Retour sur les moments emblématiques des Jeux paralympiques. **0.40** Vivant **2.20** Renouer avec le vivant **3.20** Ça commence aujourd'hui

FRANCE 3

6.00 Emissions pour la jeunesse **8.30** Ma petite escapade **9.05** Dans votre région **10.35** Nos terres gourmandes *Le Sancy* **11.05** Consomag **11.15** Outremer.le mag **11.50** Outremer.l'info **12.00** Régions d'ici **12.15** Dans le rétro **12.30** ICI 12/13 **12.55** Météo à la carte **14.25** Un cas pour deux *Talent usurpé Panne de freins* **16.35** La p'tite librairie **16.45** Duels en familles **17.20** Slam **18.05** Questions pour un champion *Présenté par Samuel Etienne* **18.50** ICI 19/20 – Titres **19.00** Dans le rétro **19.10** Hors la ville **19.20** ICI 19/20 **19.50** Tout le sport **20.20** Un si grand soleil

21.05 La stagiaire



Série policière. Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel. Les larmes du clown (Saison 9, épisode 5/6).

Un homme, grimé et déguisé en clown s'est effondré sur le rebord d'une route succombant à une large blessure à la tête. Constance et Boris mènent une enquête pour comprendre comment la victime est décédée et dans quelles circonstances. *Toujours plus haut (Saison 7, épisode 3/6).* Ce n'est pas un simple jeune homme que l'on retrouve mort sur le site de Roquebel. Florian Dillon était aussi une légende locale, un grimpeur de génie suivi par de nombreux jeunes de la région.

22.45 La stagiaire *Retour à la nature.* Sept personnes suivent un stage de reconnexion à la nature en pleine forêt, sous la direction d'un organisateur motivé. Ce dernier est retrouvé mort. *Le sauveur* **0.40** Apnées *Court métrage burlesque (F, 2024)* **0.55** Blueberry Summer *Court métrage dramatique (UA, 2023)*

FRANCE 4

14.10 Emissions pour la jeunesse **18.35** Okoo-koo **18.40** Emissions pour la jeunesse

21.00 Ravel, la grande soirée de ballets *Ballet. En 2024.*

La nouvelle création de «L'Enfant et les Sortilèges» de Jean-Christophe Maillot réunit 240 artistes sur scène pour donner corps à un spectacle grand format que Ravel avait déjà imaginé en son temps comme une comédie musicale avant l'heure.

22.25 Le songe d'une nuit d'été **1.15** La maîtresse de mon fils

FRANCE 5

13.35 Le Mag de la santé **14.40** Les routes de l'impossible **15.30** Les 100 lieux qu'il faut voir **16.25** Drôles de villes pour une rencontre **17.40** C dans l'air **18.55** C à vous

21.05 Discount, le prix à payer *Documentaire.*

Face à l'inflation galopante, les Français se tournent de plus en plus vers les magasins discount, mais leurs prix sont-ils vraiment attractifs ?

22.00 Le camembert nous ouvre sa boîte **22.50** C ce soir **0.10** C dans l'air **1.15** C à vous

C8

10.20 Chez Jordan De Luxe **12.35** William à midi **14.15** Inspecteur Barnaby **18.00** Pascale, Eric, Yann et les autres **18.55** La tribu de Baba **19.45** Touche pas à mon poste

21.20 ★★ Peur sur la ville
Film policier F/I, 1975). Avec Jean-Paul Belmondo. 2h05.

Un commissaire poursuit un malade mental, qui prétend mettre un terme à la dépravation de la gent féminine.

23.40 ★★★ Le cercle rouge *Film policier (F/I, 1970)* **2.10** Enquête sous haute tension

TV5MONDE

8.50 Les maîtres de la peinture moderne **9.05** Ding Dong : Montre-moi ta maison **9.25** Le château de mon père **10.20** Questions pour un champion **11.00** TV5MONDE, le journal **11.20** Slam **11.50** Epicerie fine **12.20** Citoyen 2.0 **12.45** Outremer.l'info **13.00** Un si grand soleil **13.30** Le journal de la RTBF **14.00** ★★ La ligne droite **15.45** Demain l'Afrique **16.40** Temps présent **17.25** Zoom Zen **17.40** Le dessous des cartes **17.50** Vestiaires **18.00** 64', le monde en français **18.50** L'invité **19.00** 64' l'essentiel **19.10** Tout le monde veut prendre sa place **20.00** Journal (RTS) **20.30** Journal (France 2)

21.00 Les petits meurtres d'Agatha Christie



Série policière. Avec Arthur Dupont, Emilie Gavois-Kahn, Chloé Chaudoye. La nuit qui ne finit pas (Saison 3, épisode 1/10).

En 1972, Annie Gréco, première femme commissaire de police en France, prend ses fonctions dans l'incrédulité générale au commissariat de Lille. A peine arrivée, elle doit se rendre sur une scène de crime. L'acteur Richard Planck a en effet été retrouvé mort dans sa caravane, sur le tournage de son nouveau film.

22.35 L'actu news **23.10** Complément d'enquête *Violences conjugales : quand l'agresseur porte l'uniforme. Présenté par Tristan Waleckx.* En 2021, Gérald Darmanin, annonce que tout policier condamné pour violences conjugales ne devra plus être en contact avec le public. Qu'en est-il ? **0.20** Planète Rap *MC Solaar* **1.20** TV5 MONDE, le journal Afrique **1.50** Cash investigation

BE 1

5.55 ★ Bonne conduite *Comédie de Jonathan Barré (F, 2023)* **7.30** ★★ Reality *Thriller de Tina Satter (USA, 2023). Avec Sydney Sweeney, Josh Hamilton, Marchánt Davis* **8.50** El Inmortal **10.30** ★★ Prey *Film d'action de Dan Trachtenberg (USA, 2022)* **12.10** The hunted *Film d'horreur de Louis Lagayette (B/F/GB, 2024)* **13.40** Warrior **15.20** Pavane *Court métrage dramatique (F/B, 2023)* **15.45** ★★ La Vie dans les bois *Comédie de François Pirot (B/CH/LUX/F, 2023)* **17.30** ★★ Sur la branche *Comédie de Marie Garel-Weiss (F/B, 2023). Avec Daphné Patakia* **19.00** Habib, la grande aventure *Comédie de Benoît Mariage (B/F/CH, 2022). Avec Bastien Ughetto, Catherine Deneuve,*

20.30 ★★ L'étoile filante



Comédie noire de Dominique Abel, Fiona Gordon (B/F, 2023). Avec Dominique Abel, Fiona Gordon, Kaori Ito. 1h38.

Ancien activiste engagé, Boris exerce discrètement le métier de barman dans un petit bar. Forcé de vivre clandestinement depuis plus de trois décennies après un attentat qui a viré au fiasco, l'homme voit soudain son passé le rattraper. En effet, une victime finit par retrouver sa trace et souhaite désormais se venger. C'est alors que Boris croise la route de Dom, son sosie parfait.

22.05 Out of the box **23.05** ★ Visions *Thriller d'Yann Gozlan (F/B, 2023). Avec Diane Kruger.* Une jeune pilote de ligne voit sa paisible vie bouleversée quand elle recroise une photographe avec laquelle elle a jadis entretenu une liaison. **1.05** Sheroes *Film d'action (USA/GB, 2023)* **2.35** Self Reliance *Comédie (USA, 2023)* **4.05** ★★ Saw X

VRT1 12.10 Dagelijkse kost 12.30 Blokken 13.00 VRT NWS journaal. 13.30 Switch 14.05 Thuis 14.35 Kalm Waes 15.30 Red Rock 16.10 Monty Don's Adriatic Gardens 17.10 Witse 18.10 Dagelijkse kost 18.30 Blokken 19.00 VRT NWS journaal. 19.45 Switch 20.25 Thuis 20.55 40 jaar reilen en Heylen 21.40 Dertigers 22.05 VRT NWS laat. 22.35 De goudvis 23.30 Thuis

Ketnet 6.20 Kaatjes Kameraadjes 7.35 Interstellar Ella 8.45 Karrewiet met VGT 9.20 Kaatjes Kameraadjes 14.00 Nachtwacht 14.30 Silly Pets 14.40 Les Schtroumpfs 14.50 ROX 15.20 Oggy et les cafards – Next Gen 17.05 Spring 17.55 Karrewiet 18.05 De Faker 18.20 Nachtwacht 18.45 De Raad van Soekie 19.00 De Hoppers 19.20 Phoenix Rise 19.45 Karrewiet 20.15 VRT NWS journaal met VGT 21.00 Dertigers

Canvas 7.30 Ketnet Junior 9.00 Zomerbeelden 12.00 Radio 1 : Nieuwe Feiten. 13.00 Zomerbeelden 15.00 Ketnet Junior 17.00 Radio 1 : De wereld vandaag. *En direct* 17.15 Brian Johnson : A Life on the Road 18.00 Race and Medical Experiments 18.50 De ideale wereld 19.30 We Are Lady Parts 20.00 Terzake 20.35 De afspraak. 21.20 Willy's boot 22.05 De ideale wereld

VTM 13.40 Familie 14.20 Medisch Centrum West 15.30 FBI : Duo très spécial 16.40 Verschoten & Zoon 17.20 Pech onderweg 18.20 Milo 19.00 VTM Nieuws. 19.55 Het weer 20.05 Familie 20.40 Kotmadam Sarafian 21.55 Alloo bij de Verkeerspolitie 23.05 Chicago Med

VTM 2 7.05 B&B zoekt Lief NL 9.55 Achter Gesloten Deuren 11.55 Renovate Don't Relocate 13.00 MasterChef Australia 14.30 Sun, Sea & Selling Houses 15.35 Achter Gesloten Deuren 16.35 B&B zoekt Lief NL 17.45 Help, Mijn Man is een Klusser 19.00 Summer Bay 19.30 Blind Getrouwd UK 20.35 Kees Van Der Spek : Oplichters Aangepakt. *Divertissement* 21.35 Steenrijk, Straatarm 22.35 Lady Truckers NL : Meiden die Rijden

Play4 5.00 Geen uitzending 6.00 Team Ochtend 9.00 Hollyfood 9.45 BBQ Vanavond ?! 10.05 Geen uitzending 11.55 Zo man zo vrouw 12.40 Café Congé 13.50 Zoete Zonde 14.15 De Sterrenkaart 15.00 Huizenjagers 15.50 Café Congé 17.10 Het Parket 18.05 Komen eten 19.05 Huizenjagers 20.00 Café Congé 21.15 Axel in Amerika 22.20 Komen eten

CÔTÉ COUR



MARTINE DUBUISSON
JOURNALISTE

Dans le cadre du 21 juillet, le Roi accorde annuellement des titres de noblesse (sauf en l'absence de gouvernement de plein exercice quand la formation gouvernementale s'éternise). Mais comment choisit-on les nominés ? Et qui décide vraiment ? Voyons.

Comment devient-on noble aujourd'hui ?

Chaque année, pour la fête nationale, le Roi accorde des « faveurs nobiliaires », c'est-à-dire des titres de noblesse (d'écuyer à prince en passant par chevalier, baron, comte…) ou des distinctions honorifiques de grade élevé dans les Ordres nationaux (Grand officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne…). Cette année, Stromae, le chef Sang Hoon Degeimbre, la comédienne et autrice dramatique Geneviève Damas ou l'ambassadeur honoraire Alexis Brouhns faisaient partie des heureux élus.

Mais au fond : comment devient-on baron, vicomtesse ou commandeur ?

En théorie, n'importe qui peut suggérer au Roi (ou au ministre des Affaires étrangères) le nom d'une personne de nationalité belge dont les mérites lui paraissent tels qu'il ou elle mérite d'être anobli(e) ou décoré(e) – on parle de « mérites exceptionnels envers le pays », de personnalités ayant une « fibre philanthropique », qui « cherchent l'excellence ».

En pratique, le processus est plus structuré.

Une « Commission d'avis sur les concessions de faveurs nobiliaires et sur l'octroi de distinctions honorifiques de grade élevé » existe depuis 1978 et est chargée de suggérer chaque année des noms au ministre des Affaires étrangères, compétent en la matière (et qui, selon sa personnalité, s'intéresse peu ou prou au sujet…). Ministre qui, après analyse et donc tri de ces propositions (non contraignantes), fait rapport au Roi. Lequel accorde formellement ces faveurs et distinctions, auxquelles aucun privilège n'est attaché – avec le contreseing du ministre donc.

Les 12 membres de cette Commission d'avis (francophones et flamands, nobles et non nobles, hommes et femmes, de divers horizons politiques) ont leurs réseaux, prospectent, se voient parfois suggérer un nom, et se réunissent plusieurs fois par an pour établir ces listes de personnes à honorer.

Le dernier mot du Roi

Le dernier mot revenant donc au Roi. Et il arrive, exceptionnellement, que celui-ci retire un nom de la liste, jugeant, par les informations dont il dispose, que la personne concernée ne répond pas totalement aux critères d'exemplarité requis. Le Roi propose aussi parfois lui-même des noms – « motu proprio » selon l'expression consacrée –, ce qui n'est plus précisé officiellement comme autrefois, pour éviter toute distinction entre les nominés proposés par le Roi et les autres. Philippe aurait ainsi par exemple souhaité lui-même élever au rang de comte Herman Van Rompuy ou Etienne Davignon.

> *Longtemps, ce furent des « hommes francophones catholiques » qui étaient anoblis, souvent issus du monde économique, voire politique*

Longtemps, ce furent des « hommes francophones catholiques » qui étaient anoblis, souvent issus du monde économique, voire politique. Désormais, c'est l'ensemble de la société civile mixte qui est potentiellement concernée, le monde médical, culturel, sportif, professoral, associatif, culinaire… fournissant ces dernières années des nouveaux nobles ou personnes distinguées. Pour autant qu'ils et elles soient reconnu(e)s au niveau national voire international. Sachant que l'on commence à trouver parmi eux des personnes issues de la diversité (la ministre Hadja Lahbib, par exemple, y a été attentive). Autre évolution : désormais, les titres de noblesse sont généralement attribués à titre personnel, sans extension à la descendance.

Mais il ne suffit pas que la liste des anoblis soit officialisée par arrêté royal pour que les intéressés soient automatiquement baron, marquis ou chevalier. A ce moment-là, ils ne peuvent pas encore porter leur titre nobiliaire et ne font pas encore partie de « la noblesse du royaume ». Pour cela, il leur faut d'abord « lever des lettres patentes » (document qui reprend des informations personnelles, les mérites de l'anobli, la faveur conférée…), que le Roi doit signer et qui doivent être officiellement enregistrées. Et cela a un coût…

Plusieurs milliers d'euros

Le futur nouveau noble doit en effet faire appel à un peintre héraldiste qui va concevoir ses armoiries, reproduites sur les lettres patentes. Car « toute personne qui obtient une faveur nobiliaire disposera également d'armoiries », précise le Vade-Mecum Noblesse des Affaires étrangères. Ce blason doit être approuvé par le Conseil de noblesse.

Et les armoiries des nouveaux nobles reflètent désormais les nouveaux terrains d'excellence qu'ils représentent : on peut y trouver un instrument de musique, un ustensile médical, de belles lettres… Et si l'intéressé souhaite utiliser des armoiries familiales, lit-on encore dans le Vade-Mecum, il devra prouver qu'il descend « en ligne directe » de la personne qui a porté ces armoiries. En ligne directe, mais aussi « masculine et légitime ». Tout n'a pas encore évolué dans le petit monde de la noblesse… Outre les frais de conception de ces armoiries (le chiffre moyen de 3.000 euros est souvent cité), l'enregistrement des lettres patentes entraîne le paiement de droits (« d'enregistrement et de chancellerie ») à hauteur de quelque 750 euros. Auxquels s'ajoute encore l'inscription dans le livre de la noblesse. Tout cela revient donc *in fine* à plusieurs milliers d'euros (au minimum près de 4.000). Et lorsque toute la procédure a été respectée (dans les cinq ans sous peine de perdre la faveur nobiliaire), le titre nobiliaire fait partie de l'identité de la personne et est donc repris au registre national et sur la carte d'identité.

Face aux coûts précités, il arrive qu'un nominé refuse la faveur royale. Des refus pouvant aussi être motivés par des raisons de fond (il se dit que Paul-Henri Spaak a toujours refusé d'être anobli). Pour éviter pareille situation gênante, de discrets contacts sont noués en amont. « Quand la liste de noms est claire, les personnes proposées sont appelées par le chef de cabinet du Roi pour vérifier qu'elles accepteront bien la faveur nobiliaire », nous glisse-t-on.

Aujourd'hui, la Belgique compte ainsi quelque 35.000 nobles, anciens et nouveaux. Sans que, assure l'ex-président de l'Association de la noblesse du royaume Bernard Snoy, il n'y ait de tiraillements entre anciens et nouveaux nobles : « Les nouveaux nobles constituent un plus pour la noblesse ancienne, c'est un renouvellement. Certains gardent peut-être un certain snobisme et veulent rester entre soi, mais au contraire, on essaie de créer une fusion entre ancienne et nouvelle noblesse. D'ailleurs, l'actuel président de l'Association de la noblesse est un nouveau noble, Frans van Daele » (l'ex-chef de cabinet de Philippe). Une pointe de modernité ? On notera que cette pratique d'anoblissement n'existe plus dans toutes les monarchies européennes, mais persiste donc chez nous, comme en Espagne et au Royaume-Uni.



CE MERCREDI, LA CHRONIQUE « C'EST DU FRANÇAIS ! » D'**ANNE CATHERINE SIMON**, PROFESSEURE À L'UCLOUVAIN

petite gazette

Plus de 10 millions…

Z-Event, le plus gros événement caritatif en ligne en France, s'est terminé dimanche avec une cagnotte de 10.145.881 euros pour cinq associations luttant contre la précarité.

Le marathon organisé par le streamer français ZeratoR et son bras droit Alexandre Dachary a été diffusé sur la plateforme Twitch. Pendant plus de 50 heures, une trentaine de personnalités d'internet se sont relayées pour jouer à des jeux vidéo, répondre à des quiz et se lancer des défis.

… pour le Z-Event

Depuis sa première édition en 2016, alors nommé « Projet Avengers », cette collecte de dons a levé plus de 31 millions d'euros. Elle a récolté plus de 10 millions d'euros lors des trois dernières éditions, en 2021 (10.064.480 d'euros), 2022 (10.182.126 d'euros, le record) et 2024.

L'argent récolté a par exemple permis à l'association Sea Shepherd d'acheter un nouveau bateau ou de financer un hôpital en Centrafrique. AFP

Dixit

« On ne sait jamais ce que le passé nous réserve. » FRANÇOISE SAGAN

Trafic aérien perturbé par 4 drones à Stockholm

Le trafic à l'aéroport international de Stockholm-Arlanda en Suède a été interrompu pendant près de deux heures dans la nuit de dimanche à lundi à cause de quatre drones dans son espace aérien, a indiqué lundi la police.

Entre 1 h et 2 h du matin, la police a signalé aux contrôleurs aériens de l'aéroport l'existence de ces drones, selon l'administration de l'aviation civile (Luftfartsverket), qui a alors estimé que la sécurité de l'aviation n'était plus garantie. Les atterrissages et décollages ont donc été interrompus.

Une enquête pour « sabotage contre un aéroport » a été ouverte par la police. « Nous soupçonnons qu'il s'agisse d'un acte délibéré, mais je ne peux pas dire quel était le but recherché. En raison du secret de l'enquête, nous ne pouvons pas préciser de quel type de drone il s'agit », selon son porte-parole. AFP



Pluie de stars pour la finale de l'US Open

Dans un stade Arthur-Ashe parsemé de stars, comme la reine de la pop Taylor Swift et son compagnon étoile du foot US Travis Kelce, l'Italien Sinner a éteint le rêve de Fritz de devenir le premier Américain à soulever un trophée majeur chez les hommes depuis 2003. Pour cette finale de l'US Open, on pouvait également apercevoir dans les tribunes d'autres stars telles que Elon Musk, Emily Ratajkowski, Bon Jovi, Eddie Redmayne ou encore Anna Wintour. AFP

Le massif du Jura…

Le massif du Jura, entre la France et la Suisse, a un nouveau point culminant, un pic nommé « J1 » de 1.720,8 mètres d'altitude, selon une étude de l'Université de Lausanne communiquée lundi.

Situé dans la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura, dans le département de l'Ain, il détrône le Crêt de la Neige, mesuré à 1.718 mètres. Celui-ci dépasse de quelques centimètres un autre pic nouvellement mesuré et baptisé J2.

… a un nouveau point culminant

« Le J1 n'avait pas attiré l'attention jusqu'ici, probablement parce qu'il n'est pas très apparent, entouré d'arbres, et que les méthodes traditionnelles de calcul par triangulation se basent sur l'intervisibilité des pics », détaille dans un communiqué le géophysicien György Hetényi, co-auteur de l'étude.

Ses coordonnées exactes ne sont pas communiquées au public, le mont étant situé dans une zone protégée, expliquent les scientifiques. AFP